

# Québec revendique "sa" place au sein de l'Organisation internationale du Travail

Le Québec réclame que ses représentants aux conférences de l'Organisation internationale du Travail (OIT) y aient le statut et les prérogatives de l'un des deux délégués du Canada, qu'ils y aient droit de parole et qu'ils puissent prendre part à toutes les conférences annuelles de cet organisme, contrairement à ce qui se fait actuellement. Cette question, définie dans un document que LE JOUR a pu obtenir, fera l'objet de discussions lundi à la conférence des sous-ministres du Travail, à Edmonton.

Nos informations, page 2

# LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

les samedi 14 et dimanche 15 septembre

Dégagement Venteux et frais

Celsius (°C) Fahrenheit (°F)

Minimum: 11 Maximum: 14 Minimum: 45 Maximum: 60

Vol. 1 — No. 166

20 pages

25 cents

1974

Pour un partage des tâches entre l'exécutif et l'aile parlementaire

## Lévesque exige de ses députés un appui ferme

### québec

CTCUM: \$\$\$ à tous sauf aux grévistes

page 3

L'anti-campagne du PQ: succès ou faillite?

page 6

### canada

Une réaction très positive

Le premier ministre du Québec a déposé hier à la conférence des premiers ministres des provinces, qui s'est tenue cette semaine à Toronto, un document sur la création d'emplois. Selon M. Bourassa, la réaction a été "très positive".

page 7

### opinions

La crise du PQ

Le Parti québécois traverse actuellement une période de tension et de rajustement. Prenant la question de front, analysant les problèmes un par un, le président du PQ, René Lévesque, indique la voie à suivre pour transformer cette crise en tremplin vers la victoire prochaine.

page 5

### monde

Le calme règne à Addis-Abéba

Deux jours après la déposition d'Hailé Sélassié, le calme règne à Addis-Abéba. Quelles sont les perspectives de la Révolution éthiopienne?

page 8

### spectacles

Le Festival de Saint-Tite

À Saint-Tite, ville-western, une fois par an tout le monde devient cowboy et célèbre dans l'allégresse les fastes et les fantaisies du western au Québec.

page 11

la mini-loto: 72885

par Pierre Bertrand

Déterminé et enthousiaste, le chef du Parti québécois, René Lévesque, a clairement indiqué hier son intention de conduire une autre étape (environ 18 mois) dans la vie du parti. À la condition ferme, toutefois, que les six députés péquistes "acceptent avec le plus de bonne foi et le moins de réserves et de sous-entendus possibles" la répartition des tâches et des responsabilités qu'il propose entre l'aile parlementaire et l'exécutif du parti.

Cette répartition consiste à conférer à l'aile parlementaire une marge de manoeuvre traduite par une "concentration absolue prioritaire, sinon presque exclusive, sur le travail à l'Assemblée Nationale". Les autres tâches, notamment tout ce qui concerne "l'organisation" du parti et sa stratégie électorale doivent, selon M. Lévesque, relever directement du conseil exécutif du parti.

Après avoir formulé cette proposition de nature à équilibrer les rapports entre l'exécutif et l'aile parlementaire, le chef du PQ a déclaré que les 6 députés seront invités, les 28 et 29 septembre prochains, à rencontrer l'exécutif afin de "parvenir à une solution claire et nette" sur ce sujet.

"Si tel n'est pas le cas, conclut M. Lévesque, alors il faudrait bien aviser".

Ces remarques étaient communiquées hier par le chef du PQ au cours d'une conférence de presse au cours de laquelle il a rendu public le "rapport moral" qu'il présentait au Conseil national, la fin de semaine dernière à Mont-Joli.

Le grenouillage

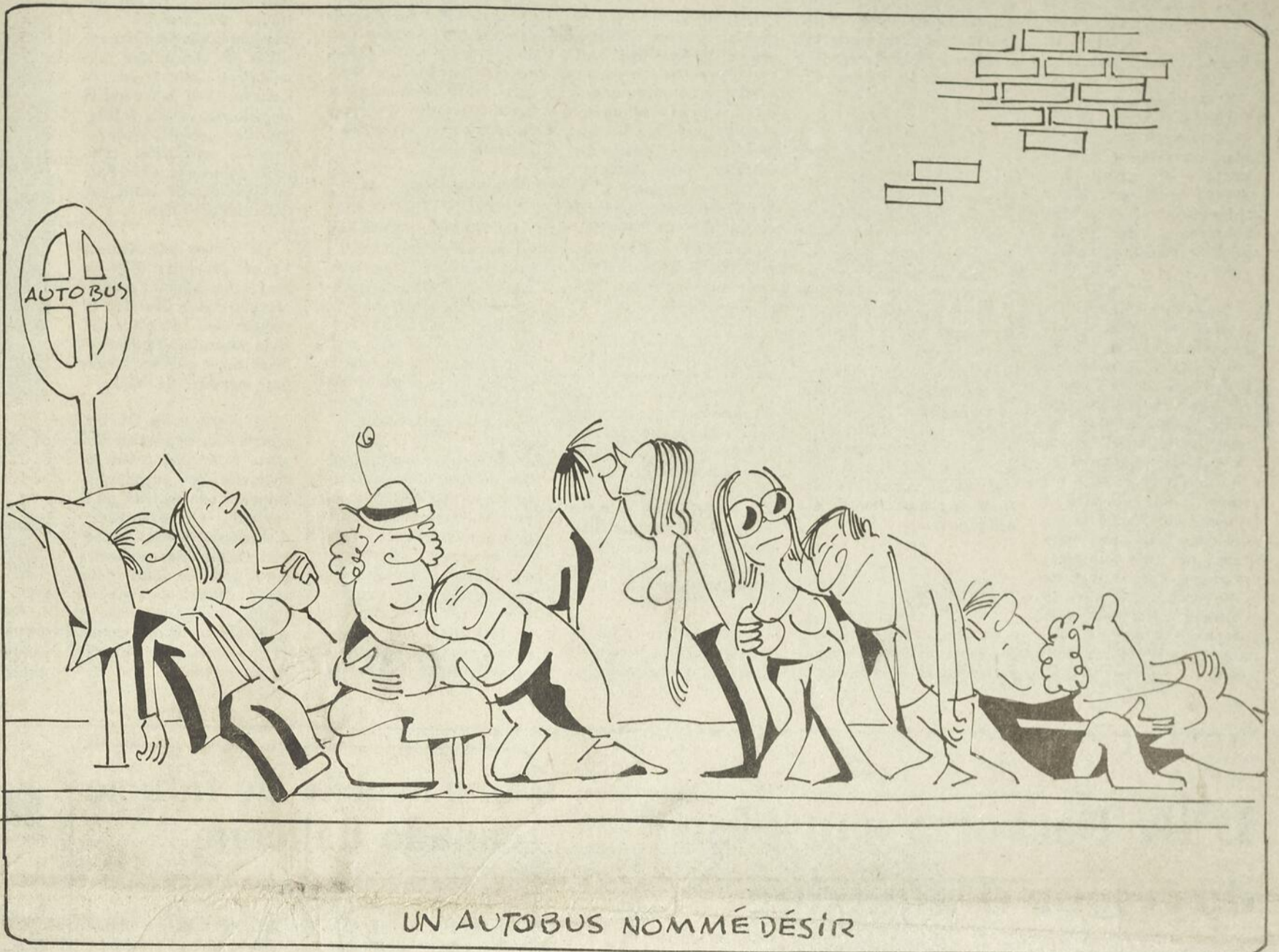
Invité à expliciter le sens de l'expression "il faudra bien aviser" (en cas d'appui équivoque de l'aile parlementaire), M. Lévesque a déclaré que la crise "normale" que traverse actuellement le parti pourrait se transformer en "déclin" si les équivoques et les tiraillements ne se résorbent pas. "S'il y a des ambitions légitimes à la direction du parti, (et il y en a effectivement à l'heure actuelle, de préciser M. Lévesque, en faisant allusion au grenouillage dont la presse écrite se fait l'écho) ces ambitions-là n'ont qu'à se manifester clairement.

Affirmant que les événements des derniers mois ("un été chaud") et l'avalanche ahurissante de déclarations concernant son leadership avaient eu pour conséquence de le "retenter", le chef actuel du PQ n'a cependant pas explicitement indiqué qu'il serait candidat au congrès de novembre d'ici là ou une des ambitions autres que la sienne se concrétisent. "La réunion décisive des 28 et 29 septembre entre l'exécutif et les députés doit d'abord avoir lieu et ensuite on verra", de déclarer M. Lévesque.

Estimant la franchise comme un "devoir d'État", M. Lévesque a cru salubre de publier le rapport moral soumis au Conseil national il y a une semaine afin de contrecarrer les "bruits para-catastrophiques qui se sont propagés ici et là".

Après un tour d'horizon de cet été qualifié de "chaud" en raison de 3 événements imprévisibles (élection fédérale, bill 22 et élection partielle dans Johnson.) M. Lévesque insiste dans son rapport sur sa conception de l'organisation et du leadership au sein du parti d'où émane finalement sa suggestion de partage précis des responsabilités entre l'exécutif et l'aile parlementaire.

Si cette proposition emporte l'adhésion de ceux qu'elle concerne, M. Lévesque affirme qu'avec "certains réaménagements de ressources et, surtout, certains réorientations d'attitude" la crise des récents jours aura engendré un tremplin pour la prochaine étape plutôt qu'un déclin.



L'alliance électorale entre le PQ et les créditistes

## Fabien Roy préfère parler "d'alliance circonstancielle"

QUÉBEC (PC)—Aucune démarche précise n'a encore été faite au niveau des partis d'opposition à l'Assemblée Nationale en vue d'une alliance électorale visant à mettre sur pied une stratégie commune pour faire la guerre au Parti libéral.

C'est ce qu'a affirmé, hier, le député créditiste de Beauce-Sud, M. Fabien

Roy, qui n'a cependant pas nié qu'une telle hypothèse puisse se concrétiser. "Pour l'instant, a-t-il dit, c'est de la pure spéculation de part et d'autre". Il a mentionné que la question, si elle était discutée, le serait au niveau de l'exécutif du parti lors du congrès de cet automne. Celui-ci sera plutôt orienté vers l'organisation que sur des questions d'orientation.

Parlant plutôt d'alliance "circonstancielle" entre les partis d'opposition, M. Roy a toutefois été formel sur les options fondamentales créditistes: "Il n'est absolument pas question de marchandiser et de négocier nos objectifs politiques", a-t-il précisé.

Il a par ailleurs souligné qu'il était à élaborer un document de travail propre à préciser certains points de la ligne politique qu'il entend suivre à la reprise de la session, lors de l'étude de projets de lois et des politiques gouvernementales en commission parlementaire.

Commentant l'abstention créditiste aux élections dans Johnson, il a nié que son parti ait envisagé d'appuyer un candidat péquiste. L'hypothèse d'une candidature unique, tel que rapporté dans le quotidien "Le Jour" de vendredi, a été soulevée, de dire M. Roy, mais le PQ a refusé cette possibilité.

toute la gamme des tensions que connaît présentement la troisième de nos universités francophones au Québec.

Pour alerter l'opinion publique québécoise sur ce qui se passe présentement à l'Université de Sherbrooke, il ne faut surtout pas compter sur le quotidien local La Tribune, qui depuis deux ans n'a pas encore trouvé le temps de présenter à ses lecteurs un seul dossier convenable sur la question.

Bien pire. Sans même avoir pris la peine d'expliquer au public de l'Estrie les conséquences, jugées néfastes par l'Université de Sherbrooke, de la formule actuelle de financement imposée par Québec, La Tribune a publié un éditorial pour condamner sans preuve les administrateurs de l'Université.

C'est lors du passage de la caravane du JOUR à Sherbrooke, le 22 août dernier, que nous avons été informés pour la première fois des difficultés financières de l'Université. Nous avons alors promis d'y retourner et de faire enquête. C'est maintenant fait.

À compter de lundi, en page 5, LE JOUR publiera une série de quatre articles analysant les différentes facettes de cette importante institution qu'est l'Université de Sherbrooke.

Coincidence intéressante, le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, sera à Sherbrooke jeudi prochain, dans le cadre de l'opération "Discours de la rentrée", organisée pour la quatrième année consécutive par l'Association d'Éducation du Québec.

Peut-être le ministre pourra-t-il répondre à la question suivante: "Où va l'Université de Sherbrooke?"

Maurice Giroux

## le point du jour

Où va l'Université de Sherbrooke?

Après 20 ans d'existence, l'Université de Sherbrooke connaît des heures difficiles. On peut même affirmer que 1974-1975 sera pour elle une année cruciale, en raison des problèmes de toutes sortes qui se sont accumulés au cours des récentes années.

Ayant connu une période d'expansion extrêmement rapide de 1966 à 1970, l'Université encaissait l'année suivante son premier déficit imitant, de l'ordre de un million et demi. Depuis cette date, le déficit accumulé a atteint plus de huit millions.

Cette situation financière alarmante, dont les causes extrêmement complexes valent à elle seule la présentation d'un dossier-synthèse, coïncide avec la montée du syndicalisme chez les différents groupes d'employés sur le campus.

Ajoutez à cela les problèmes de démocratisation de la vie universitaire ainsi que les difficultés que rencontre l'Université dans son rôle de pôle culturel des Cantons de l'Est, et vous avez



## Aimé Gagné à la Régie de la langue

(P.B.-C.)—Nous apprenons de source gouvernementale que le premier président de la Régie de la langue française sera M. Aimé Gagné, actuellement directeur des relations publiques à la compagnie Alcan Canada.

Ce poste, créé par la loi 22, doit être comblé dès cet automne; la nomination comporte un mandat de dix ans.

Par ailleurs, on apprenait hier que le ministre d'État responsable de la Régie de la langue française sera nommé d'ici 10 jours. C'est ce qu'a révélé le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, jeudi soir, lors de l'enregistrement de l'émission télévisée "La 11e heure", qui sera diffusée dimanche soir sur les ondes du réseau TVA.

M. Cloutier a déclaré que le conseil des ministres procéderait en même temps à la nomination du président de la Régie, des deux vice-présidents et des six commissaires.

La Régie de la langue française sera responsable de l'application de la Loi 22 et aura aussi pour tâche d'aider les entreprises à mettre sur pied des programmes de francisation.

M. Aimé Gagné a été un des membres actifs de la Commission Gendron; il aurait, dit-on, joué un rôle très important dans la rédaction des recommandations de cette commission d'enquête sur la situation du français et sur les droits linguistiques au Québec. Les recommandations faites alors sur les langues officielles ont été particulièrement controversées.

On en discutera lundi à Edmonton

# Travail: Québec réclame le droit à un rôle actif sur le plan international

par Paule Beaugrand-Champagne

Le gouvernement du Québec réclame que ses représentants participent aux conférences de l'Organisation internationale du travail (OIT), non seulement à titre d'observateurs, mais avec le statut et les prérogatives de l'un des deux délégués gouvernementaux ou des conseillers techniques auxquels le Canada a droit lors de ces conférences.

Cette position que prend le Québec en regard du rôle qu'il pourrait jouer sur le plan international, dans le domaine du travail, sera discutée lundi après-midi à Edmonton, lors d'une conférence des sous-ministres canadiens du Travail.

Le document qui établit la position du Québec sur la représentation des provinces à l'OIT, et dont LE JOUR a pu obtenir copie, a été déposé lors d'une rencontre préalable des sous-ministres du Travail, les 9 et 10 mai dernier. Depuis, le gouvernement fédéral l'a étudié et fait connaître sa réponse au Québec il y a quelques jours. La conférence des sous-ministres prendra connaissance de cette réponse et décidera de l'attitude à tenir lors de la prochaine conférence annuelle de l'OIT, en juin 1975.

La position du Québec a obtenu en mai dernier l'accord de quelques provinces ou de certains sous-ministres à titre personnel. Le Québec réclame le droit de prendre la parole aux conférences de l'OIT sur les sujets qui sont de compétence provinciale. Il veut que ses représentants puissent prendre part à toutes les conférences le concernant et il est prêt à en assumer le coût.

Le Québec réclame également que ses représentants puissent, lors de telles conférences internationales, parler en qualité de représentants du Québec lorsque celui-ci est spécifiquement concerné par une question. Il accepte que les autres membres de la délégation canadienne puissent être ses porte-parole, à la condition qu'ils agissent selon un mandat que la conférence des sous-ministres canadiens leur aurait octroyé, et que cette même conférence ait établi la composition de la délégation.

### En rotation

Ce dossier est en discussion entre le Québec, le gouvernement et les autres provinces depuis plusieurs mois. Pour appuyer sa position, qu'il estime "légitime, possible et nécessaire", le Québec a préféré "s'abstenir" de déléguer des représentants à la dernière conférence de l'OIT de juin dernier.

L'arrangement fédéral-provincial actuel est assez compliqué. Le fédéral invite des délégations provinciales à l'OIT selon un système de rotation à l'intérieur de trois blocs de provinces. Il y a les provinces de l'Ouest, celles de l'Est et celles du Centre (Ontario et Québec). Le fédéral invite une province de chaque bloc aux conférences internationales, chacune à son tour, donc trois délégués à chaque rencontre mais jamais les mêmes.

Le Québec dénonce ce système sous deux aspects. Ce système de rotation n'a aucune justification sur le plan de la continuité puisque tous les sujets techniques abordés par l'OIT sont discutés deux années de suite; ce qui veut dire en pratique, actuellement, que l'Ontario peut assister à la première discussion et le Québec à la seconde, un an plus tard!

L'autre aspect est tiré de la constitution même de l'OIT qui prévoit que chacun des deux délégués du gouvernement membre peut se faire accompagner de deux conseillers techniques pour chacune des matières inscrites à l'ordre du jour de la conférence. En 1973, le Canada a envoyé à Genève, outre deux délégués gouvernementaux, 11 conseillers techniques dont les trois des provinces; il aurait pu en envoyer jusqu'à 24. Le Québec demande pourquoi le fédéral laisse toujours vides une bonne partie des sièges et limite à trois les représentants des provinces.

Conventions  
Le Québec demande qu'on partage les deux sièges officiels et qu'on ne limite pas le nombre de représentants provinciaux. Le Québec est prêt à assumer le coût des siens, ce qui ne plaît évidemment pas au fédéral qui, s'il n'envoie pas les délégués lui-même, risque d'en perdre le contrôle.

### Conventions

Les réclamations du Québec ne sont pas seulement basées sur son désir de jouer un rôle international. Il estime que sa présence est nécessaire parce qu'il "serait précisément logique de commencer par le commencement". Il est en effet important d'associer sérieusement les provinces à la première étape des travaux

de l'OIT, celle de l'élaboration à Genève des conventions.

Ce sont en effet des conventions et des recommandations de l'OIT qui créent les normes internationales du travail qui, elles, constituent le Code international du travail. Les conventions doivent être ratifiées par chacun des pays membres. Dans le cas du Canada, étant donné que la majorité des aspects de la législation ouvrière sont de juridiction provinciale, cette ratification ne peut être faite qu'après accord donné par toutes les provinces.

S'il en était autrement, le Canada pourrait ratifier des conventions que les provinces refuseraient de mettre en vigueur chez elles, et le Canada pourrait être blâmé officiellement par les autres pays membres de l'OIT.

La position du Québec semble donc en effet être logique et normale, dans ce contexte. C'est aux gouvernements provinciaux qu'il revient, en définitive, d'adopter et de faire respecter les législations conformes à ces grandes conventions internationales qu'établit l'OIT. C'est pure logique qu'ils aient droit de parole et droit de délégation auprès de cet organisme.



Cournoyer y sera

La Conférence des sous-ministres du Travail du Canada, qui s'ouvrira lundi à Edmonton, se tient dans le cadre de la Conférence annuelle de l'Association canadienne des administrateurs de législation ouvrière, ACALO. Le sous-ministre Réal Mireault, du ministère québécois, y participera.

Les ministres du Travail, pour leur part, profitent aussi de cette conférence annuelle pour se rencontrer. Le ministre Jean Cournoyer doit s'y rendre cette semaine, sans doute dans le cadre de cette importante discussion sur le rôle international des provinces, à partir du document du Québec.

## L'île Perrot a son plan directeur d'aqueduc

Le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, a rendu public, hier après-midi, un plan directeur d'approvisionnement et de distribution en eau potable pour le territoire de l'île Perrot, qui prévoit de: maintenir en opération les trois centres existants de production et d'emmagasinement, sans augmenter la capacité des installations

de Pincourt et Pointe-du-Moulin; procéder à l'agrandissement de l'usine de filtration de ville d'île Perrot, de façon à doubler sa production actuelle; raccorder le réseau d'aqueduc de Terrasse Vaudreuil à celui de ville d'île Perrot et raccorder celui de Pointe-du-Moulin aux autres réseaux, en ceinturant l'île par une conduite d'aqueduc, ce qui permettrait de desservir le

village de Notre-Dame-de-l'île Perrot.

Le ministre a souligné l'importance d'une collaboration intermunicipale dans l'opération des installations de production et de distribution, puisque toutes les recommandations ne sauraient être applicables que si le plan directeur était adopté par toutes les autorités concernées.

Tout en recommandant d'adopter un mécanisme de mise à jour du plan directeur, ses auteurs proposent une réalisation en trois temps, qui s'échelonnent entre 1975 et 1992.

### COOPÉRATIVE DE SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ HAITIENNE DU QUÉBEC

Montréal, le 12 septembre 1074

Aux membres de la Coopérative de Services de la Communauté Haitienne Du Québec & Au Ministère de l'Immigration Provinciale Du Québec

Chers intéressés,

D'après le jugement de l'arbitre, seuls nos 43 membres en règle qui figurent sur la liste existante en date du 9 mars 1974, devaient être convoqués à l'assemblée spéciale du 11 septembre dernier.

Après vérification, nous avons constaté que le nom d'un membre de la famille de M. Wladimir Jeanty, convoqué et présent à cette dite assemblée spéciale, ne figure pas sur la liste faisant partie de la décision de l'arbitre. Cette irrégularité volontaire rend invalides toutes les décisions prises à l'assemblée du 11 septembre.

Le Comité de Surveillance devra donc convoquer dans le plus bref délai une nouvelle assemblée spéciale conformément aux décisions contenues dans le jugement en date du 21 août 1974. Jusqu'à l'élection d'un nouveau conseil, celui du 9 mars 1974 reconnu valide par l'arbitre continue d'administrer la Coopérative.

Malgré certaines attitudes, la majorité des membres de la coopérative refusent d'admettre la supercherie comme une qualité ou la lutte contre la supercherie comme une maladie. L'enjeu étant l'honnêteté et l'esprit coopératif.

Espérant que chacun saura respecter ou faire respecter les décisions de l'arbitre, nous vous prions de croire en notre optimisme quant à l'avenir de l'association.

Avec mes salutations distinguées, H. André Laquinte, prés.

## Une société de fiducie canado-italienne

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley, a annoncé hier la formation d'une société de fiducie canado-italienne, dont le siège social sera à Montréal.

Le communiqué remis à la presse souligne que le capital versé sera de \$1 million, soit \$300,000 par des membres de la communauté italo-canadienne et \$700,000 par l'"Istituto di credito" de Rome. La charte du gouvernement du Québec pour cette fiducie a été accordée à la compagnie "Fiducie canado-italienne, Credito Italo canadese, Canadian Italian Trust, Credito Italo canadese."

La communication précise qu'il est prévu que la participation canadienne augmentera éventuellement jusqu'à 50 pour cent du capital versé. De plus, l'"Istituto di Credito", qui est la branche bancaire du mouvement coopératif du crédit rural et artisanal d'Italie, fera un dépôt de \$4 millions au fonds garanti de la compagnie.

Les trois quarts des membres du conseil d'administration, dont au moins la moitié sera constituée par des résidents du Québec, seront des citoyens du Canada.

Selon le ministre Tetley, la création de cette nouvelle compagnie permettra à la colonie italo-québécoise d'investir au Québec dans une société qui aura des liens avec leur pays d'origine.

## Bref Travail

### Côte-Nord: un front commun de 8,000 Métallos sur la qualité de la vie

Les quelques 8,000 Métallos à l'emploi des compagnies Iron Ore, Wabush Mines et Quebec Cartier Mining, sur la Côte-Nord, entreprennent le mois prochain une nouvelle ronde de négociation. Le cheval de bataille sera, cette année, la qualité de la vie au travail, notamment la qualité de l'alimentation: on songe à réclamer des cafétérias et à imposer cer-

taines normes, particulièrement quant à la durée des repas. Fini le temps des estomacs labourés...

Les responsables de ces 8,000 Métallos ont tenu, les 5 et 6 septembre, une réunion de coordination où ils ont choisi leurs priorités. Ils consultent présentement les membres sur leurs exigences pour le prochain contrat de

travail et se réuniront de nouveau le 16 octobre pour achever le projet et décider du point d'attaque. Entre-temps, les Métallos canadiens sont convoqués à un colloque pan-canadien sur les conditions de vie dans les chantiers isolés, à Winnipeg les 10 et 11 octobre: les conclusions de cette rencontre seront utiles aux négociateurs de la Côte.

### Canadian Gypsum, 16 mois après

Le front commun régional d'appui aux 80 grévistes de la Canadian Gypsum lançait hier soir à Joliette leur cam-

pagne d'automne par une manifestation de solidarité à laquelle participaient notamment les grévistes de la CTCUM. Le conflit de Joliette dure depuis maintenant 16 mois.

Demain, à Joliette, les dirigeants syndicaux des cinq usines québécoises de Gypsum tiennent leur deuxième rencontre préparatoire à la formation d'un front commun des employés de la

compagnie à Joliette, Louiseville, St-Jérôme et Montréal (2). L'objectif: des négociations communes, d'ici quelques années, quand on aura obtenu que les contrats de travail arrivent à échéance au même moment.

À Joliette, l'impasse persiste. À Louiseville, on négocie le renouvellement de la convention collective. À St-Jérôme, le président du syndicat, congédié il y a un plus d'un an, a repris le service.

### Un front commun appuie les grévistes de Québec-Téléphone

RIMOUSKI (PC) — Une trentaine d'organismes populaires et syndicaux de la région de Rimouski viennent d'accorder leur appui à la lutte que mènent depuis un mois les 1,500 grévistes de la compagnie Québec-Téléphone. Groupés dans le Comité de solidarité des travailleurs, ces organismes s'engagent à prendre les moyens nécessaires pour obtenir satisfaction. Comme premier geste, ils ont invité la

population à ne pas acquitter les comptes de téléphone qui doivent parvenir sous peu.

Les employés de Québec-Téléphone réclament l'indexation de leurs salaires à la hausse du coût de la vie et le réengagement de 23 téléphonistes de Rimouski et de New Carlisle qui auraient été congédiés, quelques jours avant le débrayage, sous prétexte qu'ils participaient à un ralentissement de travail.

**COURS D'INITIATION À LA DÉCORATION INTÉRIEURE\***  
SOUS LA DIRECTION DES

ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

88 EST. RUE ST-PAUL VIEUX-MONTREAL (127)

RENSEIGNEMENTS 866-1836

DEBUT DES COURS le 16 sept 1974

APPROUVE PAR LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION

**La Ligue des Droits de l'Homme**

invite le public à une rencontre sur

**LA LOI ET LA PROTECTION DE LA JEUNESSE**

Lundi, le 16 septembre 8h. p.m. (20 h.) Auditorium de la bibliothèque nationale 1700 rue Saint-Denis, Montréal

INVITÉ SPÉCIAL: M. le juge Jean Chezel (Entrée libre)

## LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continental Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1,25 par semaine; par la poste: \$52 par année et \$30 par six mois. Édition du samedi: \$12. Tarif de l'abonnement en vertu de la loi sur le droit de la presse. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### collaborateurs

#### Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud  
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier  
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré  
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire  
Consommation: Marie Vallée  
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay  
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany  
Vie et Culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros  
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand  
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux  
Caricature: Berthio  
Documentation: Ginette Héty  
Agences: Maurice Beaulieu.  
Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert.  
Tourisme: Bougainville

#### Administration

Directeur administratif: Robert St-Jean  
Contrôleur: Marcel Latendresse  
Comptable: Ginette Roy  
Assistante comptable: Johanne Marier  
Tirage  
Directeur: Marcel Pinsonnault  
Adjoint: Michel Gagné

#### Publicité

Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe  
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Rod Berger, Jean-Pierre Tison, Richard Bradette  
Francine Tremblay, Robert Pepin  
Carrières: Suzanne Asselin  
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay  
Graphiste - maquettiste: François Delaney

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

# LE JOUR

Lundi, le jour J

## La CTCUM: l'indexation à tous ses employés, sauf aux 1600 grévistes

par Gisèle Tremblay

La CTCUM a offert officiellement hier aux chauffeurs d'autobus et proposera de même aujourd'hui aux caissiers et aux employés de bureau une formule d'indexation des salaires au coût de la vie, mais elle ne s'engage à rien envers les 1.600 employés d'entretien, en grève depuis le 7 août dernier.

C'est le président de la CTCUM, M. Lawrence Hanigan, qui a annoncé la nouvelle hier, au cours d'un entretien téléphonique. Interrogé sur le sort des employés d'entretien, qui réclament précisément l'indexation, M. Hanigan a répondu: "À ce moment-ci, je ne m'engage à rien envers les hommes d'entretien. Qu'ils retournent d'abord au travail."

Par ailleurs, on ne prévoyait pas hier soir de reprise des pourparlers pour le week-end, pendant cette période que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, disait laisser aux parties afin qu'elles règlent elles-mêmes le conflit qui les oppose.

Quant à la loi spéciale que le Parlement québécois serait amené à voter pour mettre fin au conflit, le premier ministre, M. Robert Bourassa, a dit hier à Toronto qu'elle serait dure pour les syndiqués, qui se sont mis en situation "illégal".

La formule d'indexation que la CTCUM propose à ses autres employés syndiqués est fondée sur le rapport Saulnier. Une somme forfaitaire (un montant en argent) sera versée aux employés à tous les

trois mois et jusqu'à la fin de leur convention collective, à compter du moment où aura commencé l'érosion de leur pouvoir d'achat par rapport au début de leur convention collective.

Cette somme est destinée à compenser les pertes subies par les salariés et sera donc fixée en fonction de la hausse du coût de la vie. La formule a été proposée hier au représentants des chauffeurs, qui l'étudient. Elle sera présentée aujourd'hui aux porte-parole des employés du bureau (à 13 heures) et des caissiers (à 16 heures).

Ce développement survient au moment même où les 1.600 syndiqués en grève se préparent à affronter les plus dures secousses du conflit. C'est lundi, en effet, que le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, doit entendre 106 requêtes pour outrage au tribunal, dont une bonne partie sont des récidives.

Ces requêtes visent particulièrement tout le Conseil général du syndicat, composé de vingt personnes plus les quatre membres de l'exécutif. Le 26 septembre, 57 autres requêtes seront entendues, qui visent cette fois toute la structure de grève. Les prochains jours pourraient donc amener le démantèlement du syndicat.

Surtout, rien n'indique quand le processus s'arrêtera: combien d'autres requêtes il y aura, avant ou après le retour au travail, chacun étant poursuivible pour chaque jour de grève, ou même chaque

heure, on ne sait, rien n'étant explicite à ce sujet dans le code. En outre, chacun est passible d'une peine maximum d'un an de prison, mais on ne sait si c'est pour chaque offense ou pour l'ensemble.

Le juge doit entendre aussi les plaidoiries sur le renouvellement de l'injonction. Celle-ci est généralement automatique, mais le procureur du syndicat a fait en sorte hier que la procédure oblige la partie adverse à arracher ce renouvellement.

M. Hanigan affirme que sa position sur le fond reste la

même: négociations immédiates sur les suspensions (à l'origine de la grève) et le travail les jours fériés (à l'origine du conflit); et tout le reste, après le retour au travail. Sans aucune garantie? "C'est eux qui ont choisi de se mettre dans cette situation."

Il n'y aura pas d'autobus ce week-end: le service reprendra lundi matin. Plus de 300 autobus n'ont pu franchir les lignes de piquetage hier, aux garages Frontenac, Mont-Royal et Montréal-Est. Des retards sont survenus, par ailleurs, au garage Namur.

### Chronologie du conflit

À l'origine du conflit, l'article 35.02 de la convention collective, qui laisse les employés libres de travailler les jours fériés, selon l'interprétation du syndicat confirmée par une sentence arbitrale. Ces origines lointaines du conflit sont peu connues. Voici un bref rappel chronologique.

- Noël 1973: un employé refuse de travailler ce jour-là. On l'avise qu'il sera suspendu pour trois jours (8, 9, 10 janvier).
- 7-9 janvier: mouvement de débrayage parmi les employés, pour protester contre cette suspension.
- 9 janvier: les protestataires retournent au travail, à la suite d'une injonction. Mais il est entendu que le fond du problème sera porté en arbitrage.
- 25 mars: le syndicat demande officiellement à la CTCUM l'indexation des salaires au coût de la vie.
- 8 avril: l'arbitre confirme l'interprétation du syndicat, les employés sont libres de refuser de travailler les jours fériés en vertu de l'article 35.02; mais la CTCUM a les pouvoirs résiduels de gérance.
- 7 mai: la CTCUM refuse de négocier l'indexation.
- 3 juin: le syndicat décide, en assemblée, d'utiliser le droit de ne pas travailler les jours fériés comme moyen de pression (légal) pour obtenir l'indexation.
- 24 juin et 1er juillet: les employés refusent tous de travailler à la St-Jean et à la Confédération.
- 3 juillet: avis de suspension contre 73 employés, en guise de représailles. Elles seront en vigueur à compter du 7 août.
- 6 août: le syndicat, mandaté par les membres, exige le retrait inconditionnel des suspensions; la CTCUM y consent à condition que les employés acceptent de travailler à temps et demi les jours fériés selon son "pouvoir résiduel de gérance"; le syndicat estime que ce serait changer la convention collective.
- 7 août: les syndiqués, réunis en assemblée générale, décident de ne pas rentrer au travail à moins que les suspensions ne soient levées, les négociations sur l'indexation ouvertes, les jours de grève payés et tous les griefs réglés. Une injonction ordonne le retour au travail et interdit le piquetage.
- 8 août: les employés de bureau et les caissiers débraient; les employés de garage décident de rester en grève malgré l'injonction.
- 10 août: retour au travail des caissiers et employés de bureau.
- 12 août: 71 requêtes pour outrage au tribunal.
- 13 août: 47 autres requêtes.
- 16 août: 35 autres.
- 27 août: jugement dans l'affaire des 71 premières requêtes, tous sont libérés inconditionnellement, sauf les dirigeants du syndicat et le syndicat lui-même, condamnés à de fortes amendes.
- 29 août: M. Lucien Saulnier est nommé médiateur dans le conflit.
- 6 septembre: les comparutions pour outrage au tribunal sont remises au 16 septembre (lundi prochain). Le rapport Saulnier est rendu public. 57 nouvelles requêtes pour outrage au tribunal.
- Week-end dernier: brève reprise des négociations, rien depuis.



Des lignes de piquetage aux files d'attente...

Photo Antoine Desbets

## L'eau de Thetford est remplie de fibres d'amiante

(R.-A. G.) — L'eau de robinet de la ville de Thetford, qui provient du lac à la Truite, contient 172.700.000 fibres d'amiante au litre.

Aucune autre ville au Québec, au Canada, aux États-Unis et dans le monde, à l'heure présente, ne contient une concentration aussi forte en fibres d'amiante de type chrysotile. L'incidence élevée des néoplasmes abdominaux et du cancer gastro-intestinal chez les ouvriers de l'amiante a d'ailleurs déjà amené deux médecins du ministère de la Santé nationale et du Bien-être à effectuer une étude sur la présence de fibres d'amiante dans l'eau de distribution publique de quelques villes.

C'est ce que révèle le professeur Arnold Drapeau, un spécialiste bien connu du domaine de l'eau, dans un dossier qui est venu à l'attention du JOUR et où il précise qu'en dépit de nombreuses études sur le cas de Thetford, les autorités compétentes ne bougent pas.

Au Québec, les autorités compétentes, cela veut dire, par exemple, le ministre de l'Environnement du Dr Victor C. Goldbloom.

Dans son dossier, le professeur Drapeau précise que les dangers des fibres d'amiante absorbées par voie buccale,

avec les aliments ou l'eau potable, sont moins bien connus que le danger causé par la poussière d'amiante dans l'air; n'empêche, par exemple, que diverses études ont établi une incidence élevée du cancer de l'estomac dans le cas de sujets exposés à ces fibres d'amiante.

### Pire qu'à Duluth

À Duluth, aux États-Unis, l'Agence de protection de l'Environnement a déjà avisé les personnes responsables de trouver une autre source d'approvisionnement en eau

potable pour les enfants de moins de cinq ans, après avoir signalé, le 15 juin 1973, une concentration de fibres d'amiante qui s'élevait jusqu'à 87 millions par litre d'eau potable, dans la région.

Dans le cas de Thetford, les chiffres indiquent une concentration beaucoup plus forte que celle découverte à Duluth.

Bref, d'après le professeur Drapeau, les autorités compétentes devraient rapidement étudier les moyens à prendre pour régler le problème de Thetford, soit: a) s'approvisionner à une autre source d'eau de surface ou d'eau souterraine pour les enfants de moins de cinq ans,

qui sont particulièrement exposés au danger, potentiel, b) ou construire une station de purification de l'eau qui serait en mesure d'éliminer ces fibres d'amiante, c) ou encore aviser la population qu'une telle concentration de fibres d'amiante n'est pas dommageable, à long terme, à la santé des citoyens, en particulier ceux en bas âge, avec bien entendu preuves à l'appui.

Enfin, l'origine de ces fibres d'amiante dans l'eau semble due, notamment, au lessivage des dépôts résiduels de l'extraction de l'amiante et à l'entraînement par la pluie et la neige des particules en suspension dans l'air.

## Douglas Fullerton s'occupera du transport Montréal-Mirabel

QUÉBEC (PC) — Le bureau du premier ministre Bourassa a annoncé, hier, que le gouvernement du Québec avait retenu les services de M. Douglas Fullerton à titre de responsable de la mise en oeuvre du projet de transport rapide régional aéroportuaire Montréal-Mirabel TRRAMM.

M. Fullerton est très bien connu dans la région de la capitale nationale, où il a terminé, en mai dernier, une étude sur l'administration de la capitale qu'il avait entreprise à l'invitation du premier ministre du Canada, M. Pierre-Elliott Trudeau.

M. Fullerton, qui entrera en fonction lundi, sera chargé de la mise sur pied et de la direction d'un groupe de travail spécial relevant directement du ministère des Transports, dont le titulaire est M. Raymond Mailloux.

Le groupe de M. Fullerton étudiera, précise le communiqué de presse, les phases finales du système de train rapide projeté pour desservir la clientèle régionale et aéroportuaire entre Montréal et le nouvel aéroport international de Mirabel.

Tout en rappelant que la décision de principe de construire ce système avait été prise par le Québec en mars dernier, le communiqué du bureau du premier ministre souligne qu'à cet égard, l'instauration prochaine de nouveaux programmes fédéraux d'aide financière au transport collectif périurbain devrait faciliter la réalisation éventuelle du projet.

Le groupe de travail dirigé par M. Fullerton sera connu sous le nom de Bureau d'aménagement du réseau express Montréal-Mirabel, et il sera situé dans la métropole.

## Construction: un nouveau groupe passe une entente avec la FTQ

Les deux courants opposés du conflit qui persiste dans l'industrie de la construction se sont manifestés hier de manière ferme et même, dans un cas, spectaculaire.

Le spectaculaire: neuf importantes compagnies de construction industrielle (qui font surtout des usines) ont annoncé la formation d'une nouvelle association patronale, l'Association des constructeurs industriels du Québec, qui a conclu une entente particulière avec le Conseil des métiers de la construction (FTQ).

Dès lundi, la plupart des ouvriers à l'emploi des membres de cette association (ils sont 1.500, selon M. Tymchuk, de l'ACIQ) recevront une augmentation de salaire de 7,5%. Cela ne s'appliquera pas là où les clients de ces compagnies de construction

ont conclu des contrats avec elles prévoyant que ces clients absorbent tous les coûts additionnels, ni dans le cas où la permission écrite de propriétaire est requise pour hausser les salaires.

Le communiqué de l'ACIQ précise que l'entente de principe avec la FTQ a été conclue le 9 septembre et que le lendemain, les deux parties rencontraient le ministre du Travail Jean Cournoyer.

### De l'aide

Selon M. Michael Tymchuk, de la nouvelle Association, le ministre leur aurait fait valoir qu'il ne pouvait pas intégrer l'entente au décret de la construction tant que 51% des employeurs n'y auraient pas donné leur accord. Il les aurait encouragés à entre-

prendre des démarches auprès des autres employeurs, et se serait même engagé à les aider.

Pendant ce temps, il y avait une rencontre hier entre les six associations patronales parties au décret de la CSN-construction. La FTQ-construction, même si elle avait été invitée, n'était pas présente.

Selon la CSN, "les parties présentes ont discuté dans un climat serein des sujets suivants: l'indexation des salaires au coût de la vie, la proposition de la CSN-construction de remettre aux travailleurs 25 cents l'heure provenant du fonds de pension et la situation sur les chantiers quant à la sécurité physique des travailleurs."

Le communiqué de la CSN annonce qu'il est possible que les parties se rencontrent à nouveau à une date ultérieure et précise qu'il s'agit de discussion et non de négociation.

### OPPOSITION DE LA CSN

Sur l'idée d'établir un taux de salaire supérieur sur les chantiers industriels, la CSN-construction a remis aux employeurs une déclaration écrite dans laquelle elle réitère son opposition irréductible à ce projet.

Notant que la parité a été obtenue par étapes sur une période de six ans, et ajoutant que c'est "un des rares effets heureux obtenus par la loi 290 et la négociation sectorielle qu'elle a instaurée", la CSN-

construction insiste sur le fait que cette parité est un phénomène proprement québécois, que nul n'a le droit de contourner.

D'autre part, en ce qui concerne l'entente FTQ-ACIQ mentionnée plus haut, elle prévoit un certain nombre de mesures qui visent à améliorer le climat de travail sur les chantiers de construction. Ce programme comprend notamment la tenue d'une série de cours et de séminaires.

"Les deux parties conviennent que les communications dans l'industrie au cours des dernières années ont atteint leur plus bas niveau", dit le communiqué de l'ACIQ. "Nous sommes maintenant convaincus que l'avenir marquera une nouvelle ère de relations patronales-ouvrières."

## au jour le jour

SAMEDI

● 9h à 17h

Colloque de la Commission féminine du Parti libéral du Québec, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Invités: le premier ministre Robert Bourassa et M. Pierre Lajoie, président du parti.

● 14h

Auditions de l'École supérieure de danse des Grands Ballets Canadiens en vue d'attribuer des bourses d'études, au 5022 de la rue Coolbrook.

● 14h à 18h

L'Association des locataires de la rue McGregor, en collaboration avec le Centre de référence et d'information sur l'environnement (CRISE), organise une manifestation aux maisons portant les numéros 1517, 1529, 1531 et 1533 de la rue McGregor (menacées de démolition), dans le but de sauver le caractère historique de ce coin de Montréal.

DIMANCHE

● 16h15

Une heure gratuite de lecture dynamique est offerte aux étudiants (15 ans et plus) et aux professeurs, par Claude-Yves Charron, responsable de l'information à l'Institut de Lecture International, à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, Ch. M-37.

SAMEDI ET DIMANCHE

Congrès international de médecine naturelle à l'hôtel Windsor.

**Serge Ménard**  
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980  
Montréal 126, tél.: 288-4241

**TRES BIENTOT**

Après "Deux Femmes en Or" **18 ANS Adultes**

Le Nouveau Film de **CLAUDE FOURNIER**

**La pomme, la queue... et les pépins!**

Produit Par Marie José Raymond

COULEUR

avec Donald Lautrec, Han Masson, Janine Sutto, Romeo Perusse, Real Beland, Gilles Pellerin, Danielle Oumet, Paul Buissonneau, Denis Drouin, Louise Turcot, Jean Lapointe, Thérèse Morange

aux 5 cinés!

**PIGALLE** 310 STE CATHERINE D. 061-2007  
**PAPINEAU** Papineau & Mt. Royal 527-6853

**GREENFIELD PK.** Pl. Greenfield Park 671 6129  
**LAVAL** Centre d'Achats Laval 688 8200  
**VERSAILLES** 7265 Sherbrooke E. 353 7880

Egalement aux Cinémas suivants:

**MASKA** IMPÉRIAL VÉNIUS  
Saint-Hyacinthe Saint-Jean Joliette  
**DU NORD** CAPITOL  
Saint-Jérôme Beauharnois

# éditorial

## Le scandale des garderies

Lorsque Madame Lise Bacon a annoncé, en juin, sa mini-politique d'aide aux garderies, nous avons eu l'occasion d'en souligner la mesquinerie. Pour 450.000 enfants âgés de deux à cinq ans, on ne prévoyait dans l'immédiat que 8.000 places. Les subventions, versées directement aux parents et non aux établissements (imaginerait-on un tel système pour les hôpitaux ou les commissions scolaires?), étaient sujettes à une échelle telle que tout parent dont les revenus dépassaient le niveau du salaire minimum subissait automatiquement une diminution de l'aide offerte. Et le programme intégrait le concept démodé de la participation initiale de l'usager, qui devait verser le premier dollar de frais lui-même.

Hélas, les résultats de cette "politique" sont pires encore que ce qu'on avait prévu. On apprenait cette semaine que des 27 garderies populaires qui existaient à Montréal et à Québec en mai dernier, 11 sont disparues depuis l'annonce du projet Bacon, et d'autres sont menacées. Que voilà d'étranges effets pour une politique prétendument destinée à accroître progressivement le nombre de places en garderie: on ne réussit même pas à

préservé ce qu'on avait!

Ce n'était pas normal au départ que la création de ces garderies populaires ait été rendue possible par des subventions fédérales, par le biais des Projets d'initiative locale. Le gouvernement du Québec, si provincial soit-il, avait juridiction en ce domaine et aurait dû l'exercer depuis longtemps. Mais il y a ici depuis belle lurette une sorte d'insouciance de l'État à l'égard de la petite enfance. Combien de temps a-t-il fallu attendre pour que les classes maternelles soient intégrées au réseau scolaire, et encore ne sont-elles ouvertes que pour l'année précédant immédiatement l'entrée au niveau primaire, alors que la théorie pédagogique, aussi bien que la pratique de certains pays, montrent que ces classes peuvent être ouvertes pour des enfants de trois, et même de deux ans.

À un moment de l'histoire du Québec où, pour la première fois, la dénatalité devient un problème inquiétant, à un moment aussi où ceux qui réfléchissent un peu partout aux changements dans les conditions de vie et l'organisation des familles, recon-

naissent qu'il faut accroître la part de l'aide collective à l'éducation des enfants, le gouvernement provincial traite les problèmes de la petite enfance par-dessus la jambe. Et pendant ce temps, en France, où il y a déjà un réseau de garderies exceptionnel, le gouvernement de Giscard d'Estaing, bien qu'il ne soit pas social-démocrate comme celui de M. Bourassa, crée un secrétariat à la petite enfance (en plus du secrétariat d'État à la condition féminine). Pris entre cette droite-là et la sociale-démocratie que nous prêche M. Bourassa, que penser sinon que les arguties de notre premier ministre sur les étiquettes dont il s'affuble sont bien des arguties.

Ce n'est pas quand on aura presque cessé d'avoir des enfants qu'il faut voir d'abord à la survie et à l'épanouissement des garderies qui ont été créées à coups d'efforts méritoires, et ensuite à l'expansion de ce réseau pour qu'il devienne vraiment universel et public. Les enfants de ce pays méritent qu'on ne pense pas qu'à leurs dents.

Evelyn Dumas

### vous avez la parole

## Discrimination et insécurité à la fonction publique du Canada (2)

Le 9 juillet 1974, je vous faisais parvenir une lettre que vous avez publiée dans votre édition du 10 août 1974 sous le titre "Discrimination et insécurité à la fonction publique du Canada".

Après un délai de publication d'un mois, je crois que vous pouvez facilement vous rendre compte que certaines de mes affirmations sont maintenant dépassées et c'est dans un but d'objectivité que je vous demande de publier cette lettre qui se veut un compte rendu fidèle de la situation qui prévaut actuellement. Je crois que votre souci d'objectivité et de haute morale journalistique feront que vous publierez cette lettre et je vous en remercie à l'avance.

Officiellement les CR-1 (Commis aux écritures et règlements) de la Douane et Accise de Montréal sont maintenant reclassifiés CR-2 et cela rétroactivement au 1er avril 1974. Ceux-ci ont reçu du ministère, la réponse finale à leur grief qui leur refuse un rajustement de salaire depuis leur entrée en fonction comme CR-1. Ils ont donc décidé d'envoyer leur grief à l'arbitrage et ils espèrent fermement que leur syndicat national saura prendre fait et cause pour eux dans cette lutte, car seul le syndicat national est autorisé à accepter le renvoi ou non de ce grief à l'arbitrage. Donc le syndicat national a le dernier mot pour accepter de combattre ou non pour nous.

La position de CR-1 est officielle-

ment abolie à Montréal, le niveau d'emploi sera donéavant de CR-2.

Quant qu'aux employés CR-1 temporaires (casuals) ils sont maintenant CR-2 temporaires. Le ministère a ouvert un concours au niveau de CR-2 pour leur accorder leur permanence mais il semblerait que les "crottés" ne passeront pas à travers les filets de la permanence. Combien de ces employés se retrouveront à la rue, nul ne le sait encore mais ils ne perdent rien pour l'apprendre bientôt.

Les employés ST (Sténos, dactylos et secrétaires) temporaires (casuals) ne seront pas assujettis, c'est-à-dire que le syndicat ne pourra les défendre en aucun cas et qu'ils seront à la merci de l'employeur. Cela nous fut confirmé par une personne à l'emploi du bureau du personnel et aucune raison ne fut donnée pour expliquer cette décision.

L'insécurité règne chez nous, et nous osons espérer que le nouveau ministre du Revenu national (Ron Basford) et le nouveau Président du Conseil du Trésor (Jean Chrétien) sauront faire preuve d'humanisme et de franchise dans leurs nouvelles fonctions.

Vous remerciant de votre compréhension.

Jean-Pierre Pellerin, membre de l'Union Douanes Accise de Montréal (F.T.Q.)

## Le résultat de l'élection dans Johnson démontre un échec total

À lire certaines interprétations relatives à l'élection complémentaire dans la circonscription électorale de Johnson et parues dans LE JOUR, on croirait entendre un aveugle de naissance nous entretenir de la décomposition de la lumière. Ainsi, la performance du Parti québécois apparaît-elle à certains comme de "fort bonne augure". Celui-ci, bénéficiant d'un autre considérable (soit d'avoir provoqué cette élection grâce à sa vigilance, son honnêteté et grâce aussi à l'habileté d'un Robert Burns), n'a su que s'attirer 600 nouvelles voix. Si, donc, ce nouveau gain d'à peine 600 voix constitue en pareilles circonstances "un pas important que nous avons franchi", comment qualifier alors la performance dont a fait preuve le chef intérimaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemare?

Je comprend personnellement fort bien qu'on se soit mépris sur l'état actuel de l'électorat québécois en espérant un peu trop que la réalité rejoigne sa propre vision des choses. Un peu d'enthousiasme n'a jamais tué. Mais la cuisante défaite essuyée par le Parti québécois dans la circonscription ultra-conservatrice de Johnson devrait à tout le moins nous ouvrir les yeux et nous ramener durement sur terre. Car à mon sens, il n'y a pas à matière à réjouissance si minime soit-elle. Comme à beaucoup de Québécois, les résultats de cette élection partielle me sont apparus comme un échec total de la tactique péquiste. Et ce n'est pas en refusant ce pénible constat que le Parti québécois avancera vers quelque nouvelle étape. Quand on se met à jongler avec les chiffres... le Parti québécois passe de 16% à 25% des voix en moins de dix mois, pour mieux oublier sans doute la triste réalité, cela me fait penser à certains députés libéraux qui semblent complètement inconscients du réveil collectif qui se passe ici-bas. Cela n'est pas sans me rappeler non plus la

réaction de profane à laquelle s'est livré notre premier ministre lors de l'inauguration de la Super franco fête, alors qu'une fois de plus la réalité contredisait la théorie d'un Canada bilingue, biculturel, bi... bi... bi... C'est au contraire en acceptant foiblement et en digérant les leçons servies qu'on risque d'évoluer pour enfin gagner un jour. Car cela seul compte.

C'est aussi à croire qu'on a craint que quelques brebis s'égarèrent dans la faune des partis quand je lis certaines conclusions de cette élection. Surtout il ne faut pas que les partisans s'affolent. Alors on transforme ce cinglant échec en une espèce de victoire "morale" servie à toutes les sauces. Tiens, on croirait pour un temps entendre Bourassa-le-social-démocrate, Bourassa-le-syndicaliste, etc...

Heureusement, une voix s'est élevée ces derniers jours qui est venue apporter un tant soit peu de réalisme dans cette dilution des idées. Qu'elle soit prématurée cette voix, personnellement j'en doute. Elle vient au contraire à temps nous rappeler la distance qu'il y a du désir à la volonté de vaincre. Elle reconforte en nous assurant qu'une bonne partie de l'intelligentsia péquiste n'est pas encore égarée en spoutnik. Surtout qu'on ne dise pas qu'il convient mieux de laver son linge sale en famille. Dès lors, nous aurions l'impression qu'on considère la base comme un troupeau à qui il faut fournir une image propre, propre, propre. Qu'on ne se méprenne pas trop sur la clientèle péquiste. Elle n'a pas donné son appui à un parti d'images mais plutôt à une option et à un programme intelligent, constructif et curieusement réaliste. Alors pourquoi ne pas continuer ainsi?

Jacques Lemieux Québec

### billet

## Québec? C'est ben loin!

Le flanc droit de la montagne de Montpellier se dore au soleil et les villageois ont quitté les plages de la Baie. Un petit cirrus se chatonne dans le firmament surpris du calme silencieux de septembre.

Je cause tranquillement avec mon cantonnier. Il faut bien prévoir le déblayage de mon sentier d'hiver: la neige reviendra tout à l'heure... dans trois mois.

—Parait que vous auriez une copie de règlements pour une coopérative funéraire?

—Vous songez à vos derniers jours?

—Non, non mais on pense à organiser ça, au village.

—Je dois avoir quelque chose dans mes dossiers. Pourquoi vous n'écrivez pas au conseil de la coopération, à Québec, ils ont sûrement des données récentes.

—Québec, c'est ben loin!

La sonnerie du téléphone interrompt nos préoccupations géographiques.

—Parait que vous auriez copie des chartes de la coopérative de radio FM de Vancouver et de Jonquière? A Maniwaki, on pense à s'organiser un groupe.

—Oui, j'ai des copies. Pourquoi n'écrivez-vous pas au conseil de la coopération, à Québec. Ils ont sûrement un dossier là-dessus.

—Québec, c'est ben loin!

Dans le courrier, une lettre d'un vieux copain installé à Ripon.

—Parait que tu as des notes sur une coopérative d'artisanat, on songe à réunir des céramistes, des potiers et des émailleurs. Tu pourrais nous aider?

Toute l'année, dans mon ravissant patelin, les demandes ont afflué. La réussite de C.T.V.O. avec ses huit mille sociétaires a insufflé une soif coopérative. Nous étions une centaine à l'assemblée de fondation d'un conseil régional de la coopération, au printemps dernier.

—Il en existe un pour tout le Québec, pourquoi rapetisser nos institutions nationales à l'échelle locale?

—Québec, c'est ben loin!

—On peut y aller.

—Justement, on y va comme la source rejoint la rivière ou le fleuve. Négligez les sources, le niveau de l'eau descend.

—Ouvrez les écluses, tout déborde.

—Il faut donc contrôler le débit.

Dans un pays de lacs et de forêts comme le mien, il s'en débite de la pitoune et des litres d'eau. Les femmes et les hommes de mon pays ont l'habitude de régler eux-mêmes leurs problèmes. Ils ont donc fondé un conseil régional de la coopération. Ils savent depuis longtemps que si l'eau tombe du haut des chutes, comme les avis du haut des institutions nationales, c'est à la source qu'on contrôle le débit, au coeur des ambitions locales.

Québec, c'est ben loin quand il faut aller discuter: deux cent cinquante milles de la Baie de l'Ors. On finit par en revenir; ça fait cinq cents milles. Alors, on s'organise sur place.

J'ai rejoint mon cantonnier occupé à balayer les sentiers du canton d'Hartwell.

—Dites donc, parait qu'on va avoir de la visite la semaine prochaine? Les gars du Conseil de la coopération du Québec viennent nous voir?

—Oui? Ils ont compris qu'on voulait s'organiser avec ou sans leur bénédiction.

—C'est pareille comme la belle-mère, chez-nous. À r'sout à chaque fois que sa fille recommence à bedonner, a vient donner ses conseils pour le baptême et le choix du prénom.

—Chanceux. Elle est venue souvent?

—Est venue au premier, tiens comme les gars du Conseil de la coopération de Québec, est revenue ensuite pour les autres.

—Et vous en avez combien de petits cantonniers?

—La belle-mère a pas fini de r'soudre; a commence à s'faire à l'idée; on en veut dix.

—Exactement comme les coopérateurs, au Québec, dix conseils régionaux de la coopération.

—Bonne chance, à la r'voyure, moi je m'en vais surveiller la belle-mère et le bedon de ma créature.

Le petit cirrus se chatonne toujours dans le firmament surpris du calme silencieux de septembre... et les sources, non, et le fleuve vient s'abreuver à la source.

Jacques Lamarche

## À l'idée d'un seul rival, qu'aurait fait M. Bellemare?

Sans être politologue, j'ai nettement l'impression que le Parti québécois a joué (involontairement j'espère) le jeu des libéraux en présentant un candidat dans Johnson.

Sûrement que plusieurs (surtout des libéraux) auraient trouvé ce geste peu le moins inexplicable! Mais est-ce si inexplicable de s'abstenir principalement quand l'adversaire a refusé de faire face à la justice?

En présentant un candidat, le PQ a évité aux libéraux d'avoir à répondre une autre fois aux accusations gênantes du député Burns.

Comme tout aurait pu être différent. Bellemare aurait-il joué aussi facilement sa tête devant un Boutin seul dans l'arène?

Je baisse mon chapeau à monsieur Desrochers et aux désormais 101. Excellente stratégie. Un coup de pouce à l'affamé Bellemare et houp! en première place avec Boutin automatiquement bon deuxième (because le parti au pouvoir) et le reste, à ceux qui ont mordu à l'hameçon.

Marcel Bergeron Montréal

## Péron était un grand chef d'État

Péron, Péron, Péron, vive Péron! Inutile de cacher plus longtemps mon admiration pour l'ancien dirigeant argentin. Je n'ai été surpris de rien en apprenant qu'il avait proclamé "Vive le Québec libre" bien avant l'autre général colonisateur qu'était De Gaulle.

Péron, lui, n'avait rien à recevoir en retour, ce qui est beau de sa part. J'aimerais que la population du Québec rende hommage à ce grand personnage qui, à mon avis, est le plus grand chef d'État avec Nasser. Péron n'a pas cessé de semer l'admiration depuis son retour au pouvoir.

Avec Péron au pouvoir, l'Argentine était ou à peu près le seul pays d'Amérique du Sud à être pays non aligné. Bravo Péron!

Jacques Emard Montréal

## Monsieur Allende fut un grand socialiste et un grand humaniste

Le 11 septembre 1973, tombait dans l'honneur Salvador Allende. Il est immortalisé désormais. Salvador Allende fut et est toujours un grand révolutionnaire et un grand socialiste. Et, même si le contexte nord-américain n'est pas identique au contexte sud-américain, il doit être pour nous les Québécois un modèle, voire même un maître à penser.

Salvador Allende a fait mentir l'histoire qui veut que les révolutionnaires soient des bêtes fauves assoiffées de sang humain. Il a prouvé par sa révolution pacifique que les vrais révolutionnaires sont ceux qui agissent dans la paix et la légalité (lorsque les circonstances le permettent, bien entendu). Le 11 septembre, n'oublions pas cela, c'est la sainte droite qui "partit en croisade". Tu parles! C'est la sainte droite, dis-je, qui a fait couler le sang des patriotes chiliens et de monsieur Allende. Au Chili, c'est la "droite" qui assassine! Monsieur Allende doit nous servir de modèle, à nous Québécois. Pendant que quelques Québécois ont "capoté" préchant la prise du pouvoir par la violence, les vrais social-démocrates et les vrais socialistes doivent s'unir et être très vigilants. Nous nous devons de garder jalousement l'instrument démocratique de notre indépendance, c'est-à-dire le Parti québécois. Et surtout, cessons donc nos querelles ridicules entre personnes social-démocrates et personnes socialistes. Ou, si vous préférez, entre personnes du centre-gauche et de la gauche modérée. Nous ne devons pas nous servir de la violence physique pour vaincre.

Nous devons vaincre par l'unité des forces populaires et progressistes. Je dirais même prolétariennes. Ceux qui préchent la violence (alors qu'il est possible de s'en sortir autrement) n'ont rien compris à la philosophie Allendiste. Montrons-nous dignes de la mémoire de notre grand camarade qui, lui, a prouvé à la figure du monde entier que les vrais révolutionnaires ne sont pas des vampires, bien au contraire. Poursuivons donc la lutte longue, harassante, fatigante et parfois même déprimante de notre libération collective, mais ô combien plus noble parce que pacifiste.

Lénine, c'est déjà de l'histoire ancienne. Quant à Karl Marx et le marxisme, Salvador Allende a écrit une page nouvelle dans le marxisme. L'Allendisme, c'est le marxisme dans le respect des libertés des droits individuels et du parlementarisme.

J'aimerais, par la présente, offrir à tous mes camarades chiliens (Québécois) mes plus sincères condoléances et leur dire qu'en ce triste 11 septembre, mon coeur est aussi serré que le leur, et qu'il saigne autant.

Pour parler de monsieur Allende ou plus précisément de sa philosophie politique et humaine, il me faudrait au moins deux éditions du JOUR. Je me contenterai de dire qu'il fut le plus grand socialiste et humaniste de notre époque. Peut-être de l'humanité.

En terminant, j'aimerais comparer le Chili de monsieur Allende au Québec libre de demain, et le Chili de Pinochet au Québec colonial de Bourassa. Car depuis que Pinochet a

usurpé le pouvoir, l'inflation au Chili a augmenté, à un certain moment, jusqu'à 500 ou 600% et que depuis que Bourassa a pris le pouvoir ici, l'inflation au Québec a grimpé à environ 130%.

Richard Kopman Québec

## Au pays du français langue officielle!

Plusieurs personnes constatent chaque soir après le cinéma que A & W est une compagnie américaine qui n'a de français que le "cheap labour" qu'elle emploie.

Envoi de Rosaire Gagnon Waterville

P.S. J'ai mangé les patates.

# le fond des choses

Au-delà de l'actuelle période de tension et de rajustement,

## Un Parti démocratique, efficace et cohérent

La crise du PQ: tremplin ou déclin?

Ce rapport arrive au moment où, depuis le printemps et la dernière réunion du Conseil National, nous avons eu à encaisser trois événements-chocs, et où, pendant ces toutes dernières semaines, sont venues de l'intérieur même du parti quelques interventions fracassantes aussi bien que des rumeurs et de pures fabrications délicatement inspirées sans indication d'origine.

Le tout a créé un climat plutôt tendu auquel les médias d'information ont su donner son maximum de suspense: crise au PQ, divisions profondes, etc. Cette dramatisation a certes son bon côté: elle montre que le parti doit être bien vivant et paraître obscurément à jamais à ceux qui l'observent du dehors, puisqu'on s'intéresse à ce point à son état de santé.

Mais il y a également quelque chose d'excessif dans les bruits paracatastrophiques qui se sont propagés çà et là. Pas mal de choses qu'il importe de ramener à de plus justes proportions et de replacer dans le cadre de notre action à long terme et des objectifs fondamentaux que nous poursuivons. C'est le mandat que nous donnions récemment — au beau milieu de l'élection partielle dans Johnson — ceux de mes collègues de l'Exécutif qui étaient présents.

On ne pouvait alors prévoir la brusque escalade à laquelle nous venons d'assister, et qui signale cette période plutôt déchirante — et qui, elle ne doit pas être sous-estimée — à laquelle n'importe quel parti d'opposition semble classiquement condamné, au moins une fois, entre les élections générales. Mais on pouvait déjà sentir après l'été que nous avons eu, que le climat de la "rentrée" risquait d'être passablement chargé...

Devant ce qui se passe dans le parti, je vais donc tâcher d'être aussi clair et complet que possible sur l'essentiel. Et aussi très franc, ce qui me paraît être en ce moment le plus nécessaire. À certains moments tournants, possiblement versants, de la vie du parti, c'est d'ailleurs le devoir d'État que je considère le plus important dans le poste que j'occupe. N'étant pas marié à la vie à la mort avec la carrière politique, je crois pouvoir dire que cela me permet — comme d'autres, bien sûr — de penser uniquement à l'intérêt du parti et de notre option tel que je la comprends.

### Les décisions de mai 74

Ce qui se passe de plus visible depuis quelques semaines, mais pas nécessairement de plus significatif, c'est la brusque apparition d'un ensemble de préoccupations qui deviennent redoublément bruyamment insistantes.

En apparence extrêmement diverses et confuses, ces préoccupations découlent quand même (ou se réclament en tout cas avec éloquence) du plus normal des communs dénominateurs: une vive inquiétude à propos de l'état de santé du parti et, par conséquent, de son aptitude à atteindre l'objectif du pouvoir ou du moins s'en rapprocher de façon convaincante la prochaine fois.

Et derrière tout cela, bien au-delà de mon seul cas personnel, se pose toute la fameuse question du leadership.

En ce qui me concerne, disons plutôt que cela la re-pose.

Au Conseil National de mai, en effet, au début de la campagne fédérale, j'annonçais ma décision de rester au poste si tel devait être le désir du prochain Congrès. C'était à la fin de ce que le député Lucien Lessard, dans l'intervention que vous avez reçue, appelle mes "périodes de réflexion sabbatique". Au cœur de laquelle se trouvait justement (en plus des problèmes personnels, professionnels, que chacun peut avoir) cette question du leadership et du rôle que je puis encore avoir à jouer sur ce plan.

C'est après beaucoup de consultations, y compris tout spécialement avec le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, que j'étais parvenu à ma décision. De plus, nous venions de prendre connaissance du rapport des "trois sages", que vous avez maintenant sous les yeux (1). Ce texte ouvrait enfin la perspective d'une solution harmonieuse à tout le problème, aigu et diffus à la fois, des relations entre les instances "exécutives" et parlementaire, et de la répartition entre elles des tâches, des ressources, des responsabilités et, bien sûr, des décisions — c'est-à-dire, justement, du leadership.

On pouvait être d'autant plus optimistes que les députés membres du Conseil Exécutif du parti (MM. Marcel Léger et Marc-André Bédard), ainsi que M. J.-Y. Morin, participant ex-officio, semblaient dans l'ensemble accepter la perspective de ce rapport.

Restaient cependant bon nombre de choses importantes à régler: réaménagement de structures, de personnel de locaux; nouvel élan de "pénétration" (tournées, télévision, etc.); implications budgétaires, syndicales et autres; par-dessus tout, l'atmosphère de franche discussion, de réalisme et de bonne foi qu'il faut faire régner sur tel remue-ménage.

Puis, l'été est venu, avec les trois grosses "tuiles" qu'il nous a infligées l'une après l'autre. Ce qui fait que le rajustement et la relance prévus n'ont pu se déclencher, et qu'en même temps se répandaient dans nos rangs une certaine odeur d'échec qui a inquiété un bon nombre de militants — surtout depuis que cette inquiétude sert de rampe de lancement publique à diverses préoccupations plus ou moins désintéressées.

### 1. L'élection fédérale

En mai, c'était déjà l'élection fédérale.

Nous l'avons affrontée avec une consigne qui privilégiait l'annulation. Consigne des plus exigeantes, qui était politiquement logique mais, comme certains l'ont dit, excessivement idéaliste. En tout cas, les résultats démontrent qu'elle était à tout le moins prématurée car le moins qu'on puisse dire est que le succès en a été médiocre.

Sur ce, deux choses à souligner.

D'abord, cette consigne avait été établie, à l'unanimité à peu près parfaite, par le Conseil National lui-même. En deux étapes: la réunion d'avril, à Hull, où l'on avait exclu "tout appui direct ou indirect, visible ou invisible, à quelque parti fédéral que ce soit"; puis celle de mai, à Montréal, qui devait aboutir logiquement (logique, je le répète, peut-être trop exigeante) à la recommandation que nous savons. Étant bien entendu et clairement expliqué, cependant, qu'une consigne de parti n'est pas un décret de l'Inquisition: libre à tout dissident de ne pas la suivre si sa conscience lui dictait clairement une autre attitude, mais en tâchant pour l'amour du Bon Dieu de s'y prendre avec un minimum de discrétion, sans faire exprès pour embarrasser le parti.

Or, secundo, il en est qui, tout le long du chemin, ont constamment et publiquement "picoché" et saboté de leur mieux la consigne adoptée par le Conseil National. Certains militants très en vue, y compris des élus du parti, ont même semblé s'en faire un malin plaisir. Dans la plupart des cas, cela provenait d'une préférence pour le NPD, reliée à des attaches ou des "bases d'influence" syndicales. Rien de plus compréhensible, si ce n'est qu'aucun des cas dissidents n'avait cru bon d'intervenir (certains même d'assister) aux réunions d'avril et de mai!

Pas question d'organisation là-dessus, mais plutôt de maturité et d'un strict minimum de loyauté envers... quelque chose qui, au sens large, s'appelle précisément le leadership.

Malgré tout, on est parvenu à ne sombrer complètement ni dans l'échec ni dans le ridicule. Grâce à tous ceux qui, en dépit de ce constant sabotage, ont eu la force et pour ainsi dire l'abnégation de ne pas lâcher. (2)

### 2. Le "bill" 22

En même temps que l'élection fédérale, s'amorçait le débat sur le "bill" 22, qui devait ensuite se poursuivre jusqu'à la fin de juillet et l'adoption de cette loi indigne d'un peuple qui se respecte.

Là-dessus, je sais des gens qui continuent à parler rageusement de tout ce qui aurait dû être fait, à leur avis, pour bloquer cette chose qui n'était pas, absolument pas, empêchable. Comme s'ils n'avaient vraiment pas compris que, pour le moment, ce n'est pas le PQ qui est au pouvoir mais M. Bourassa et ses 101 députés!...

On va répéter par exemple: "Si le parti a pu consacrer \$25,000 (en fait \$14,000) à la dernière campagne d'annulation, pourquoi n'a-t-il pas fait le même effort au sujet du "bill" 22 "D'abord c'est objectivement faux: si l'on évaluait en argent ce qu'ont pu représenter pendant des

par René Lévesque

président du Parti québécois

Ce texte, élagué par ci, remanié par là, reprend l'essentiel du "rapport moral" que je présentais, samedi le 7 septembre, au Conseil National du Parti Québécois, réuni à Mont-Joli. Dans un huis clos qui, selon la meilleure tradition, n'a guère résisté à la "pénétration" des journalistes. D'où certains échos forcément tronqués, parfois même biaisés, ce qui est inévitable. Il me paraît donc indiqué de le rendre public, afin que les membres du parti, comme tous les autres qu'intéresse la situation exacte du PQ, aient à leur disposition cette version, peut-être plus complète que d'autres, des derniers événements et des tensions présentes. Inutile d'ajouter que je saurais gré aux médias d'information, en particulier à la presse écrite, de lui accorder la même généreuse hospitalité qu'à de récentes interventions portant sur le même sujet.

semaines tout le temps et les moindres ressources de l'aile parlementaire braquée sur ce seul débat, on trouverait qu'il y a là plusieurs fois \$14,000... Or, sauf erreur, l'aile parlementaire c'est aussi le Parti québécois.

De plus, c'est là principalement, vu la nature même de l'affaire (un projet de loi), et même à peu près exclusivement vu la saison, que toute notre action devait demeurer centrée.

En bref, on peut conclure de tout cela: 1) que d'aucuns ont exigé à tort et à travers une "action" additionnelle, mais sans jamais la moindre suggestion pratique et valable pour la saison; 2) que la loi 22, pourvu qu'on lui fasse une lutte politique sérieuse et non une guérilla désordonnée, aura de plus en plus mauvaise image et contribuera éventuellement à la chute haussière méritée du régime Bourassa; 3) que d'ici 2 ou 3 ans, cette loi n'a pas grand'chance d'affecter substantiel-



Photo Antoine Désjardins

(Rappelons que M. J.-Y. Morin, à un congrès régional tenu à Sherbrooke, déconseilla dès le départ et à juste titre la mise en marche de manifestations. De même les grandes assemblées publiques semblaient-elles vouées à l'échec, sauf pour ceux qui en exigeaient... à condition que d'autres les organisent! Enfin, juillet étant la période de vacances pour le personnel de la permanence nationale, il n'y avait pratiquement tout le mois strictement personne disponible...)

C'est ainsi qu'avec les moyens du bord, et en respectant scrupuleusement l'absolue priorité parlementaire, divers membres du Conseil Exécutif, comme aussi une foule de responsables de régions et de comités, ont fait leur possible: congrès régionaux axés en grande partie sur le sujet (j'en ai moi-même "fait" 7), articles et autres interventions dans les médias, sans compter deux conférences de presse tenues conjointement à Québec avec l'aile parlementaire, l'une au début et l'autre au plus fort du débat. De même suis-je pour ma part allé à l'Assemblée nationale quelques autres fois, quand ma présence et l'opinion du Conseil exécutif paraissaient requises. L'opinion n'a pas toujours été suivie, je n'ai de mon côté pas toujours été d'accord, mais encore une fois l'affaire était foncièrement parlementaire et personne n'a songé un instant à empêcher les députés de mener le débat à leur façon du début jusqu'à la fin.

Puis le "bill" est devenu la loi 22... Exactement comme en 1969 le "bill" 63 avait également fini par passer, alors aussi en dépit d'une toute petite opposition (et malgré la très grande effervescence que l'automne permettait). Quand une écrasante majorité parlementaire appuie un gouvernement qui a fait son lit, il est fatal qu'à la fin il s'y couche, et tout le Québec avec, jusqu'à un nouvel ordre. Sauf pour ceux qui ne cessent, à tout bout de champ, de crier à la révolution sans oser le dire ni même savoir précisément qu'ils y pensent!

lement la situation linguistique et culturelle; 4) que le PQ est sorti de là, tout compte fait, quelque peu renforcé grâce au brio avec lequel le groupe parlementaire a rempli, avec tout le soutien disponible, ce qui était son strict devoir.

### 3. Le "détonateur" de Johnson

Survient enfin, dans l'équipement général d'un tardif ajournement parlementaire, le boomrang auquel MM. Bourassa, Boutin et Cie se sont eux-mêmes condamnés dans Johnson.

Première constatation: dix mois après une élection générale où il avait recueilli 16.4% des votes, le PQ demeurerait assez parfaitement inorganisé dans ce comté, et de plus le contexte social et démographique y rendait une victoire absolument impensable.

Il en est qui, paraît-il, vont encore répétant dans le parti les propos d'un Maurice Bellemare pour qui c'est de fort bonne guerre: "Et Lévesque, lui, pourquoi n'y allait-il pas?" (C'est l'effet qu'avait à toutes fins utiles l'espace d'ultimatum que formulait récemment, dans une interview-chose, le député Robert Burns: "Que Lévesque se fasse élire avant les prochaines élections, ou bien..." Effet voulu ou inconscient, ce n'est pas à moi de le dire.)

Or, premièrement, un minimum d'honnêteté à l'égard des électeurs, dans un vaste comté encore grandement rural, me semble dicter qu'il faut à un député aussi présent et assidu que possible. Il m'eût été impossible de m'y engager sérieusement. M. Bellemare n'a pas de tels scrupules, ou peut-être, étant "intérimaire", escompte-t-il s'installer bientôt...

Mais surtout, deuxièmement, un tel plongeon est apparu dès le départ comme le pire des risques pour le moral et l'image même du PQ: dans ce

contexte, le président du parti se serait fait joyeusement hacher en menus morceaux.

Parce que le PQ, dans plusieurs coins du Johnson rural, est un parti qui n'a pas encore de racines solides et qui continue même à servir d'épouvantail — alors que M. Bellemare retrouvait là, surtout dans les ex-comtés de Bagot et Shefford, des milliers d'anciens cols bleus et leur toute récente nostalgie d'un parti disparu.

Parce que, de plus, Réal Caouette, ses séides et ses "poteaux" sont très forts dans la région et demeureront jusqu'à la fin parmi les pires ennemis du PQ, alors que leur active collusion était d'amblye acquise à M. Bellemare. (Pour ceux qui en douteraient, voici le texte vérifié de l'insanité télégraphiée par M. Caouette dès le lendemain du scrutin: "M. J.-Y. Morin, Parti séparatiste socialiste, Parlement de Québec. L'élection de M. Maurice Bellemare dans Johnson devrait suffire à vous démontrer que la population n'est définitivement pas prête à suivre les très précieux personnages de votre espèce. Il est salutaire pour la province et le pays de voir votre clique de destructeurs réduite à sa plus simple expression. Continuez de semer la haine, l'illogisme et la révolution. Suis très heureux de votre culbute et j'espère que ça servira de leçon. Réal Caouette, Chef National du Crédit social, Député de Témiscamingue." Sans autre commentaire...)

Parce que, enfin, s'apercevant en cours de route que M. Boutin était proprement vomi par les citoyens, la machine libérale s'est résignée assez visiblement à la victoire de M. Bellemare, pourvu que le PQ "se ramasse" troisième.

Cela étant, il ne restait qu'à tâcher malgré tout d'arriver plutôt deuxième, ou à tout le moins de franchir le seuil magique 20% des suffrages. Cet objectif minimum, visé dans l'improvisation et sans l'appui d'"organisateur" ruraux qu'on aurait pu rejoindre en temps normal, on l'a quand même atteint grâce à l'héroïque acharnement du noyau de militants du milieu et d'une foule de bénévoles de l'extérieur.

(Soit dit en passant, pour ceux qui préchent l'organisation-panacée, nous venons de faire dans Johnson ce saut modeste: de 16.4 à 21.8% des votes après 10 mois. Or, en 1972, soit deux ans après le premier scrutin, dans un contexte assez analogue mais sans M. Bellemare, on n'avait réalisé dans Gatineau qu'une progression un peu moins forte, soit de 13.1% (1970) à 17.7%. Et dans Gatineau, l'organisateur-en-chef était le député Marcel Léger.)

### L'intégrité du parti

De cet été tannant, donc, et de ses trois drames fort relatifs, ont surgi les préoccupations qui ont fait tant de bruit ces dernières semaines; de même que se re-pose derrière tout cela la question centrale du leadership.

Avant d'aborder ces thèmes à sensation, je me permets d'en souligner un autre qui, en général, semble passer dangereusement inaperçu. C'est un souci dont l'élection de Johnson, par certains aspects, me paraît pourtant souligner l'urgence.

Appelons les choses par leur nom: c'est la constatation inquiétante d'un sérieux début de relâchement, de "facilité" à l'ancienne mode, dans notre éthique électorale.

Il ne s'agit pas ici d'un certain carriérisme, parfois un peu profiteuse sur les bords, ni du grenouillage certain qui sévit çà et là, puisque ces phénomènes font depuis toujours partie intégrante de toute action politique, et qu'après sept ans de croissance et de vieillissement normal il serait miraculeux que le PQ demeurât surhumain sur ce plan.

Ce dont je parle très précisément, c'est d'une baisse flagrante, chez certains cadres du parti, de cette intégrité dans l'approche et les méthodes dont nous avons fait ensemble à la fois une exigence essentielle et un grand motif de fierté.

Dès 1973, peu nombreux mais significatifs, surtout du côté des dépenses et des contrôles budgétaires de la campagne, on avait dû noter certains cas de laxisme qui rappelaient scandaleusement le "bon vieux temps".

Cette fois, dans Johnson, d'aucuns ont vicé sans vergogne jusqu'aux instruments les plus publics de la campagne: on a sciemment fabriqué en fin de parcours un faux sondage admirablement inutile autant qu'odieux, et

qui a été remarqué. On a employé sans les aviser, pour étayer le slogan d'un "5ème député pour l'Opposition", les photos de MM. Camil Samson et Fabien Roy avec celles de nos six députés.

(Voir Annexe 1)

Je sais des gens, y compris des gens surprénants, qui ne trouvent là que des péchés "véniels": à gauche comme à droite, on peut si vite devenir l'équivalent de ce businessman ministre d'Elisenhower qui proclamait en toute candeur que "si c'est bon pour General Motors, alors c'est bon pour tous les Américains..." Avec d'autres que cela préoccupe également, je soutiens pour ma part que voilà une façon de "tourner" à vive allure en vrai vieux parti qu'intéresse seule l'efficacité à tout prix (puis par tous les moyens) de sa machine; et que si ce n'est pas en perdant brutalement, on risque d'y perdre non seulement l'un des attraits principaux du PQ mais une de ses deux ou trois raisons d'être essentielles.

### L'accession à l'indépendance

C'est Johnson aussi qui a fait surgir au premier plan la question lancinante qui se pose toujours sur le fameux comment de l'accession à l'indépendance: sur ce point, il faut bien avouer que pour une foule de membres du parti, et un nombre infiniment plus grand de Québécois qui n'en sont pas, les termes assez confus et en même temps trop "habiles" de notre programme ne sont pas de nature à nous faciliter les choses. Le Conseil National lui-même est quelque peu de cet avis, puisqu'il a formé un comité spécial là-dessus (dont le rapport, déposé à Mont-Joli samedi dernier, a fait l'objet pendant une heure d'une discussion passionnante et... passionnée).

Or, pendant l'élection de Johnson, c'est une double et grossière fausseté, inventée ou suggérée par M. Bellemare et véhiculée par certains journaux, qui avait d'abord fait rebondir le sujet: i.e. une rencontre avec M. Claude Morin qui n'a jamais eu lieu et une échéance de dix ans que M. Morin n'a jamais proposée.

Voici les faits. Ne pouvant lui non plus se désintéresser d'un sujet aussi important pour l'avenir de notre option, le Conseil Exécutif a reçu avec plaisir une première étude de M. Morin, celui de ses membres qui s'en souciait le plus activement. C'était une ébauche, trop massive et trop technique, et M. Morin fut le premier à admettre qu'elle ne répondait pas à notre besoin politique de clarté et de cohérence. Virent deux autres versions, de plus en plus serrées, mais qui n'étaient pas encore un dernier mot. Un autre texte est présentement en préparation.

Notons qu'en plus de cette insigne patience, M. Morin a eu envers ses collègues la loyauté, qui ne court pas nécessairement les rues, de ne rien publier, puisqu'un homme n'a pas à renoncer à sa liberté d'expression — surtout s'il a le simple bon goût d'avertir — du seul fait qu'il entre dans quelque instance que ce soit, politique ou autre.

(1) Ce rapport, touchant d'abord des cas particuliers qui avaient affecté le climat de la permanence du parti, puis débouchant sur une étude fouillée de nos structures et de la répartition des tâches, a été remis au Conseil Exécutif, fin mai, par MM. Camille Laurin premier chef parlementaire et vice-président du parti, Pierre Marois, ancien membre du C.E., et Jean-Claude Scraire, adjoint du chef de l'Opposition à Québec.

(2) Soit dit en passant, les députés du PQ ont ainsi pu fonctionner en toute liberté depuis l'an dernier à l'intérieur des normes générales du programme et des décisions conjointes de quelques rarissimes réunions d'orientation. Ce qui rend assez incongrus des textes comme celui où M. Laurent Laplante évoquait cette semaine dans Le Devoir (à partir de ses sources parlementaires) une espèce de climat de véritable "oppression", où même l'attitude à prendre sur un quelconque stade sportif serait implacablement dictée aux élus du parti!

Lundi: l'organisation, le leadership, conclusions.

# Québec

Les annulations aux élections fédérales en juillet

## Lévesque trouve les résultats "prodigieux"

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — "Compte tenu d'un sabotage de la campagne d'annulation provenant de l'intérieur même du Parti québécois, les résultats sont prodigieux."

C'est en ces termes que le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a commenté hier les chiffres officiels du dernier scrutin fédéral, selon lesquels 5,15 pour cent des 2,592,520 Québécois qui sont allés aux urnes ont effectivement annulé leur vote, soit 133,475 électeurs.

M. Lévesque, qui a été rejoint par téléphone à la permanence du PQ, à Montréal, s'est déclaré convaincu que l'analyse des résultats par comité pourrait démontrer que des gens du Parti québécois, particulièrement proches du Nouveau Parti démocratique, ont délibérément "contré" la campagne d'annulation.

Dans Ahuntsic, correspondant au comté de Crémazie où M. Jacques Parizeau avait fait une belle lutte au ministre de l'Immigration en 1973, le taux d'annulation est le plus fort de la province et se chiffre par 9,9 pour cent.

Rejoint à son bureau de Québec, le député péquiste de St-Jacques, M. Claude Charron, tout en se déclarant satisfait des résultats dans son comté, soit 8,3 pour cent dans le comté fédéral de Ste-Marie, a exprimé de sérieuses réserves quant à la rentabilité d'une telle campagne d'annulation au niveau de la stratégie politique.

Sur ce point, M. René Lévesque n'est pas d'accord; les députés péquistes se sont plutôt abstenus de se prononcer sur la question puisque l'aile

parlementaire était absente des deux conseils nationaux, à Hull et à Montréal, lorsque fut prise la décision en faveur de la campagne d'annulation.

Pour le député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, rejoint dans son comté, il est juste d'affirmer que l'aile parlementaire était beaucoup plus favorable à une polarisation des efforts vers les débats sur le bill 22, mais il ne faut pas en conclure à une dissension entre le caucus des députés et l'exécutif national.

Selon M. Bédard, il y avait manque de communication entre les deux instances du parti à ce moment-là, et l'absence de l'aile parlementaire aux conseils nationaux est uniquement attribuable à la somme extraordinaire de travail qu'ils avaient à fournir à l'Assemblée nationale.

Ces chiffres démontrent

## Pour les fédéraux, l'anti-campagne du PQ a été une erreur tactique

OTTAWA (PC) — Chez les hommes politiques fédéraux, la campagne du Parti québécois pour l'annulation des votes est une erreur tactique qui révèle les divisions internes au sein du parti.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, représentant la circonscription montréalaise de Papineau, soutient notamment que les responsables de la stratégie politique du PQ ont fait preuve d'une incompétence qui démontre bien que ce parti ne réussira jamais à augmenter son nombre de voix.

"même si vous annulez, vous continuez de payer des impôts au fédéral".

M. La Salle, qui affirme que plusieurs organisateurs péquistes l'ont appuyé officiellement au cours de la dernière campagne, évalue à quelque 75 pour cent la proportion de partisans du PQ qui ont voté en sa faveur.

"Mon attitude à Ottawa est essentiellement centrée sur les intérêts québécois; au provin-

cial, ils votent PQ, mais au fédéral, ils votent La Salle", a-t-il affirmé, rejoint à son bureau de Joliette.

À l'extérieur de la région métropolitaine, ce sont les comtés de Louis-Hébert et Richelieu, avec respectivement un taux d'annulation de huit pour cent, où la consigne du PQ a été le mieux observée. On note par ailleurs des taux de 7,9 pour cent dans Chambly, 7,8 pour cent dans Longueuil, et 7,4 pour cent dans Terrebonne.

Les 5,15 pour cent d'annulation au Québec représentent une baisse comparative-

ment l'usage de la langue française, certificat dont aura besoin toute entreprise transigeant avec le gouvernement ou pouvant en recevoir une aide financière.

Cours de langues

Le manuel précise que tout

anglophone ne possédant pas une maîtrise suffisante du français ne pourra accéder à certains hauts postes.

Conformément à la définition du français comme langue de travail, les communications internes sont en français. Toute le personnel doit donc posséder une connais-

sance du français, connaissance plus ou moins grande suivant le poste.

Le manuel ajoute que des cours d'anglais s'imposent

pour que des francophones obtiennent des postes de direction. De même, des cours de français devraient être donnés non seulement aux anglophones mais aussi à quiconque a le français comme langue maternelle mais qui utilise habituellement les termes techniques anglais.

Le manuel ajoute que des cours d'anglais s'imposent

pour que des francophones obtiennent des postes de direction. De même, des cours de français devraient être donnés non seulement aux anglophones mais aussi à quiconque a le français comme langue maternelle mais qui utilise habituellement les termes techniques anglais.



Le SR - 71 (Lockheed Blackbird Aircraft) s'envolait hier d'une base américaine en Angleterre pour Los Angeles, tentant de battre un record de vitesse.

## Mobilisation à la CSN derrière les grévistes du transport en commun

par Gisèle Tremblay

Le communiqué de la CSN précise que partout, les travailleurs ressentent vivement l'inflation et sont "prêts à prendre les moyens nécessaires" pour obtenir l'indexation et en finir avec les injonctions. C'est une indication bien faible de l'état d'esprit des syndiqués consultés. Mais la première évaluation véritable de ce à quoi sont prêts les syndiqués ne sera présentée que mercredi prochain, à la prochaine session régulière du Conseil confédéral.

Quant à l'appui aux grévistes de la CTCUM, il se manifeste encore timidement, par une simple présence sur les lignes de piquetage. Mais ce modeste début correspond à la volonté du président de la CSN, M. Marcel Pepin, de n'engager ses troupes que progressivement, à leur rythme, en comptant sur la contagion de la lutte.

Mais il paraît clair, à ce stade, que l'offensive de la CSN sur l'indexation passe par le conflit de la CTCUM, devenu maintenant examplaire.

Au plan de l'indexation, parce que la demande s'adresse à un employeur public, qui consacre par ailleurs de fortes sommes à des dépenses dites fastueuses (comme les Olympiques), et qui refuse par surcroît toute négociation sur le sujet.

Au plan des injonctions, parce que celle de la CTCUM est défiée depuis plus d'un mois (elle a été émise le 7 août), parce que les accusations d'outrage au tribunal ont atteint ensuite un nombre sans précédent (214, dont plusieurs contre les mêmes personnes), et parce que les peines encourues de ce fait (\$50,000 d'amende et un an de prison) risquent d'être sans proportion avec la "faute" légale. L'injonction est une arme dont ce conflit fait le procès.

Ce conflit est donc un conflit que la CSN doit gagner, pour lui-même et pour sa grande offensive.

Selon un manuel encore sous presse

## Loi 22: priorité d'emploi aux francophones

Bien qu'il soutienne que l'anti-campagne ait été une erreur tactique de la part de M. Lévesque, le député libéral de Montréal-St-Denis, M. Marcel Prud'homme, ne croit pas qu'elle ait contribué à diminuer l'appui populaire du PQ.

"J'aimerais bien dire qu'il s'agit du début de la fin pour eux, mais je suis convaincu qu'ils recollecteraient à nouveau 30 pour cent des voix s'il y avait des élections demain matin", a-t-il déclaré.

Pour le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, la campagne d'annulation était illogique puisque

(PC) — Un manuel que va faire paraître le gouvernement provincial révèle que la Loi sur la langue officielle va exiger la priorité d'emploi pour les francophones et que tous les employés anglophones devront un jour ou l'autre apprendre le français.

Toutefois, aucun délai n'est indiqué pour la mise en application de cette loi instaurant le français comme langue officielle du Québec.

Le quotidien "The Gazette" rapporte avoir obtenu

un jeu d'épreuves de la version française du manuel et que des hommes d'affaires en ont reçu des copies, le 31 juillet, le jour même de la proclamation de la loi.

M. Léo Gagné, de l'Office de la langue française, a précisé qu'il ne s'agit pas là d'un document secret: on le mettra en circulation dès que l'impression en sera terminée.

D'après cette loi, le gouvernement exigera, éventuellement, que les entreprises obtiennent un certificat affir-

mant l'usage de la langue française, certificat dont aura besoin toute entreprise transigeant avec le gouvernement ou pouvant en recevoir une aide financière.

Cours de langues

Le manuel précise que tout

anglophone ne possédant pas une maîtrise suffisante du français ne pourra accéder à certains hauts postes.

Conformément à la définition du français comme langue de travail, les communications internes sont en français. Toute le personnel doit donc posséder une connais-

sance du français, connaissance plus ou moins grande suivant le poste.

Le manuel ajoute que des cours d'anglais s'imposent

pour que des francophones obtiennent des postes de direction. De même, des cours de français devraient être donnés non seulement aux anglophones mais aussi à quiconque a le français comme langue maternelle mais qui utilise habituellement les termes techniques anglais.

Le manuel ajoute que des cours d'anglais s'imposent

pour que des francophones obtiennent des postes de direction. De même, des cours de français devraient être donnés non seulement aux anglophones mais aussi à quiconque a le français comme langue maternelle mais qui utilise habituellement les termes techniques anglais.

Le manuel ajoute que des cours d'anglais s'imposent

pour que des francophones obtiennent des postes de direction. De même, des cours de français devraient être donnés non seulement aux anglophones mais aussi à quiconque a le français comme langue maternelle mais qui utilise habituellement les termes techniques anglais.

Une suggestion de l'Association médicale canadienne

## Avortement: abolition des comités thérapeutiques?

par Marcelle Bourque

À la veille du début du procès du Dr Henry Morgentaler en Cour suprême, procès qui relancera sûrement le débat sur l'avortement, l'Association médicale canadienne a senti le besoin de faire connaître ses opinions sur la question. Il ressort du rapport qu'elle a récemment rendu public que sa position a évolué depuis 1967. L'Association ne croit plus à l'action des comités thérapeutiques dans les hôpitaux. Elle se préoccupe aussi énormément de planning familial.

L'Association médicale canadienne essaie de se situer en dehors des débats passionnés opposant les "gauchistes défenseurs de la liberté individuelle" aux "droitistes défenseurs de l'ordre et des valeurs traditionnelles". Elle ne veut pas non plus être de ceux qui refusent, par lassitude ou par lâcheté, d'envisager la situation.

L'Association précise bien que l'avortement n'est pas un problème médical. C'est un problème d'ordre éthique. Il n'incombe donc pas aux médecins de le régler. Ils ont quand même droit et devoir d'avoir leurs opinions sur la question.

Leur position officielle était claire en 1966. L'avortement devait être pratiqué par un médecin, après consultation

d'un comité thérapeutique. Il devait se faire dans un hôpital à soins actifs, avec consentement écrit de la patiente et de son mari (ou d'un tuteur) et lorsque l'accouchement était de nature à mettre en danger la vie et la santé "physique" de la mère. Cette prise de position a grandement influencé les dispositions de la loi sur l'avortement édictée par le gouvernement fédéral en 1967. L'Association médicale canadienne dit ne pas être allé plus loin dans le sens de la libéralisation à ce moment-là, parce que ni le public ni les gouvernants n'étaient prêts à en accepter davantage.

Évolution des mentalités

Mais les mentalités évoluent. Depuis 1967, comme motifs justifiant l'interruption d'une grossesse, les médecins acceptent: le danger qu'encourt la santé de la mère à mener cette grossesse à terme (il ne s'agit plus de santé uniquement physique), le risque que court l'enfant de naître avec une infirmité grave et la présomption raisonnable qu'un délit sexuel a été commis. Le législateur est toutefois demeuré sourd à ces suggestions d'amendements au code criminel.

En 1971, la position de l'Association est devenue encore plus libérale. Elle reconnaît maintenant qu'on peut interrompre une grossesse pour des raisons d'ordre social.

Elle nie la nécessité des comités de consultation thérapeutiques.

Pour l'Association médicale canadienne la décision de pratiquer un avortement doit se prendre à deux: la patiente et son médecin. Ce qui ne veut pas dire que l'Association est favorable au principe de l'avortement sur demande. Elle s'y oppose au contraire fermement. Comme elle s'oppose à ce qu'on pratique des avortements en dehors des centres hospitaliers (dans des cabinets de médecins, par exemple). L'avortement doit rester un acte sur lequel quelqu'un doit exercer un contrôle.

Pour une planification des naissances

L'Association médicale canadienne déplore le fait que la discussion publique sur l'avortement ait obnubilé les esprits. Ce débat passionné masque la véritable question: celle de la planification familiale. On a perdu de vue les véritables causes du problème des grossesses indésirées. Tellement que, selon l'Association, cela nous a empêchés de déployer les énergies nécessaires à la mise sur pied d'un programme valable de planification familiale.

Depuis 1967, les médecins membres mènent campagne pour l'abrogation de l'article du code criminel qui défend

de prescrire des contraceptifs, de les commercialiser ou d'en faire l'objet d'une propagande publicitaire. Ils veulent:

— que l'on mette à la disposition de tous les habitants du pays les conseils et l'aide nécessaires pour assurer un planning familial.

— que la responsabilité d'informer et de conseiller le public en la matière incombe aux médecins de façon officielle: responsabilité qui devrait être partagée par d'autres organismes chargés d'éducation dans le domaine de la santé

— qu'on crée ces organismes de planification familiale — que les membres travaillent en collaboration avec le corps médical et sous sa surveillance.

Pour l'Association médicale canadienne, l'avortement n'est pas un moyen de contrôler la population d'un pays. Il faut donc de toute urgence s'occuper efficacement de planification familiale.

### Erratum

"L'édifice Veilleux," non pas "Teilleur"

Une faute de typographie a transformé, hier, "l'édifice Veilleux" en "édifice Teilleur". Tout le monde aura compris qu'il s'agit en effet du député de Saint-Jean, M. Jacques Veilleux. Voir article du JOUR de vendredi, en page six.

## quoi faire au Québec?

SAMEDI

CANTONS DE L'EST

Thetford-Mines: Cinquième Jeux provinciaux pour handicapés physiques à la Polyvalente.

LAURENTIDES

Sainte-Agathe, Fatima, Saint-Jovite, Saint-Donat: Foire d'automne des Hautes-Laurentides. Expositions, compétitions sportives, excursions, etc...

OUTAOUAIS

Montebello: Clôture du congrès de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec au Château Montebello.

QUÉBEC

Ste-Foy: Congrès provincial des techniciens professionnels à l'hôtel Quality Inn. Sujet: reconnaissance officielle de la profession de technologiste.

Valcartier: Présentation annuelle des activités militaires dans le cadre de la journée des Forces canadiennes. Invités: M. et Mme Raymond Garneau.

SAINT-JEAN

Saint-Jean-sur-Richelieu: Soirée de clôture du Festival Johannais, à la Base des Forces Canadiennes de Saint-Jean. Clôture de la Semaine du Bénévotat à la Place Saint-Jean.

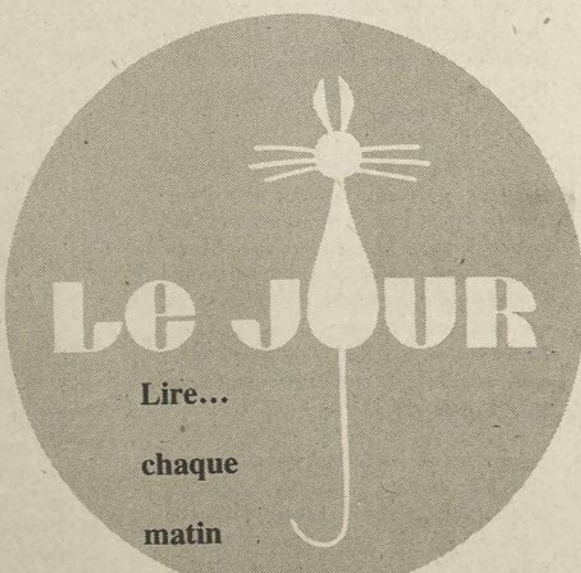
SAMEDI ET DIMANCHE

BAS SAINT-LAURENT

Cabano: Fête populaire organisée par le Comité de Survivance de Cabano.

ÉTUDIANTS! ENSEIGNANTS

Ca presse! Faites-vous un devoir de



ABONNEMENT DE: 7 mois: \$33.00  
8 mois: 37.00  
9 mois: 41.00  
10 mois: 45.00

canada

Québec dépose un document sur la création d'emplois

# La réaction des premiers ministres a été "positive"

— Robert Bourassa

TORONTO (PC) — Un document sur les programmes fédéraux de création d'emplois, déposé hier à la 15e conférence des premiers ministres provinciaux par M. Robert Bourassa, a soulevé "une réaction très positive", d'après le premier ministre du Québec.

M. Bourassa soulignait dans le document les grands sujets de mécontentement provincial en rapport avec ces programmes:

— les critères d'acceptation, souvent trop rigides;

— l'insuffisance du préavis donné aux provinces pour leur mise en oeuvre;

— le fait que les programmes ne sont financés par le fédéral que de façon temporaire et souvent dans des domaines de juridiction provinciale, de

sorte que les provinces sont souvent obligées de les prendre à leur compte, après leur abandon par le gouvernement central.

Le Québec a donc suggéré aux autres provinces de demander au fédéral de maintenir pour une période de trois ans, à partir de 1975, le programme de prêts pour la création d'emplois, s'il accepte d'assouplir les règles de recevabilité des projets et d'annoncer la reconduction du programme aussitôt que possible.

## Les Initiatives locales

Dans le cas du programme d'Initiatives locales, M. Bourassa s'est demandé s'il n'y aurait pas lieu que les provinces incitent collectivement le fédéral à favoriser d'abord des initiatives dans des domaines de sa propre juridiction, "plutôt que de s'intéres-

ser à des questions d'intérêt local et de parachuter des priorités dans les communautés locales."

Rappelant que les ministres provinciaux responsables de la main-d'oeuvre ont déjà demandé que l'entière administration de ces programmes soit laissée aux provinces, M. Bourassa a déclaré que "cette solution serait idéale".

Il serait réaliste que les provinces demandent à Ottawa de leur reconnaître formellement un droit de veto sur chacun des programmes soumis, ainsi qu'un droit d'initiative et d'assistance dans l'élaboration des projets.

Les corporations municipales ne devraient pas avoir la permission de présenter leurs projets directement au ministère fédéral de la Main-d'oeuvre, mais devraient le faire par l'entremise du minis-

ère provincial des Affaires municipales.

## Question de principe

"C'est là une question de principe que nous ne pouvons ignorer", a dit M. Bourassa.

Le premier ministre du Québec a par la suite révélé aux journalistes que le document n'avait soulevé aucune opposition à la conférence, même si certains premiers ministres provinciaux ne s'étaient pas prononcés.

Si le fédéral acceptait ces demandes, a-t-il dit, le système permettrait alors au Québec d'appliquer ses propres priorités en rapport avec les programmes fédéraux de création d'emplois.



TORONTO—Les premiers ministres des provinces du Canada ont accordé quelques instants aux photographes. De gauche à droite, William Davis (Ontario), Dave Barret (Colombie-Britannique), Frank Moores (Terre-Neuve), Robert Bourassa (Québec), Peter Nicholson, représentant Gerald Regan (Nouvelle-Écosse), Peter Lougheed (Alberta), Richard Hatfield (Nouveau-Brunswick), Allan Blakeney (Saskatchewan), Ed Schreyer (Manitoba) et Alex Campbell (Île-du-Prince-Édouard).

## bref canada

### La croissance de l'appareil gouvernemental, cause de l'inflation

SASKATOON (PC) — La croissance constante de l'appareil gouvernemental pourrait être une cause de l'inflation, provoquer des difficultés de mise en application des politiques et limiter la liberté individuelle et la démocratie a déclaré, jeudi, M. Robert Ritchie, assistant du leader conservateur Robert Stanfield.

M. Ritchie a déclaré d'autre part à la conférence annuelle de l'Institut canadien des comptables agréés que le temps était venu de décider si l'on devait permettre au gouvernement de continuer de s'accroître.

En 1950, le budget gouvernemental représentait 22 pour cent du revenu national brut, a rappelé M. Ritchie, alors qu'en 1972 il a été de 38,5 pour cent.

La croissance du gouvernement ne vient pas d'une recherche de pouvoir, mais cette croissance demande de plus grands revenus et le tout résulte en des hausses de taxes, a estimé M. Ritchie.

Selon lui les hausses de taxes peuvent inciter les hommes d'affaires à prendre moins de risques, ce qui peut mener à un ralentissement de l'économie et une montée des prix dans le domaine des produits manufacturés.

### Le Centre de coordination de la Main-d'oeuvre d'Halifax fonctionne bien

HALIFAX (PC) — Un centre de coordination installé en juin par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre pour accélérer le placement de personnes cherchant un emploi fonctionne "extrêmement bien", a déclaré jeudi un fonctionnaire fédéral.

M. Mark McKee, directeur du bureau du ministère de la Main-d'oeuvre à Halifax, a déclaré par ailleurs que le système en question, qui compte des appareils perfectionnés de traitement de l'information, se situe dans le cadre d'un projet pilote.

Halifax est ainsi la première ville canadienne à avoir ce système. M. McKee a indiqué d'autre part que Québec est la seule autre ville du pays où l'installation de ce système est envisagée pour en poursuivre la mise à l'essai.

Le système permet aux employeurs de composer un numéro de téléphone réservé spécialement à cette fin par le ministère, et d'indiquer les emplois disponibles. Cette information est ensuite enregistrée et transmise en cinq points de la région de Halifax.

Les descriptions d'emplois disponibles sont effacées deux fois par jour à mesure que des candidats sont acceptés à ces postes.

### Négocier pour régler les conflits

WINNIPEG (PC) — Après une longue enquête sur les relations de travail dans la Fonction publique du Manitoba, un volumineux rapport insiste fortement sur la négociation collective pour régler les conflits. Ce rapport, publié, jeudi, fait suite à la première enquête du Comité mixte créé en 1964 pour s'occuper des conditions de travail dans la Fonction publique: gouvernement provincial, municipalités, domaine de l'enseignement, compagnies de la Couronne, réseau téléphonique du Manitoba.

Le seul point sur lequel le Comité mixte a fait l'unanimité est celui de la négociation collective.

Le rapport recommande de fractionner en 8 ou 12 unités de négociation ce qui n'est actuellement qu'une seule unité de l'Association des fonctionnaires du gouvernement, de façon à mieux tenir compte des intérêts et des priorités des différents groupes.

Le ministre du Travail, M. A.-R. Paulley, a laissé entendre qu'il va proposer au Conseil des ministres certaines recommandations, sans préciser lesquelles.

On prévoit de l'agitation dans la Fonction publique car les troubles sociaux, les protestations augmentent. Les emplois dans la fonction publique sont moins attrayants que dans l'entreprise privée, mais la syndicalisation des fonctionnaires est maintenant plus active.

### En Ontario, les taxes sur la propriété augmenteront

TORONTO (PC) — Les récents accords du gouvernement ontarien avec les employés d'hôpitaux feront que l'an prochain les taxes sur la propriété donc les loyers seront augmentées.

C'est en tout cas ce qu'a prédit, jeudi, le trésorier provincial, M. John White. "Les augmentations de salaires de 34 à 75 pour cent jointes à la hausse des autres frais, pousseront les dépenses hospitalières à un demi-milliard de plus jusqu'à la fin de l'année et l'an prochain", a expliqué M. White.

Dans cette interview, le ministre a ajouté que le taux de la taxe foncière va grimper, lui aussi, parce qu'il faudra payer davantage les employés d'hôpitaux, ce qui laissera moins d'argent aux municipalités et aux Commissions scolaires.

Le gouvernement provincial verse actuellement \$2,4 milliards aux municipalités et aux Commissions scolaires, soit 14,2 pour cent de plus qu'en 1973, ce qui a empêché des augmentations de taxes dans la plupart des municipalités.

Toutefois, M. White espère bien n'avoir pas à augmenter les primes "assurance-santé", cette année ni l'an prochain.

Nos revenus fiscaux augmentent de 14 pour cent cette année, dit-il, mais nos dépenses montent plus vite, même si nous faisons notre possible pour les réduire.

### À Toronto, le prix des maisons baisse

TORONTO (PC) — D'après des agents en immobilier, le prix moyen des maisons à Toronto a baissé de \$800 le mois dernier, mais les acheteurs attendent en espérant de nouvelles baisses.

D'autre acheteurs potentiels comptent sur une baisse du taux des intérêts sur les hypothèques, actuellement à 12 pour cent. Au mois d'août, plus de 8,000 maisons étaient en vente mais moins de 1,200 ont trouvé preneurs.

Un propriétaire a refusé \$85,000 en mars; après avoir attendu en vain pendant quatre mois il l'offre à \$69,000 sans plus de succès.

Un expert est d'avis que cette baisse du prix des maisons ne reflète vraiment pas le marché: il met en cause l'inflation.

Au mois d'août on a vendu environ 300 maisons de moins qu'en août de l'an dernier, avec un prix moyen de \$56,020, soit \$800 de moins qu'en juillet. C'est 20 pour cent de moins qu'il faudrait pour satisfaire celui qui a un revenu moyen.

## Inutile de stocker du sucre, il n'y a pas de pénurie

— Mme Plumptre

OTTAWA (PC) — Inutile de paniquer, se ruier et stocker du sucre, il y a assez de cette denrée au Canada pour satisfaire les besoins de tous et de chacun, selon la présidente de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, Mme Beryl Plumptre.

La Commission, dit Mme Plumptre dans un commu-

niqué émis vendredi, a étudié la situation du sucre au Canada suite à une vague d'histoires "d'épouvante" apparues récemment dans les médias d'information quant à la possibilité de pénuries et de prix tout à fait irréalistes.

"Les consommateurs n'ont aucune raison de se ruier sur le sucre pour constituer des réserves. Le Canada a tout le sucre dont il a be-

soin," selon la Commission.

D'autre part, le prix du sucre reste le principal sujet des plaintes adressées à la Commission par les consommateurs, avant le lait ou la viande.

En plus de se plaindre des prix, les consommateurs signalent que les magasins n'affichent pas ces prix à l'étalage et ne l'indiquent qu'au moment de la vente.

## Les Acadiens "déportés" du Parc de Kouchibouguac ignorent ce qui les attend

KOUCHIBOUGUAC, N.-B. (PC) — Cinq années après la signature d'une entente fédérale-provinciale pour la création du Parc Kouchibouguac, le millier d'Acadiens déplacés ne sait pas encore ce qui l'attend. Tous ces gens se trouvent dans le comté de Kent, dont la situation n'est pas rose, et ils s'ajustent péniblement à leur nouveau milieu. Depuis ces cinq années, les négociations avec les gouvernements ont été pénibles, et marquées d'accusations et de menaces.

Les expulsés ont plusieurs fois occupé les bureaux de l'administration du parc; il y a eut des arrestations, et des incendies ont détruit des bâtiments et un pont couvert.

Bien des gens, même des propriétaires qui n'habitaient pas sur le terrain exproprié, n'ont pas encore reçu leurs pleines compensations de la province; d'autres regrettent d'avoir accepté des argents

pour leurs biens et pour leurs droits de pêche.

### Paradis perdu

Quant au parc, son aménagement est en retard d'au moins 18 mois, et la province ne peut y procurer des emplois à cause d'interminables négociations avec Ottawa.

Jackie Vautour, porte-parole des protestataires, ne veut plus parler. La seule chose à faire, dit-il, c'est de fermer le parc en attendant que l'on fasse une évaluation des terres aux prix de 1974 et qu'on négocie un nouvel accord sur les droits de pêche.

Ce futur parc profitera de paysages magnifiques et de trois petites rivières qui se jettent dans le golfe du Saint-Laurent. Il y avait dans cette région des petits villages acadiens où l'on vivait surtout de pêche, de chasse, et un peu de la coupe de bois. On n'était pas riche, mais on vivait heureux et tranquille.

## Ceux qui s'en prennent à Bell Canada sont des communistes!

— Caouette

OTTAWA (PC) — Le chef du Parti créditiste, M. Réal Caouette, qualifie dans un communiqué émis hier, de communistes ceux qui s'attaquent à Bell Canada en oubliant l'Hydro-Québec.

"Les avez-vous entendus, ces énergumènes, protester contre la hausse des taux de l'Hydro-Québec et de toutes les patentes gouvernementales qui tentent de prendre le contrôle de la vie économique de nos concitoyens, demande M. Caouette.

"C'est ici une preuve claire, évidente et précise, en déduit le chef créditiste, que ces gens, en toute malhonnêteté, travaillent pour le communisme au lieu de tra-

vailler pour l'expression libre de citoyens libres."

### Pègre

Pour ce qui est de la destruction d'œufs et de dindons, M. Caouette, dans un second communiqué, constate que "la distribution de l'abondance est entre les mains de la pègre doublée des gouvernements".

La solution, selon le chef créditiste, réside dans "la distribution d'un dividende national par la Banque du Canada permettant au consommateur d'acheter la production sans passer par les voleurs de la distribution."

## Automobiles

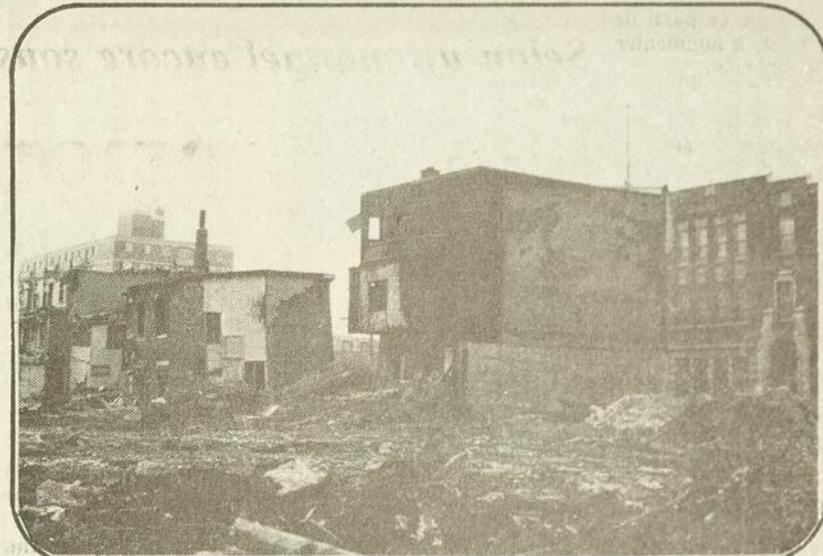
### Tous les modèles '74 ont été vendus

Prévoyant des hausses de prix sur les modèles 1975, les acheteurs d'automobiles neuves ont pratiquement épuisé le stock des modèles 1974, selon les concessionnaires.

Les clients se seraient littéralement rués chez les concessionnaires durant le mois d'août, période généralement creuse dans la vente d'automobiles.

La plupart des gens savent en effet qu'il y aura peu de différence entre les modèles 1974 et 1975, sinon dans le prix.

Seul American Motors possède des stocks suffisants de modèles 1974 pour répondre à la demande, puisque la production de ces modèles a été exceptionnellement prolongée jusqu'au 15 novembre.



Depuis 1961, plus de 28,000 logements à loyer modique sont disparus à Montréal. Depuis 1960, l'administration Drapeau n'a construit et rénové que 5,300 logements publics.

### Le Rassemblement des Citoyens de Montréal propose:

— à court terme: construire et restaurer 50,000 logements sur une période de 5 ans.

— à long terme: mettre en marche des programmes:

d'aide aux sociétés coopérative de logements; de remise en état des logements; de prêts pour faciliter l'acquisition d'une maison; de subventions de loyers.

Pour changer la situation actuelle, le R.C.M. a besoin de votre appui.

Vous trouverez ci-joint un chèque au montant de Je suis membre du R.C.M. \_\_\_\_\_ District \_\_\_\_\_ Don \_\_\_\_\_ Je veux devenir membre du R.C.M. Cotisation \$2.00 \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_ Adresse \_\_\_\_\_ Tel.: \_\_\_\_\_

# le monde

Éthiopie

## Les perspectives de la révolution éthiopienne

Pour l'Éthiopien de la ville l'empereur Haïlé Sélassié n'existe déjà plus. Depuis la déposition jeudi du Négus, le calme règne à Addis-Abéba où la vie a repris un cours normal. Le couvre-feu a été sensiblement allégé, et bien que les frontières soient encore fermées, les liaisons aériennes internationales ont été rétablies. Quel sera à présent la stratégie du nouveau chef, le général Michael Andom, nommé à la tête du "comité de coordination" militaire et qui détient tous les pouvoirs? Désireux de maintenir avec le nouveau régime les mêmes "bonnes relations" qu'avec celui de l'ex-"roi des rois", le gouvernement américain qui se demande si le nouvel homme fort de l'Éthiopie est un "Néguib ou un Nasser", sera-t-il obligé de "réajuster" sa politique dans cette partie du monde?



ADDIS ABÉBA (d'après l'AFP) — Déroulante, sans aucune comparaison possible avec ce qui s'est passé ailleurs dans le monde dans ce domaine, la révolution éthiopienne commencée en février vient de franchir un cap décisif avec la déposition de l'empereur Haïlé Sélassié. Les militaires éthiopiens ont franchi le "Rubicon" mais, de l'avis général le plus dur reste à faire.

tive, préoccupante. Le peuple n'a pas encore réalisé la portée historique que constitue la chute du dernier monarque absolu de l'histoire de l'Éthiopie.

Dans cette conjoncture incertaine, la meilleure solution pour y voir clair est de tenter de pénétrer la "stratégie" du mouvement militaire révolutionnaire en expliquant son cheminement et sa dynamique particulière.

Le pays se trouve en effet dans une situation économique, politique et administra-

Il faut tout d'abord admettre que la chute du Négus n'a

révolution était contre l'élimination du pouvoir d'Haïlé Sélassié. La pression populaire, sensibilisée par une campagne d'action psychologique où certains ont pu voir la main de Pékin, a fini par obtenir la chute du souverain.

Cette révolution, jusqu'à présent, ne semble toutefois influencée par aucune idéologie étrangère. La révolution éthiopienne, est avant tout d'esprit "nationaliste" et "démocratique", même si, dans un premier temps, les militaires se montrent quelque peu autoritaires pour maintenir l'ordre et la paix civile. La hantise des chefs de la révolution, depuis le mois de février, est en effet l'éclatement d'une guerre civile.

Sans Constitution, sans Parlement, sans véritable administration civile, l'Éthiopie va s'installer pour quelques temps dans le "provisoire". Le gouvernement militaire lui-même est provisoire.

À plus long terme, de nombreux spécialistes estiment que le vieil empire Abissin, en raison de son ancienne et très originale civilisation, est vraisemblablement le seul pays africain à pouvoir mettre en place une véritable démocratie. Cela, les militaires éthiopiens le savent et sont conscients, de ce fait, des limites de leur action. C'est pourquoi ils maintiennent pour le moment la fiction d'un gouvernement civil (dirigé par un militaire le général Aman Andom) qui sera amené tôt ou tard à reprendre les affaires du pays en main.

### L'aide américaine

Désireux de maintenir avec le nouveau régime éthiopiens les mêmes "bonnes relations" qu'avec celui de l'ex-empereur Haïlé Sélassié, le gouvernement américain ne se hasarde pour l'instant à aucun "parti", les milieux proches du Département d'État estiment que le général Aman Michael Andom n'est pas un adversaire idéologique des États-Unis, mais ils soulignent qu'il est loin d'être un admirateur des États-Unis. Le département d'État a cependant annoncé que les programmes d'aide déjà décidés ne seraient pas suspendus, et que les

Toutes les décisions du "comité de coordination" militaire ont toujours été prises collégialement après consultation de toutes les tendances. C'est ainsi que, jusqu'à une période récente, une majorité des chefs de la

États-Unis attendraient, pour passer de nouveaux accords, que le nouveau gouvernement montre qu'il contrôle le pays et respecte ses obligations internationales.

En 1973, l'empereur était venu aux États-Unis demander des renforts en avions modernes et en armements lourds. On lui avait opposé un "non" poli. Mais en avril dernier, à la suite, précisément dans les milieux proches du département d'État du renforcement de l'aide soviétique à la Somalie, était prise la décision d'accroître l'assistance à l'Éthiopie: sur le plan militaire, elle se monte en 1974 à \$11.3 millions en dont, et \$11 millions en crédit, tandis que l'aide économique s'élève à \$36.8 millions.

Les événements d'Éthiopie attirent à nouveau l'attention sur la "course aux armements" des deux super-puissances dans l'océan Indien. L'opinion du chef des services de renseignement américains, reproduite en partie dans le bulletin des débats du Congrès, est que "l'on va assister à une augmentation progressive de la présence soviétique dans la région de l'océan Indien, et s'il y a un renforcement particulier des États-Unis, les Soviétiques augmenteront graduellement leur présence, afin de répondre à tout engagement supplémentaire substantiel de l'Amérique".

### Union-Soviétique

## Le coucher de soleil du capitalisme mondial

MOSCOU, (AFP)—La "Pravda" a évoqué hier le "soleil couchant du capitalisme mondial" dans un nouvel article sur la crise économique de l'Occident, qui est devenue peu à peu au cours des dernières semaines l'un des grands thèmes de la presse soviétique.

Plusieurs articles théoriques d'importance majeure ont déjà annoncé que l'inflation et la crise monétaire avaient entraîné une "aggravation de la crise générale du capitalisme".

Pour la première fois depuis 50 ans

## Liberté de la presse au Portugal

LISBONNE (D'après l'AFP) — Pour la première fois depuis 50 ans, le Portugal va jouir d'une véritable liberté de la presse aux termes d'un projet de loi qui a été annoncé hier par le commandant Sanches Osorio, ministre de la communication sociale, nouveau nom du ministère de l'Information.

la presse. Accord Frelimo-Portugal

Un accord délimitant les responsabilités du Frelimo et des forces armées portugaises pour le main-

portugaise se voit confier les opérations de maintien de l'ordre dans le centre de la ville. Des commandos mixtes patrouilleront dans les zones intermédiaires, ajoute le communiqué.



Le document, qui est sous certains aspects presque révolutionnaire par rapport à la situation qui prévalait sous l'ancien régime, prévoit une liberté complète des publications, sans censure préalable.

Le ministre a déclaré notamment: "le projet de loi écarte tout moyen administratif restrictif à la liberté d'expression... La censure préalable, de triste mémoire, est supprimée. Les auteurs du projet n'admettent pas les ciseaux du censeur".

Bien que le texte complet du document n'ait pas encore été publié, on apprend de bonne source qu'outre l'abolition de la censure, il définit un statut du journaliste et des entreprises de presse et porte création d'un conseil de la presse. Un préambule consacré à "la liberté de la presse et au droit à l'information" prévoit le droit de réponse et le recours au conseil de

tien de l'ordre à Lourenço Marques a été conclu hier en fin de matinée entre les deux parties, annonce un communiqué du haut commissariat du Mozambique.

Le Frelimo est chargé selon cet accord diffusé par "Radio Clube", d'assurer la sécurité dans les zones urbaines de Lourenço Marques. Pour sa part, l'armée régulière

"La situation se normalise à Lourenço Marques en dépit de quelques incidents sporadiques", précise un autre communiqué diffusé par Radio-Clube.

Selon les derniers chiffres officiels, le nombre des victimes des incidents au cours des 8 derniers jours à quatre-vingt-sept morts et trois cent blessés dont deux cents légèrement atteints.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

PAR GERMAIN. Crossword puzzle grid with numbers 1-12.

HORIZONTELEMENT. 1-Qualifie des femmes qui ont gagné beaucoup de fructeur en laissant tomber des tas de vieilles affaires... 2-(suite) Qualifie des hommes que ces femmes méritent bien et qui s'entendent parfaitement avec elles... 3-On y parle pas plus de femmes qu'on ne parle d'hommes dans un salon de coiffure... 4-Homme qui peut avec raison se prendre pour dieu... 5-Dém. — Métis jaune pâle. 6-Dégaga des odeurs fortes. 7-Potions magiques! — Merveilleux enduit de plâtre imitant le merveilleux marbre d'Italie! 8-Poss. — Rayons. — Gros perroquet. 9-Période. — Supporte les dames. 10-Fit la bombe. — Dém. — Conj. 11-S'attacher. — Pierre tombale. 12-La majorité des côtes y aboutissent. — Se dit d'une toilette affriolante.

### Chine

## Le Parti communiste chercherait à imposer son autorité à l'armée

PÉKIN, (AFP)—par Serge Romensky

La direction suprême du Parti communiste chinois mène actuellement une action extrêmement énergique afin d'imposer, une fois pour toutes, son autorité à l'armée, estimant à Pékin des observateurs compétents de la scène chinoise.

—Chen Hsi-Lien, le commandant de la région militaire de Pékin.

Tous trois sont membres du bureau politique du comité central du Parti.

On croit savoir qu'une réunion de la haute direction chinoise tenue à la fin d'août dernier a confié à M. Wang Hung-Wen au moins une partie des responsabilités exercées jusque là par le maréchal Yah Chien-Ying, vice-président de la commission militaire du Parti, et "patron" virtuel de l'armée.

—Wang Hung-Wen, le plus jeune (39 ans) des cinq vice-présidents du Parti, que l'on voit constamment en uniforme.

—Teng Hsiao-Ping, vice-premier ministre, qui paraît remplacer dans une mesure croissante le Premier ministre Chou En-Lai, dont la santé est défaillante.

Parti, est présidé par Mao Tse-toung.

Il serait enfin question que le général Chen Hsi-Lien soit ultérieurement nommé au poste, vacant depuis septembre 1971, de ministre de la Défense. Indépendamment de cette éventuelle nomination, il en remplirait virtuellement les fonctions.

La mission confiée par la direction suprême du Parti à M. Wang Hung-Wen apparaît très clairement à travers la lecture de la presse chinoise de ces dernières semaines.

Il s'agit, dans le cadre de la campagne de "critique de Lin Piao et de Confucius" engagée en février dernier, d'imposer définitivement à l'armée la règle que "le Parti commande le fusil".

Les observateurs rappellent que le rôle de l'armée communiste chinoise a toujours été immense, depuis les débuts de la guerre civile, où l'organisation respective politique et militaire du Parti s'imbriquait au point de ne pouvoir discerner ces deux aspects, jusqu'à la révolution culturelle de 1966-1969, qui déboucha sur une prise en charge, par l'armée, d'une grande part du pouvoir

politique perdu par les cadres administratifs qu'avaient chassés les Gardes rouges.

C'est en profitant de ce pouvoir considérable que le maréchal Lin Piao, ministre de la défense et successeur désigné du président Mao, tenta en 1971, selon la version officielle actuelle, de déclencher un coup d'État dans lequel il trouva la mort.

Il semble bien que maintenant soit arrivée "la minute de vérité", où l'armée chinoise doit, une fois pour toutes, être remise à sa place: celle d'un instrument, dont l'unique devoir est "d'exécuter les tâches politiques fixées par le Parti", ainsi que l'écrit la revue doctrinaire du Parti, "Hongqi" (le Drapeau Rouge), dans son numéro de septembre.

C'est avec une sévérité sans précédent que "Hongqi" déclare: "Les relations entre notre Parti et notre armée sont celles de dirigeant à subordonné, et rien d'autre".

Parallèlement, on lance des appels répétés à l'unité contre "une poignée d'ennemis de classe", et la réputation, qui fut immense, de Lin Piao comme stratège militaire, est systématiquement

démolie, jour après jour, dans la presse.

Lin Piao, expliquent les journaux, avait poussé en sous-main un dirigeant qui mourut mystérieusement en 1954, Kao Kang, à tenter de se constituer un "royaume indépendant" en Chine du nord-est, avec l'appui de l'armée, dont Kao Kang prétendait que c'est elle qui avait "créé le Parti".

Plus tard, le maréchal Pen Teh-Huai, alors ministre de la Défense, essaya de "mettre l'armée au-dessus du Parti", avant de tomber en disgrâce en 1959.

Enfin, Lin Piao avait voulu faire de l'armée son instrument personnel dans la conquête du pouvoir politique.

Bien que Lin Piao soit mort, "l'influence empoisonnée de sa ligne révisionniste n'est pas encore totalement éliminée", écrit "Hongqi": voilà probablement pourquoi il convient d'imposer définitivement la motion que, toujours selon "Hongqi", "...l'obéissance absolue au président Mao et au comité central est le seul et unique principe qui doit guider l'armée."

Visitez l'Europe... EN... AUTOMOBILE ou en EUROCAMPER-TOURMOBILE. Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes. Grand choix de RENAULT - VW - CITROËN FIAT - SIMCA - PEUGEOT VOLVO - MICRO-BUS - ETC... AIR-AUTO. SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE. 1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200 "Touring Club de France"

Amérique latine

# Le dépôt de malades mentaux de Porto Rico

par Yolanda Gomez  
Service Spécial  
de Prensa Latina

L'hôpital psychiatrique de Río Piedras constitue un des endroits les plus honteux de déshumanisation et de corruption du gouvernement du dit "État libre associé" (ELA) de Porto-Rico.

Les installations comprennent six pavillons dans lesquels le service de Santé entasse environ 500 personnes.

Un seul psychiatre se trouve parmi les 17 employés compo-

sant le personnel de ce centre. Là vivent en commun des toxicomanes, des alcooliques, des malades mentaux et d'autres patients souffrant de différentes maladies.

Les lits n'ont généralement pas de matelas et il est fréquent de voir les malades dormir par terre; l'odorat et la vue permettent de se rendre facilement compte du manque d'hygiène le plus élémentaire de cet endroit.

Il y a bien souvent plus de deux personnes par lit ce qui

facilite le développement de l'homosexualité.

Les seuls malades séparés sont ceux qui sont isolés. Parmi eux se trouve un jeune homme de 18 ans isolé depuis six ans dans une cellule de 3 mètres sur 2,50.

Selon les autorités du centre, seuls les malades présentant des symptômes d'agressivité sont isolés dans des cellules.

On a pu constater, cependant, que les déments enfermés dans ces endroits-là ne

présentent pas de signes de ce genre mais qu'au contraire, ils semblent des malades pacifiques.

L'état des pavillons de femmes est encore pire.

Alors que cette situation dramatique et inhumaine s'aggrave chaque jour davantage à l'hôpital psychiatrique, le directeur du centre José Alvarez de Choudens essaie de nous convaincre, assis dans son confortable bureau, des bienfaits des prétendues thérapies que l'on applique aux malades.

En fait, les traitements se réduisent à la simple application de drogues.

Pour les fonctionnaires de l'hôpital psychiatrique des méthodes telles que l'ergothérapie, par exemple, n'existent pas. L'ergothérapie (thérapie éducative) est une méthode par laquelle on soigne les malades avec le travail. Ce travail doit toujours être lié aux différentes maladies dont souffre le patient afin d'essayer de récupérer cette personne pour la société.

Ce système employé à Cuba avec succès depuis le triomphe de la Révolution en 1959, est considéré par la psychiatrie mondiale comme une des méthodes de plus grande utilité pour la récupération des malades mentaux chroniques.

L'hôpital psychiatrique de Río Piedras peut-être comparé à un dépôt, car au fond, c'est là sa fonction réelle, un dépôt d'êtres humains qui, pour des causes sociales ou biologiques, sont victimes de maladies mentales.

La déshumanisation et la corruption des fonctionnaires coloniaux conduit inévitablement à l'existence de faits comme ceux qui surviennent dans cet hôpital.

Pour les gouvernants de Porto-Rico, les malades mentaux ne sont plus des êtres humains et sous ce prétexte, ils négligent de s'en occuper cliniquement et de les soigner afin de les réintégrer à la vie.

Il en va de même pour les plans de stérilisation des femmes porto-ricaines qui constituent une autre des formes variées par lesquelles on pratique le génocide contre le peuple porto-ricain.

Et tandis que les conditions de l'hôpital psychiatrique s'aggravent, les fonctionnaires de l'administration coloniale, Rafael Hernandez Colon en tête, s'enrichissent au

prix de la santé du peuple, a récemment dénoncé le journal "Claridad", organe du Parti socialiste porto-ricain (PSP).

Le ministre de la Santé pu-

blique, José Alvarez Choudens souligne la publication, a entre autres privilèges, une somptueuse résidence dans un des quartiers les plus exclusifs de la capitale porto-ricaine.

L'hôpital de psychiatrie est une autre dénonciation des problèmes auxquels la population porto-ricaine fait face comme conséquence du statut colonial qui régit l'île.

Chili

Si Cuba et l'Union soviétique en libéraient un nombre équivalent

## La junte relâcherait les prisonniers politiques

SANTIAGO DU CHILI (D'après Reuter et PA) — L'incertitude persiste autour de la décision du général Augusto Pinochet de libérer les prisonniers politiques détenus au Chili si les gouvernements cubain et soviétique en libéraient un nombre équivalent.

Le porte-parole de la junte militaire chilienne a refusé de clarifier l'offre du chef de l'État chilien d'indiquer si la libération réciproque des détenus cubains et soviétiques était une condition nécessaire. Il semble pourtant que se poursuivent des préparatifs à la libération de 500 prisonniers politiques, bien que cela n'ait pas été confirmé officiellement.

M. Samuel Nalegach, secrétaire exécutif de la commission nationale aux réfugiés, organisme ecclésiastique, a déclaré d'autre part qu'un premier groupe de 70 prisonniers serait prochainement libéré. Dans les deux mois suivant cette première étape, d'autres détenus seront relâchés au rythme de 70 par semaine jusqu'à concurrence de 500.

M. Nalegach, qui affirme posséder déjà 40 sauf-conduits délivrés par le ministère des Affaires étrangères, a précisé que les membres du gouvernement de Salvador Allende et les anciens dirigeants politiques ne figureraient pas au nombre des libérés.

Ceux-ci seront divisés en trois catégories. Certains seront expulsés, d'autres "devront quitter le pays" et d'autres, enfin, auront le choix: quitter le pays ou y rester pour comparaître en justice.

M. Nalegach a indiqué, en outre, qu'il s'est entretenu jeudi avec les responsables du ministère de l'Intérieur. Ses déclarations n'ont toutefois reçu aucune confirmation officielle.

Il a indiqué également que la Croix-Rouge a demandé que lui soit communiqué le texte de l'allocation prononcée mercredi soir par le général Pinochet.

Si Cuba et l'Union soviétique n'ont pas répondu explicitement au défi chilien, Moscou s'est contenté de tourner en dérision, la junte chilienne a semblé vouloir accentuer sa pression en demandant, jeudi, aux familles des détenus politiques de ces deux pays de faire connaître leurs noms à la Croix-Rouge.

Ces noms pourront être comparés "au quota de ceux que le Chili a offert de libérer", a déclaré le porte-parole de la junte. Prié de s'expliquer, il s'est borné à dire: "Attendons. C'est au tour de La Havane et de Moscou de parler".

CIA-CHILI

Par ailleurs, le sénateur Frank Church a estimé jeudi

que les déclarations extrêmement troublantes faites par le directeur de la CIA au sujet du rôle joué par les États-Unis dans le putsch chilien justifient l'ouverture d'une enquête sénatoriale.

Ses collaborateurs ont entrepris de vérifier les dépositions de plusieurs personnalités gouvernementales devant le Sénat, afin de déterminer si elles ont commis un parjure.

Jusqu'ici, le département d'État a démenti toute participation des États-Unis au coup d'État qui devait entraîner la chute du président Salvador Allende. Le directeur de la CIA, M. William Colby, a soutenu au contraire devant une commission du Congrès que ses services ont bénéficié de fonds gouvernementaux pour provoquer le renversement du gouvernement marxiste chilien.

"Les révélations de M. Colby sont extrêmement troublantes par leurs implications politiques, a confié le sénateur Church. C'est une question d'une telle importance qu'elle justifie une enquête de la part de la Commission des Affaires étrangères".

Il compte adresser une requête à cet effet au président de la Commission, le sénateur J. William Fulbright, à son retour de Chine, durant le week-end.



Photo Prensa Latina

Un des nombreux traitements que subissent les déficients mentaux

## bref monde

### La CIA, dans les centrales ouvrières mexicaines

MEXICO (Prensa Latina) — Le congressiste mexicain Angel Olivo Solis a dénoncé la CIA de s'être infiltrée dans les principales centrales ouvrières du pays. Olivo Solis, secrétaire général de la Confédération ouvrière révolutionnaire (COR) a indiqué que la CIA manipule le mécontentement dans le but d'altérer l'ordre et de provoquer des affrontements.

Il a ajouté que l'organisation régionale interaméricaine du travail (ORIT) dont le siège est dans cette capitale, est étroitement liée, au département d'État nord-américain dans cette stratégie contre-révolutionnaire.

Herberto Castillo, dirigeant du Parti mexicain des travailleurs (PMT) récemment créé, a qualifié l'ORIT d'"organisme de la CIA qui opère de l'intérieur du mouvement ouvrier mexicain".

### Explosion à "Air Algérie"

MARSEILLE (AP) — Un engin de forte puissance de nature indéterminée a fait explosion devant le siège de l'agence Air-Algérie dans la nuit de jeudi à vendredi.

La déflagration a été violente et a occasionné de gros dégâts à l'agence, détruisant tous les locaux du rez-de-chaussée et causant également des dégâts dans les appartements situés au-dessus. De nombreuses vitres ont été brisées aux alentours et deux voitures en stationnement devant Air-Algérie ont subi des dégâts.

Une victime n'est à déplorer

### La chaise électrique pour Chenault

ATLANTA (Reuter) — Marcus Wayne Chenault a été condamné jeudi à la chaise électrique pour le meurtre de la mère du prix Nobel de la paix Martin Luther King et celui, en même temps, d'un pasteur de l'église Ebenezer d'Atlanta.

Devant le jury multiracial qui l'a condamné après quarante minutes de délibération, le jeune Noir s'est incliné en déclarant: "Je m'appelle Jacob le serviteur. Dieu, mon père et mon maître, m'a ordonné de venir ici."

Chenault, qui a plaidé l'excuse de la démence, avait abattu Mme Alberta King et le pasteur Edward Boykon au cours d'un office dominical à l'église Ebenezer en juin dernier. Il s'était soudain levé et avait ouvert le feu sur les fidèles avec deux pistolets. Tout au long de son pro-

cess, qui a duré quatre jours, il a poussé des gémissements et braqué son doigt vers les jurés à la manière d'un pistolet. Il a affirmé que Dieu l'a envoyé abattre le pasteur Martin Luther King, père du leader noir du mouvement pour les droits civiques assassiné, mais qu'il s'est trompé de cible en abattant son épouse. Le jeune Noir sera exécuté le 8 novembre.

### Ordinateur en panne

TOKYO (AP) — Pour la première fois depuis leur mise en service, il y a dix ans, les super-trains qui relient Tokyo à Osaka, à 210kmh, ont dû rester en gare, hier, en raison d'une défaillance du système de régulation automatique réputé jusqu'ici infallible.

Du fait que la vitesse des trains interdit aux mécaniciens de voir les signaux le long des voies, des instructions leur sont transmises directement par un énorme ordinateur installé à la gare de Tokyo, qui surveille en permanence la marche des convois.

Une panne d'alimentation a désorganisé le service ferroviaire dans la matinée de jeudi. Puis l'ordinateur est tombé à son tour en panne, et les chemins de fer nippons ont dû annuler 71 trains tandis que 137 autres subissaient des retards allant jusqu'à neuf heures.

### "Ambassador" à la dérive

KEY WEST (AP) — Le paquebot britannique Ambassador, dont la salle des machines est en feu depuis plus de 24 heures, dérive toujours dans le golfe du Mexique et risque de chavirer.

Les 53 marins du bâtiment et les 40 gardes-côtes américains qui combattaient l'incendie ont dû abandonner le navire dans la soirée de jeudi.

Le paquebot dérive à 35 milles environ au large de Key West, en Floride, et donne de la bande en raison de la masse d'eau pompée par les bateaux venus à son aide pour tenter de maîtriser les flammes. L'Ambassador ne transportait que ses 309 membres d'équipage lorsque le sinistre s'est déclaré à bord jeudi matin. Il se rendait alors de Miami à la Nouvelle-Orléans où il devait embarquer des passagers pour une croisière au Mexique.

### Trois nouveaux pays, admis aux Nations-Unies

NATIONS-UNIES (Reuter) — Cent onze points, un nombre record, sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations-Unies dont la vingt-neuvième session s'ouvre lundi.

Elle se poursuivra probablement jusqu'au 17 décembre, a déclaré jeudi M. Bradford Morse, secrétaire général adjoint de l'ONU.

Trois nouveaux pays seront admis aux Nations-Unies à l'ouverture de la session portant ainsi à 138 le nombre des membres de l'ONU. Ce sont le Bangladesh, la Guinée-Bissau et Grenade.

Cette session sera présidée par M. Abdelaziz Bouteflika, ministre algérien des Affaires étrangères, choisi par le groupe africain dont c'était le tour cette année de désigner le président de l'assemblée.

### Victime d'un commando féminin

MEXICO (AFP) — Une riche propriétaire enlevée au Mexique le 30 août, en plein centre d'Acapulco, Mme Margarita Saad, a été retrouvée morte par strangulation, hier, dans un faubourg de cette ville.

Le "commando féminin Ernesto Che Guevara, des Forces armées révolutionnaires" avait revendiqué l'enlèvement et avait réclamé six millions de pesos \$480,000 dollars. La famille avait déclaré qu'elle ne pouvait réunir cette somme, mais jeudi, le frère de la victime, M. Marcos Saad, avait affirmé avoir versé quatre millions de pesos, \$320,000 dollars à un émissaire du commando.

### Vendredi 13

NEWARD, Ohio (AP) — Comme à chaque vendredi 13 depuis 32 ans, les "black kats" dînent ensemble au siège de leur association, au milieu de parapluies ouverts, de squelettes de carton, d'échelles et de miroirs brisés.

Comme il se doit, les participants ne sont que 13. Ce sont des anciens combattants de la première guerre mondiale, dont l'âge varie entre 78 et 85 ans, et leur association ne comporte aucun autre obligation que celle d'être présent au club chaque vendredi 13, sous peine d'exclusion immédiate.

La soirée commence obligatoirement par un passage sous une échelle. Après un dîner copieusement arrosé, les convives se racontent inévitablement leurs souvenirs de guerre en allumant trois cigarettes avec une seule allumette. Puis un miroir est brisé et chacun reçoit un morceau de glace en souvenir de la soirée.

L'association a été fondée en 1942 et cinq des membres fondateurs vivent encore: ils n'ont manqué aucun des dîners, ce qui tendrait à prouver qu'ils ont au moins autant de chance que leur contemporains, sinon plus...

**“On repart en grande”**

**Campagne de promotion  
Automne 1974**

**Les responsables régionaux  
sont en place.  
Ils font appel  
à vos services.**

**Communiquez avec eux dès maintenant!!!**

<b>Montréal-nord et ouest, Laval:</b>	<b>Claude Marceau,</b>	<b>323-4819</b>
<b>Montréal-centre:</b>	<b>Richard Théorêt,</b>	<b>523-3079</b>
<b>Rive-sud:</b>	<b>Jocelyne Pellerin,</b>	<b>670-9835</b>
<b>St-Hyacinthe, Sorel, Beauharnois, St-Jean:</b>	<b>Jérôme Proulx,</b>	<b>346-5301</b>
<b>Outaouais:</b>	<b>Roger Blais,</b>	<b>819-771-7894</b>
<b>Québec:</b>	<b>Jacques Boulay,</b>	<b>418-651-1967</b>
	<b>Guy Baillargeon,</b>	<b>418-522-2326</b>
<b>Rimouski:</b>	<b>James Paulin,</b>	<b>418-723-6444</b>

# L'économie

Le ministre Garneau rassure la Chambre de commerce

# L'État laissera dorénavant le contrôle des entreprises mixtes au capital privé

par Jean Chartier

Le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, a réitéré hier devant la Chambre de commerce de la Province de Québec sa profession de foi envers l'entreprise privée et il a déclaré que dorénavant l'État adoptera comme règle, lorsqu'il s'associera au capital privé, de laisser à celui-ci le contrôle et le "management" de l'entreprise.

Le ministre qui serre les cordons de la bourse dans le gouvernement Bourassa s'est aussi efforcé de démontrer que les dépenses de l'État sont incroyables dans les domaines de l'éducation et des Affaires sociales, particulièrement

à cause de la montée des salaires.

M. Garneau a ajouté que les dépenses des trois niveaux de gouvernement totalisent sur la base des comptes nationaux environ 38 pour cent du Produit National brut, ce qui représente une proportion légèrement supérieure à celle des États-Unis et à la moyenne des vingt-quatre pays membres de l'OCDE mais inférieure à la Grande-Bretagne et à la Suède. La part du gouvernement du Québec s'établit à 18,5 pour cent de ce 38 pour cent, ce qui représente approximativement la moitié. Le ministre s'efforçait de situer la position du Québec qui s'est fortement modifiée depuis le régime Duplessis puisque le pourcentage des dépenses des trois niveaux de gou-

vernement en 1957 se situait à 26 pour cent du Produit provincial brut.

### Les artifices prudents

M. Garneau s'est efforcé de rassurer son auditoire d'hommes d'affaires qui ont choisi encore cette année de s'interroger en congrès sur le rôle de l'État face à l'entreprise. Le ministre a cru opportun de se référer à des sources aussi peu contestables pour ces milieux que le Financial Post et le ministre ontarien de l'Énergie.

M. Garneau se référerait particulièrement à une déclaration de M. Darcy McKeough à l'effet que l'accroissement du rôle de l'État lui apparaissait

inévitable en raison même de l'évolution de la société. Après avoir souligné l'impressibilité des dépenses de l'État, le ministre a souligné que l'État ne s'efforçait maintenant à intervenir que dans le seul domaine des réglementations.

Il a mentionné comme exemples de cette façon de penser ce qu'il a qualifié "d'approche différente de la nouvelle administration de la Société générale de financement" de même que la philosophie de base qui a prévalu dans la rédaction des amendements à la loi sur la Société de développement industriel.

### Son engagement personnel

Le ministre Garneau a tenu

à répéter comme il le fait, à intervalle fréquent, sa position idéologique relative au rôle très limité de l'État par rapport aux affaires du commerce et de l'industrie.

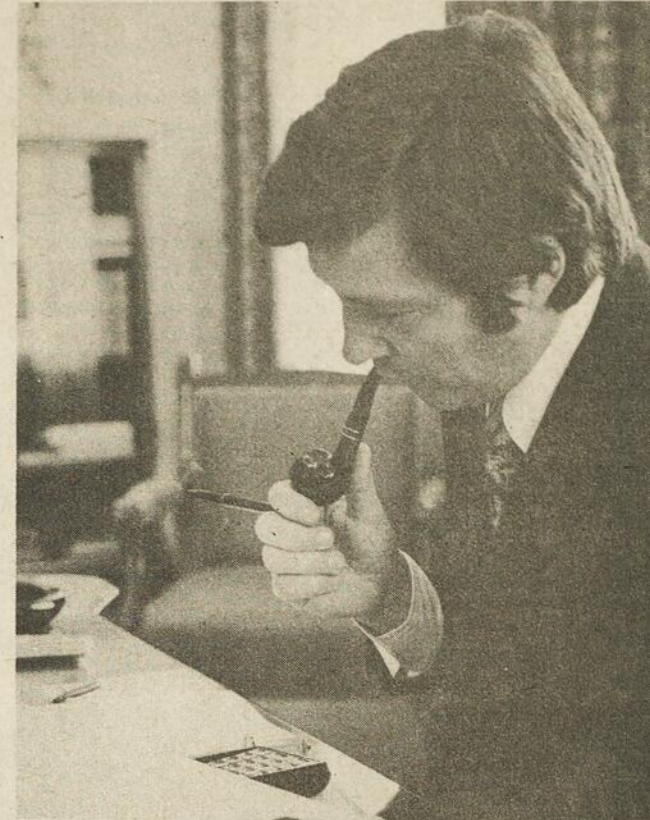
"L'expérience que nous avons vécue depuis quelques années, a-t-il déclaré, démontre que l'État producteur ou propriétaire à 100 pour cent d'usines qui sont en concurrence avec le secteur privé, n'est pas la formule la plus réaliste qui soit".

### L'échec des négociations

Le ministre a terminé son exposé en déclarant qu'à son avis l'urbanisation accélérée de la société québécoise nécessitera inévitablement au cours

des prochaines années l'établissement de services coûteux et l'exécution de travaux publics de grande envergure. Sybillin, il a laissé entendre qu'on aura beau parler d'un nouveau partage des revenus, "les cinq années d'expérience qu'il a acquies au poste de ministre des Finances, lui permettent de voir toutes les limites de cette avenue." Le ministre faisait de toute évidence allusion aux échecs répétés des conférences constitutionnelles et à la non-possibilité d'en venir à un accord sur un nouveau partage fiscal.

Sans insister sur le sujet, M. Garneau a terminé en mentionnant qu'on ne pourrait éviter une certaine concurrence entre le secteur privé et le secteur public pour l'appropriation de nouveaux capitaux sur les marchés internationaux. Les investissements au Canada d'ici 1980, a-t-il ajouté selon plusieurs sources différentes, atteindront \$275 milliards d'ici 1980.



Raymond Garneau, ministre des Finances du Québec

## Un concept nouveau pour cet automne: la boutique d'appareils téléphoniques

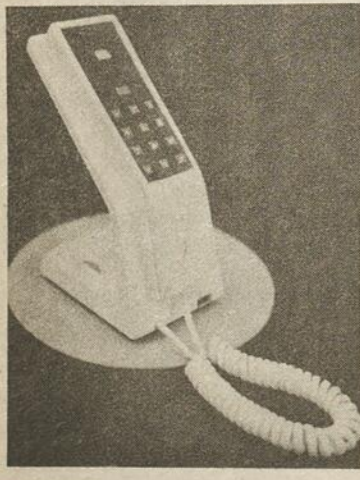
par Pierre Sormany

D'ici quelques semaines, la compagnie Bell ouvrira à Longueuil et à Sherbrooke au Québec, ainsi qu'à Guelph en Ontario, des boutiques où le client viendra choisir lui-même son appareil domestique, doté d'une fiche mâle ("jack switch"), de même type que pour les accessoires électroniques, qui sauvera en conséquence les actuels frais d'installation.

Bien sûr, ce nouveau système baptisé "Teladapt" nécessite que le logement du client soit auparavant équipé des prises caractéristiques de cette innovation. Au début, les clients de la "boutique Bell" seront donc plutôt rares, mais déjà de nombreux constructeurs prévoient, dans les nouveaux appartements, ce pré-filage propre à Teladapt.

Pour l'industrie téléphonique, il s'agit d'un changement majeur, puisqu'il implique à long terme la disparition (ou du moins la réduction du nombre) des installateurs. Mais ce n'est encore que la première étape d'un changement qui risque de devenir plus important.

Pour l'instant en effet, les téléphones ainsi cédés au client ne seront que loués, comme c'est le cas pour les appareils actuels. Aucun client ne sera autorisé à utiliser un tel appareil, s'il ne paie un taux mensuel de location. Les dirigeants des compagnies téléphoniques reconnaissent toutefois que d'ici quelques années, il faudra bien arriver à la conclu-



sion logique: le client pourra choisir plutôt d'acheter son propre appareil, à vie s'il le désire.

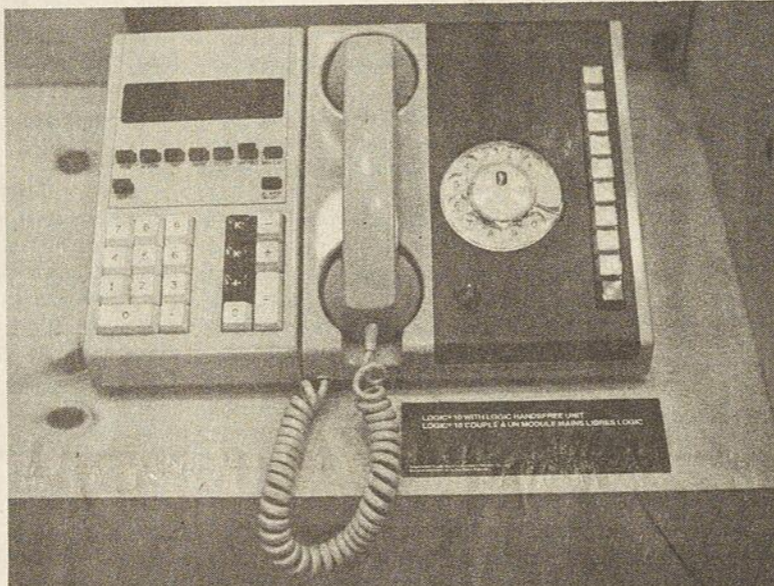
### La recherche des besoins

C'est au cours d'un colloque à caractère promotionnel présenté par la compagnie Northern Electric que ces faits ont été révélés pour la première fois au public montréalais, jeudi dernier. Réunissant des représentants des principales sociétés de téléphone de l'Amérique du Nord au Château Champlain, la société filiale de Bell Canada espérait à la fois s'assurer des marchés pour ses nouveaux appareils, et recevoir certaines informations concernant les besoins ressentis par ces compagnies.

Il a donc fortement été question des "innovations", comme le modèle "Quest", successeur éventuel du Contempra, dont la miniaturisation est poussée au maximum (le tout étant installé à l'intérieur de l'écouteur), ou comme ces "prolongements" du téléphone (enregistreur pour réponse automatique, appareil qui garde en mémoire un certain nombre de numéros téléphoniques, microphone haut-parleur qui permet de garder les mains libres, etc), qui doivent s'adapter à la fois à la forme et aux couleurs des appareils offerts sur le marché.

On a souvent reproché aux dirigeants de Northern de mener des recherches inutiles, sur des besoins artificiels (nouveaux téléphones, nouvelles couleurs). Comparant le marché des appareils domestiques à celui de l'automobile, John Tyson, gérant du département du "design" soutient que le client ne s'interroge plus sur l'utilité du téléphone, mais sur le choix qu'il devra y faire. "Il y a fort longtemps que les modèles d'autos austères et noires ne sont plus seuls sur le marché!"

La mise au point du modèle Quest a d'ailleurs donné lieu à une enquête, d'où l'on a compris toutefois que, si la réaction était



enthousiaste aux États-Unis, la plupart des clients souhaitent que l'appareil de demain présente non seulement une forme nouvelle, mais aussi des innovations: tableau électronique incorporé permettant de voir le numéro à mesure qu'on le signale par exemple.

L'enquête a d'ailleurs permis de confirmer que la plupart des clients du réseau téléphonique préféreraient avoir un choix, lors de l'acquisition de l'appareil, entre la location et une option d'achat.

Si les enquêtes ne furent pas répétées par la suite au Canada (les résultats seraient les mêmes, croit-on chez Bell et Northern), si bien sûr au Québec, elles indiquaient tout de même que le lancement de Teladapt correspondait à un besoin ressenti par de plus en plus d'utilisateurs téléphoniques.

### Un nouveau rôle

Il semble d'ailleurs que les dirigeants de Bell, ainsi que des principales sociétés téléphoniques des États-Unis, acceptent de plus en plus d'envisager ce jour où le réseau téléphonique ne sera qu'un système de connexions, que tout

fabricant d'appareils pourra utiliser en en payant la location.

C'est donc du côté des appareils susceptibles d'être reliés à un tel réseau que les compagnies téléphoniques espèrent tirer demain une part importante de leurs revenus.

Un porte-parole de Northern avoue par exemple que la compagnie s'intéresse de plus en plus à la transmission de données (sous forme analogique par exemple, ce qui permet à la fois un rythme très rapide, et une perfection au niveau de la réception), ce qui permettrait éventuellement de réaliser un appareil qui puisse permettre une "conversation directe" avec certains ordinateurs. Déjà, la firme a mis au point une mini-calculatrice, comme périphérique de ses téléphones, permettant à divers comptes d'échanger des données numériques.

Si la première journée du colloque était consacrée principalement aux services domestiques, et aux enquêtes auprès de la clientèle privée, la seconde journée portait plus particulièrement sur ces appareils destinés avant tout aux utilisateurs industriels ou commerciaux.

## La conférence de l'OPEP

# Gel des prix affichés pour le quatrième trimestre

par Martine Royo.

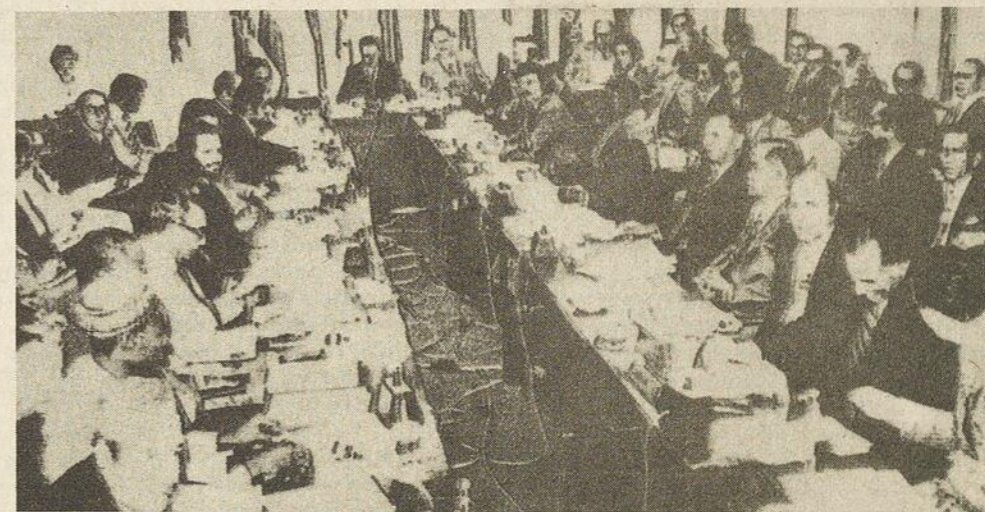
VIENNE (AFP) — Les pays producteurs de pétrole réunis à Vienne pour la conférence de l'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) semblent de plus en plus s'acheminer vers un gel des prix affichés et une hausse modérée des prix de revient du brut (par un accroissement de la fiscalité des compagnies pétrolières)

sions cet après-midi à 16 heures locales (15HGMT)

Selon certaines déclarations du Dr. Amouzegar, mais aussi du ministre du pétrole algérien, M. Bélaïd Abdesselam, les pays producteurs semblent plus soucieux de préserver de l'inflation les revenus qu'ils tirent du pétrole que de franchir une nouvelle étape dans l'escalade des prix.

l'appliquer aux redevances ou aux impôts payables par ses compagnies comme cela s'était passé à Quito. Mais cette hausse n'avait pas été appliquée par l'Arabie Saoudite et de plus l'augmentation des redevances ne concerne que les pays qui ont encore des concessions (principalement les états du golfe.)

Le ministre iranien a également déclaré ce matin à son arrivée à la conférence que



comme cela a été le cas à Quito en juin dernier.

En effet, à l'issue de la séance de vendredi matin, le Dr. Jamshid Amouzegar, ministre iranien de l'Intérieur, et le Dr Hernandez Acosta, ministre vénézuélien du pétrole, ont déclaré que la modération l'emportait à la conférence. Le ministre iranien a précisé que les discussions portaient sur le taux d'augmentation de la fiscalité et que les tenants d'une hausse de 14 pour cent qui étaient encore sept ou huit hier soir, ont perdu des partisans ce matin.

Les douze ministres des pays membres de l'OPEP, le ministre du pétrole du Gabon, membre associé de l'OPEP, reprendront leurs discus-

Mais, comme ils entendent préserver leurs revenus, il est vraisemblable que si un gel des prix affichés et une faible augmentation de la fiscalité des compagnies pétrolières sont décidés à l'issue de la conférence de Vienne, les pays consommateurs pourront s'attendre à un relèvement des prix beaucoup plus substantiel au début de l'année 1975.

Un relèvement de deux pour cent des redevances des compagnies, comme celui qui avait été décidé à Quito, et qu'a évoqué aujourd'hui M. Amouzegar, n'équivaut en effet qu'à une hausse de un pour cent environ du prix du baril. Selon le Dr. Amouzegar, la hausse porterait donc sur la fiscalité des compagnies pétrolières, chaque pays étant libre de

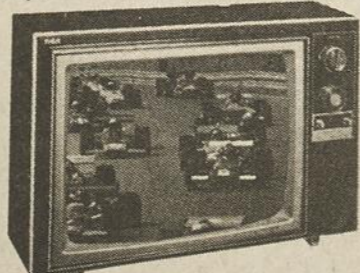
les profits des compagnies pétrolières ne devraient pas excéder 40 à 50 cents par baril et qu'ils en font actuellement le double. Il a fait remarquer que les pays producteurs ne sont pas en position de contrôler les compagnies pétrolières alors que les pays consommateurs sont bien mieux placés pour le faire. Il a enfin mis l'accent sur la nécessité d'une coopération entre les pays producteurs et pays consommateurs.

Parallèlement à la conférence de l'OPEP, les pays membres de l'OPAEP (organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) doivent signer à Vienne un accord sur le fonds d'investissement inter-arabe dont la création avait été décidée au début de l'année.

## maison Beaudet

Payez-vous un peu de luxe (à peu de frais)...

et vous serez en forme pour faire votre boulot. Disponible immédiatement. T.V. couleur RCA 20"



à prix intéressant (appelez-nous pour renseignements)

Notre bon prix comprend:

- 1) livraison
- 2) installation
- 3) service à domicile (pièces et main d'oeuvre) pour 1 an garantie partielle prolongée sur tube-écran (jusqu'à 5 ans).

Autres modèles disponibles à bon compte. Modèle CTE 550 20" AccuColor portatif

## maison Beaudet

8723, 10e ave. SAINT-MICHEL MONTRÉAL INC. 729-5217

L'EXCELLENCE DU SERVICE LE SON SANS FALSIFICATION

## SONHIFI LTD

Custom stéréo sur mesure 766 Sherbrooke St. West, Montréal 110 844-3441

### STÉRÉO - TV - STÉRÉO

Le vrai-vrai, Prix du gros Système de son à partir de \$149.95  
T.V. couleur à partir de \$339.95  
T.V. 12" à partir de \$99.95  
T.V. 20" à partir de \$159.95

ECHANGE - REPARATION - PLAN FINANCEMENT

Mtl Electronique Inc. Roger Paquette prés. 721-1106 2335 Bélanger E.

ELECTROHOME - ELECTRO-VOICE

## a Rimouski

LE JOUR

est maintenant disponible par camelots. composez

723-5616



Pour thérapie efficace et intensive "PRIMAL SCREAM"

La Société de psychanalyse et de thérapie "Primal Scream" de Montréal

516 est, rue Sherbrooke 844-8651

## ÉCOLE DE CONDUITE



669 4440

MONTRÉAL ET LAVAL

vie et culture

supplément de fin de semaine

# Quand les cowboys en vahissent St-Tite

Texte et photos: Roger Charbonneau et Alain Chagnon

Les Québécois ont une prédilection pour les cowboys et tout ce qu'on appelle "western". Selon des chiffres publiés récemment, les disques qui se vendent le plus au Québec sont ceux de Willie Lamothe et ce, depuis plusieurs années.

Chaque année, à Sainte-Tite, dans la Mauricie, le festival western est devenu un des événements les plus courus. Chaque jour, du 6 au 15 septembre, les rues de cette petite ville sont envahies par des milliers de Québécois dont un des principaux plaisirs est de se déguiser en cowboys, de jouer aux hommes forts, de participer aux émotions des rodéos et des concours de lasso. L'Ouest envahit St-Tite.

Le festival est très bien organisé, on sent que rien n'est laissé à l'improvisation, sauf évidemment les fêtes que les

gens se font eux-mêmes dans les rues. A l'estrange, il y a spectacle de rodéos, de chevaux qui tirent des poids énormes, de mules plongeant dans des bacs d'eau, des spectacles de chanteurs populaires. Il n'en coûte que \$2.00 pour y assister.

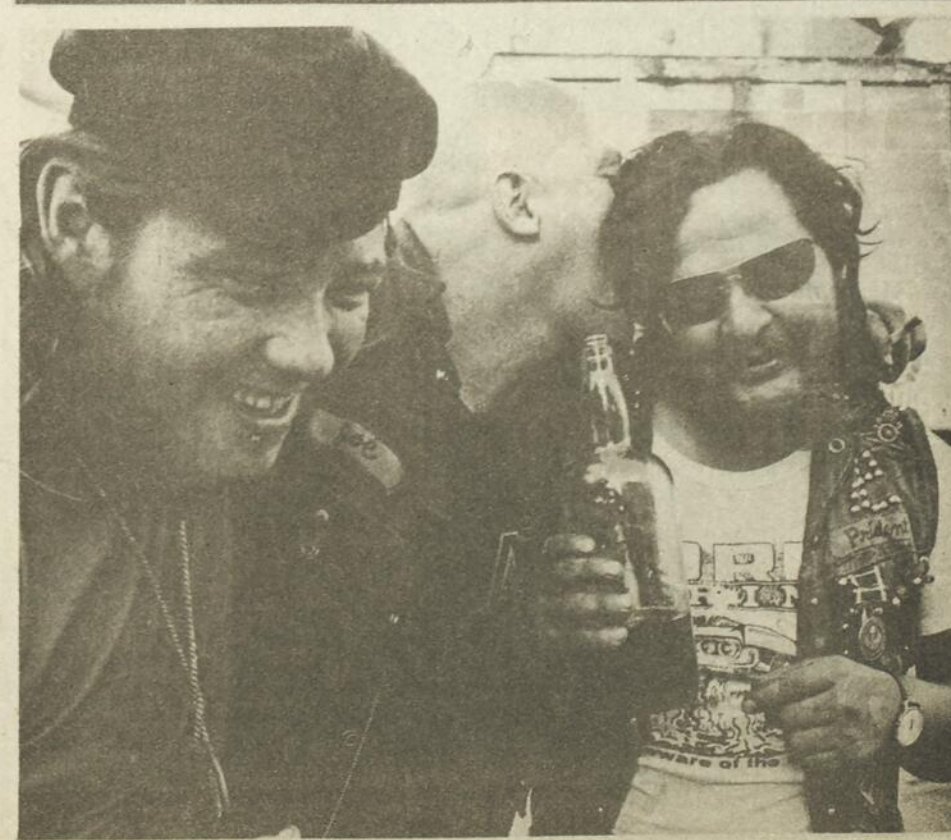
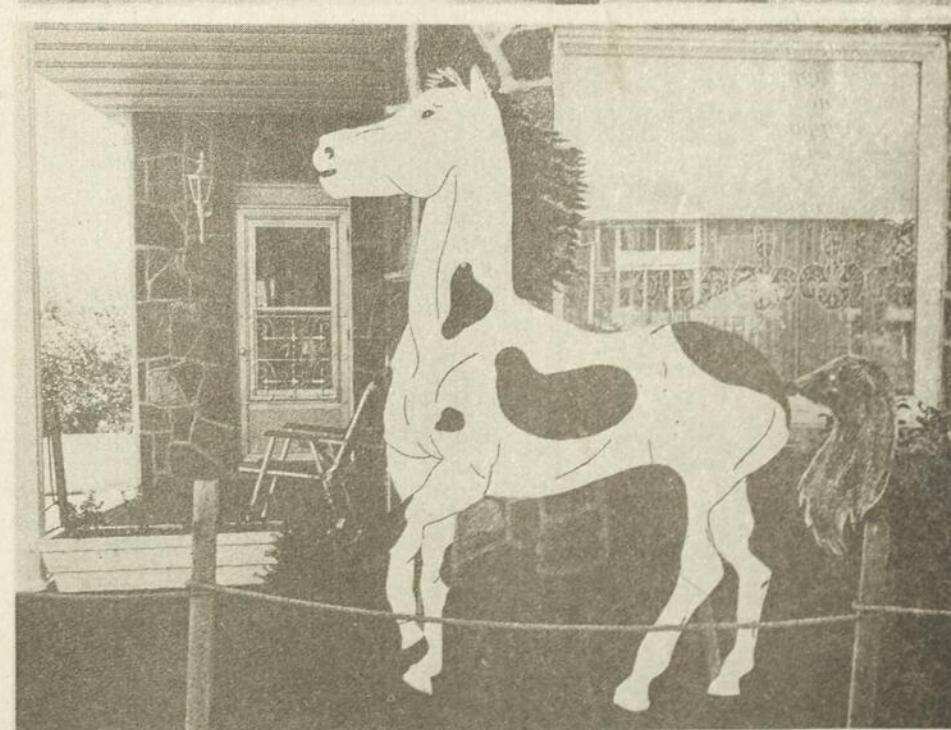
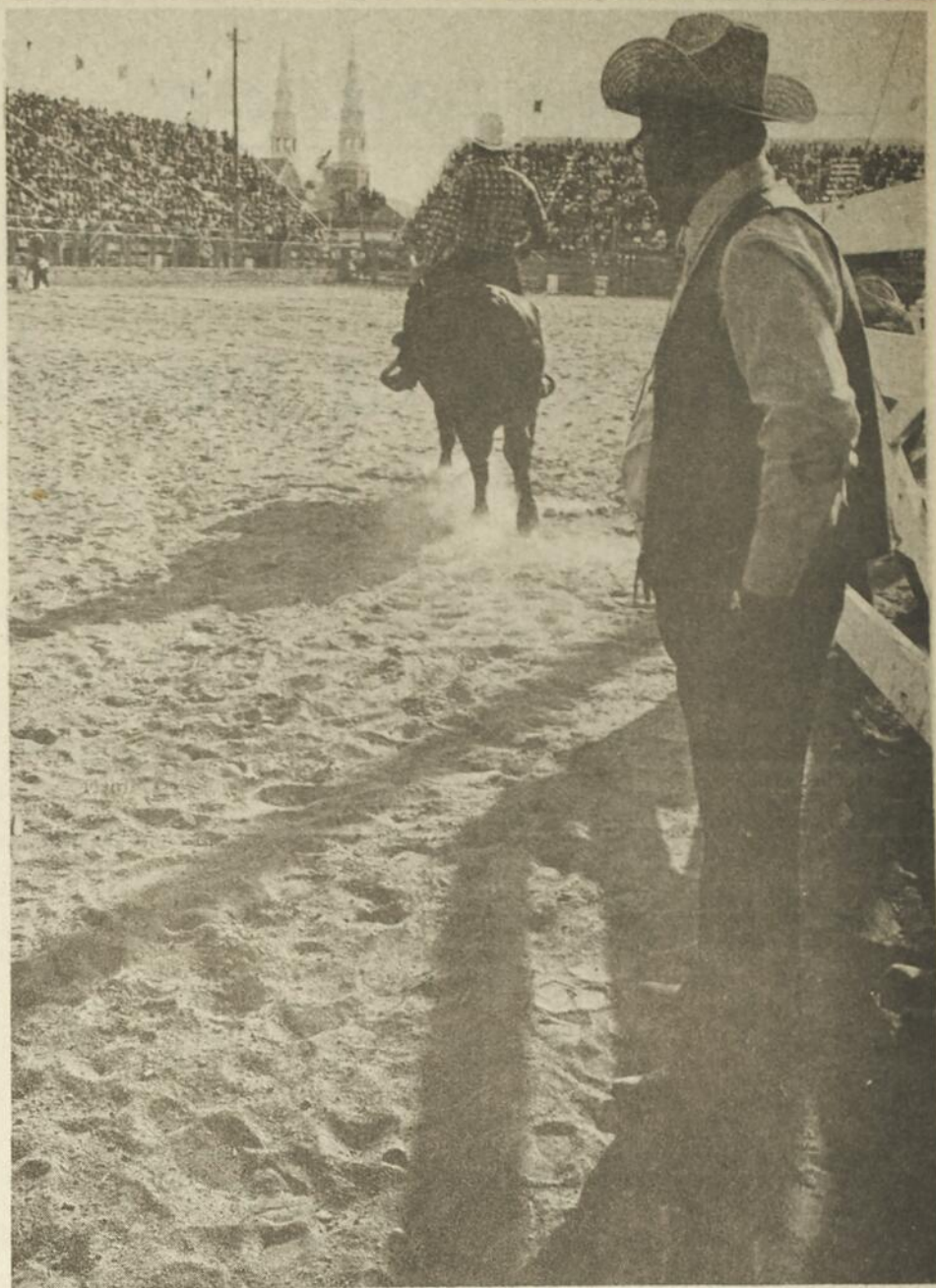
Pour \$0.50 ou \$1.00 on peut se promener en train, dans un bateau sur roue, faire des ballades à dos de cheval, participer à des concours de fouets ou de lasso, danser et s'amuser à tout et à n'importe quoi. C'est le rendez-vous des motards et des gens ordinaires. Le dimanche, 30,000 personnes et plus se mêlent aux activités du festival. Des familles entières côtoient les "midnight Roders" qui boivent beaucoup mais qui évitent les accrochages. En plein air, on peut déguster des plats canadiens. La fin de semaine dernière, on a fait cuire un immense boeuf qui a ensuite

été dépecé et vendu environ \$2.50 la portion.

Le logement n'est pas facile à trouver, faute d'hôtel, mais il y a de nombreuses places de camping. Les gens de la région, eux retournent à la maison tous les soirs et reviennent le lendemain, après le travail. Le samedi et le dimanche, on passe la journée à St-Tite.

C'est évidemment un festival "viril". On y joue à l'homme, au plus fort physiquement. Mais on y va aussi pour le simple plaisir de regarder les autres s'amuser, pour "farnienter", pour être là... Les jeunes et les moins jeunes se mêlent volontiers et s'amuse chacun à sa manière. A St-Tite, ville western, il n'y a pas de loi sur la façon de jouer au cowboy!

## c'est le festival des Québécois



# en toutes lettres

## Du contenant et du contenu

# L'oeuf ou la poésie-objet

par Gaëtan Dostie

Yrénée Bélanger et Guy Perreault utilisent la poésie comme l'électricité, ils sont de ceux qui laissent craquer le langage sous la pression d'une vitesse mentale qu'il ne suit plus. Ce siècle vit de plus en plus précipitamment et de partout, la littérature éclate: c'est l'incroyable retard des mots...

Bélanger et Pressault sont des aventuriers: à partir d'un livre, ils font une image. Ils se servent du livre en tant qu'objet, ou encore, ils envisagent l'objet en tant que livre. Les plus récentes publications de ces curieuses éditions de L'oeuf sont là pour donner le ton à cette jongle livresque, pour allumer le feu au coeur même de la littérature. Ce que ces jeunes funambules de l'édition tentent de saper, c'est la censure qui dort en chacun de nous. Comprendons bien ceci: la forme habituelle de nos livres est, dans une certaine mesure, liée à certains impératifs socio-culturels de ceux qui sont nos ennemis. Pressault et Bélanger mettent le livre à l'épreuve: ils le pervertissent et le faussent; ils en font des usages contre-nature. Ils tentent de le libérer de sa forme traditionnelle...

Un jeu dangereux?

Peut-être sont-ils conscients de jouer un jeu dangereux en remettant en cause la structure même du livre? En tout cas la réaction du "lecteur" est à la hauteur de ces livres fauteurs de trouble. De fait, si vous tenez dans votre main un de ces tubes métalliques (un tube de pâte à dent), et que vous constatez qu'il contient des échantillons de cette pâte alimentaire dite "alphabet", qui a la forme de lettres qui vous

sont familières et qu'on vous affirme qu'il s'agit d'un livre intitulé **Des mêmes auteurs**, tirage à 1000 copies, cela vous fera peut-être sourire, ça en choquera quelques uns.

Récemment, une maison d'édition new-yorkaise a eu l'idée (idée que des Français et nos Québécois avaient matérialisée déjà) de publier un livre intitulé **Nothing Book**. Sa particularité: toutes ses pages sont blanches. Le premier tirage de 40.000 exemplaires s'est épuisé en quelques mois! Le tube "littéraire" des éditions de L'oeuf lancé aux USA aurait sans doute un succès aussi fulgurant. Les loustics ont beau jeu!

Une littérature menaçante

Si cette littérature inquiète, c'est qu'on suppose une menace. En détruisant la forme même du livre, souhaite-t-on détruire jusqu'aux livres des autres? Veut-on changer un ordre contre un autre? Je ne crois pas que ni Pressault, ni Bélanger n'aient ces prétentions. Leur travail est sans rapport avec celui des défenseurs de l'ordre. Ils ne veulent pas, sans doute, changer un ordre contre un autre. Consciemment ou inconsciemment, ils sont les adversaires de tout ordre stable et c'est contre la stabilité des formes du livre que fonctionne leur pratique.

En détruisant l'apparence matérielle du livre, on rappelle notre attention sur son contenu. Le tube de pâte alimentaire alphabet, c'est un jugement sur cette littérature de consommation et peut-être sur notre société de production/consumation.

Nos deux éditeurs ont aussi convaincu Jean-Claude Trait de publier un livre: une page de journal a été reproduite des deux côtés d'un mince carton, le carton est coupé en petite carte et le tout, enveloppé de plastique, est

pris dans un petit étui. J'y crois voir de nombreux messages: cette feuille de journal imprimée des deux côtés, ne serait-ce pas souligner tout ce qu'une page de journal a d'identique à une autre page, c'est du pareil au même, etc. Et l'étui? Trait nous indiquerait-il la situation malheureuse d'une certaine presse où le journaliste n'a pas le choix d'être autre chose qu'un suppôt des pouvoirs?

Chaque publication des Editions de l'Oeuf mériterait une analyse sérieuse

et élaboré en ayant bien en mémoire notre voracité (sait-on qu'une seule édition de La Presse "consume" à elle seule une bonne petite forêt et qu'on doit prévoir, d'ici quelques années, la disparition complète du papier faute de bois à exploiter!). Le lecteur voudra bien lui-même continuer sa réflexion en imaginant ces autres récentes publications de L'oeuf: **Vinyle dans une pièce tempérée** de Pressault, soit un livre d'environ 2 x 8 pouces auquel est suspendu un "Tampax", etc. Mais peut-être préférera-t-on imaginer son propre livre?

## Les lettres étrangères

# Un roman chilien qui parle de nous

par François Hébert

Je ne sais strictement rien de l'auteur, José Donoso. L'éditeur reproduit pourtant sa photo sur la couverture du livre; mais qu'y a-t-il derrière cette barbe grisonnante et épineuse, aux poils tordus comme des points d'interrogation, et derrière ces lunettes à monture noire et massive? Et que peut-on lire entre les lignes des rides, fines et discrètes? Et que signifie ce regard qu'il m'adresse, qu'il dirige vers nous tous, et que veulent dire ces lèvres resserrées qu'aucun sourire ne détend, qu'aucun drame ne tord, dont aucune parole ne s'échappe? Je ne connais pas non plus, autrement que par oui-dire, par les journaux, le Chili, son Chili, ce Chili qui sert de toile de fond au roman. Ainsi, tout, au départ, nous sépare.

Le roman rompt la solitude. J'ai beaucoup aimé *Ce lieu sans limites*, ce qui semblera étrange, étant donné qu'il s'agit ici de l'Enfer, de l'enfer bien spécial d'un hameau (chilien) du nom de Estacion El Olivo. Le héros, Manuel Gonzalez Astica (ou l'hé-

tale, la lune est pleine au-dessus des vignobles de don Alejo, les hommes sont ivres, donnent une râclée à la Manuela, et les chiens féroces du seigneur d'Estacion El Olivo l'acheveront peut-être, qui sait, car le roman a une fin, comme (aussi) toutes les mauvaises choses. Il s'achève dans la désolation nocturne et lugubre d'après la fête et le meurtre, d'avant cette aube qui n'en est pas une pour ces "corps célestes" qui se couchent; l'une des prostituées d'aillours, Nelly, "pleure toujours un peu avant l'aube".

Le décor en ce roman est capital, comme le titre l'indique. Ce lieu sans limites, c'est la maison close; il ne faut pas y voir de contradiction, car la maison n'est pas close, elle est ouverte, elle a les bras grands ouverts, même si on y vient de moins en moins, comme au village lui-même du reste, qui n'a pas l'électricité, que tous peu à peu désertent, où la grande route ne passe même plus, village abandonné dont les habitants misérables, journaliers et retraités, vont noyer leur chagrin au bordel, bordel qui souvent ne les distrait même plus. Et sur ce lieu plane l'ombre méphistophélique de don Alejo, qui maintient les vassaux dans leur sujétion, eux qui voient en lui un bon père, un bienfaiteur, le défenseur au Sénat de leurs intérêts, lui qui les possède. La vie est partout peut-être, ailleurs sûrement, au village voisin de Talca, au lupanar rival et prospère de la Pecho de Pelo, au domaine de don Alejo, mais pas ici, que non! Les villageois ne le savent pas

et périssent, envahis, leur prison n'ayant pas de murs!

La solidarité

Que disais-je au début de l'article? Ah oui! Quel rapport entre ce livre et nous, comment le situer? Cet univers de putains bon marché rappelle le monde de Michel Tremblay; le petit village perdu est à certains égards comparable à celui de *L'Épouvantail*, et la Marline de Major est soeur (frère?) de la Manuela. Et puis, j'admire la technique narrative de Donoso, pas guidée et pourtant savante, qui nous rend ses personnages à la fois proches et lointains, juste comme il faut. Mais c'est surtout, ici, la dimension

sociale de l'oeuvre qui me sollicite. On a beau dire qu'un roman n'est pas une manifestation politique (et c'est vrai, mais il *manifeste* la politique), comment ne pas *prendre parti*, pour ces pauvres (et comment la mémoire d'Allende ne surgirait-elle pas? cela aussi fait partie de la lecture), contre cet exploitateur poli qu'est don Alejo? Comment ne pas voir ici que la lutte des classes n'est pas une expression vaine, n'est pas un fait concernant seulement les économistes ou les sociologues, marxistes ou non, dont les "littéraires", au nom du caractère intouchable de l'art, peuvent faire fi?

Le Chili de ce roman, c'est aussi le Québec; voilà

pourquoi il importe peu de connaître l'auteur, ou son pays; voilà pourquoi il s'agit d'un bon roman. Il serait faux de le lire en se donnant la bonne conscience de croire que les Américains du sud monopolisent (!) l'exploitation, de les affliger de nos hautes condoléances. Il ne s'agit pas d'un roman exotique, il s'agit d'un roman, et d'abord de nous. Si, au départ, tout nous sépare, à l'arrivée, au terme du roman, en définitive, c'est la solidarité qui gagne.

"Ce lieu sans limites". José Donoso traduit du chilien par Aline Schulman, Calmann. Lévy 1974.

## Présence de Grandbois

Une introduction à la vie et à l'oeuvre d'Alan Grandbois, accompagnée d'une iconographie souvent inédite, vient de paraître aux Presses de l'université Laval, sous le titre de *Présence d'Alan Grandbois*, avec quatorze poèmes parus de 1956 à 1969 (272 p., 21 illustrations hors texte, broché \$6.75, cartonné \$9).

L'auteur, Jacques Blais, rassemble ce qui est connu sur la vie d'Alan Grandbois, corrige et précise ces renseignements en se fondant sur des documents inédits ou sur des enquêtes personnelles. Pour l'oeuvre, il commente chaque ouvrage dans l'ordre chronologique de parution, à l'exception de *Illes de la nuit* qu'il fait suivre *Avant le chaos* afin de pouvoir présenter sans interruption les trois recueils de poésie; quant à l'oeuvre poétique, il apporte à

l'occasion des matériaux pour l'étude de la symbolique, mais il s'attache surtout à mettre à l'épreuve une hypothèse de travail sur le progrès de *L'Étoile poupre* par rapport aux *Illes de la nuit*.

En annexe, le texte d'une entrevue accordée en 1936 à Marcel Hamel, journaliste de Québec: "Alan Grandbois... voyageur de Chine".

Fondamentalement étude d'histoire littéraire, ce livre, qui prend la forme d'une chronique interrompue çà et là par le commentaire des oeuvres du premier grand poète moderne du Québec, contient aussi une dizaine de poèmes que Grandbois a dispersés dans différents périodiques après la publication de son dernier recueil, *L'Étoile poupre*.



Vers 1963. (L'Académie canadienne)

Le travail fait par Hélène Loisel dans la nouvelle production de la compagnie Jean Duceppe est une véritable performance. M. Dassylva, LA PRESSE.

Hélène Loisel nous offre une Blanche Dubois bien remarquable. L. Sabbath, MONTREAL STAR.

Hélène Loisel dans un rôle exceptionnel... nous livre la performance de sa carrière. J. Capica, THE GAZETTE.

NE SOYEZ PAS DÉÇUS! ACHÉTEZ VOS BILLETS DÈS MAINTENANT!

La Compagnie **Jean Duceppe** inc. présente en collaboration avec **CJMS** de TENNESSEE WILLIAMS **UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR** traduction de GUY DUFRESNE mise en scène OLIVIER REICHENBACH À L'AFFICHE

MICHEL FORGET  
ANDRÉE BOUCHER  
SOPHIE CLÉMENT  
AUBERT PALLASCIO  
JACQUES GALIPEAU

JEAN-DENIS LEDUC  
PAUL SAVOÏE  
MARC MESSIER  
MARTINE ROUZIER  
LOUISE ST-PIERRE

décor  
GUY NEVEU  
costumes  
FRANÇOIS BARBEAU  
musique originale  
MICHEL HINTON  
éclairages  
MICHEL BEAULIEU

La Compagnie Jean Duceppe Inc. est représentée en tournée par les productions Artéfact Inc. — Agent Les Productions Guy Roy Ltée.

THÉÂTRE PORT-ROYAL  
PLACÉ DES ARTS, Montréal L29 (Québec) Tél: 842-2112

société de musique contemporaine du québec

JEUDI 26 SEPTEMBRE  
L'ENSEMBLE de la SMCO / direction SERGE GARANT  
JEUDI 27 SEPTEMBRE  
DAS KÖLNER ENSEMBLE FÜR NEUE MUSIKTHEATER  
direction MAURICIO KAGEL  
SAMEDI 29 SEPTEMBRE  
SIEGFRIED BALM, violoncelliste et L'ENSEMBLE de la SMCO / direction SERGE GARANT  
JEUDI 3 OCTOBRE  
PIERRETTE LERAGE et BRUCE MATHER, pianistes  
JEUDI 20 FÉVRIER  
XAVIER DARASSE, organiste / église immaculée conception, 1656 rue Rachel  
JEUDI 27 MARS  
L'ENSEMBLE de la SMCO / direction SERGE GARANT

salle clude-champagne 700 avenue vincent d indy 20h30  
billets \$ 2.50 / étudiants \$ 2  
ABONNEMENTS 6 CONCERTS \$ 15. / ETUDIANTS \$ 10  
points de vente  
L'ALTERNATIF, 1567, saint denis / LETTRE SON, 1005, ouest, laurier  
LIBRAIRIE HUGO, centre d'achat walden / LIBRAIRIE RENAUD-BRAY, 5279, côte des neiges  
à l'entrée le soir du concert et par correspondance à la SMCO  
réservations, réservations commandes postales et de groupe  
SMCO, 4656, côte des neiges, app. 103, montréal, québec, H3V 3A1 / tél. (514) 739-5329

COUPON DE COMMANDE  
nom, prénom, adresse, téléphone

SOUVERTS à : abonnements / inclus mon règlement \$

Au Bowillon  
SALLE À MANGER  
BAR-TERRASSE  
5414 Gatineau  
Montréal  
Tél.: 733-2125

CREDO  
août-septembre 1974  
Qu'est-ce que le sexisme?  
Lisez Crédo

CREDO  
3480 Décarie,  
Montréal H4A 3J5  
486-9213

Abonnement annuel: \$4.00  
Le numéro: \$0.50

DONALD K. DONALD  
PRÉSENTE  
"LES ROIS DE L'UNDERGROUND BRITANNIQUE"  
CARAVAN  
"Land of grey n' pink"  
"Waterloo lily"  
"Girls who grow plump in the night"  
VENDREDI,  
le 27 septembre à 20 h.  
AUDITORIUM  
LE PLATEAU  
(Près du parc Lafontaine)  
Billets: \$5.00  
au Montréal Trust-P.V.M.,  
L'Alternatif  
et A n° Records.

# présence du cinéma

Donald Lautrec faisant bande à part

## “La pomme” a ses premiers pépins

par  
Jean-Pierre Tadros

Une chose est certaine, et tout le monde en conviendra: l'avant-première avortée de “La pomme, la queue et les pépins” de Claude Fournier est ce qui pouvait arriver de mieux au film, question publici-

Annouer devant le tout Montréal réuni au Pigalle pour voir le film le “plus cochon de l'année” (c'est ce qu'aimerait prétendre une certaine publicité faite de bouche à oreille) que ledit film ne sera finalement pas présenté parce que le Bureau de surveillance du cinéma venait de lui retirer son visa, cela ne pouvait avoir que l'effet d'une bombe. Et quand la raison qui aurait motivé ce brusque revirement du Bureau de surveillance du cinéma est une demande d'injonction présentée en Cour supérieure de Montréal, l'après-midi même, par le principal interprète du film, Donald Lautrec, cela devient assurément le scandale le plus épique de l'année. Et le public aime ça. Donc le film marchera “en grand” lorsque le visa lui sera à nouveau accordé.

### Un coup publicitaire imprévu

Naturellement, quand on n'avait pas prévu un tel coup publicitaire cela devient embarrassant pour les principaux responsables. Tout d'abord pour le réalisateur, Claude Fournier, qui se voit devenir apprenti-sorcier du sexe. Et puis pour Donald Lautrec qui se voit à la une des journaux... j'aurais envie de dire la queue en l'air. Même s'il ne s'agit pas, finalement, de “sa” queue. N'importe, queue il y a, et c'est autour d'elle que les débats virulents ont lieu.

Pour savoir de quoi il s'agit au juste il serait important de rappeler ici l'histoire de “La pomme, la queue et les pépins”. Histoire qui nous fera découvrir les drames d'un don juan qui, le soir de son mariage se découvre impotent, et cela au désarroi de sa charmante femme. Le couple sera interprété par Donald



Donald Lautrec et Han Masson dans une scène du film “La pomme, la queue et les pépins”. Une scène qui dit les joies de la virilité retrouvée!

Lautrec et Han Masson. Mais le personnage principal, vous le comprendrez aisément, c'est une queue récalcitrante qu'on s'emploiera désespérément à...réveiller. Et comme dans toutes les histoires, il y aura un dénouement...heureux, qui verra la queue prendre une attitude plus virile. Martial Roy (interprété par Lautrec) sera aux anges, sa femme aussi. Le public aurait dû applaudir de joie tout en se rinçant gentiment l'oeil. Et tout le monde aurait été content, si...

Si Donald Lautrec n'avait pas eu quelques remords après-coup. Précisons à nouveau que, jamais dans le film, Lautrec ne nous aura dévoilé ses attributs virils. Une prude discrétion aurait été observée à cet égard. Mais grâce à la magie du cinéma et du montage, à la fin du film on aurait cependant vu une queue anonyme faire état de sa virilité retrouvée. Naturellement, on aurait été amené à penser que son propriétaire ne pouvait être que Martial Roy. Et c'est cette association fâcheuse que Donald Lautrec conteste. Mais n'était-il pas au cou-

rant, avant de se lancer dans l'aventure de “La pomme, la queue et les pépins”, de la nature érotique du film? On pourrait penser que oui, et Claude Fournier que nous avons pu rejoindre hier matin, nous le confirme. “Dans le scénario, me dira Fournier, il est clairement indiqué qu'il aurait ‘quelques gros plans du pénis qui revient à la vie’. Il n'y a jamais eu de doute là-dessus pour personne.” “D'ailleurs, renchérit Fournier, avant le tournage du film nous avions eu des discussions sur ce sujet et nous avions conclu qu'il n'était en tout cas pas possible de filmer le pénis de Lautrec car il n'est pas circoncis, alors qu'il nous fallait, absolument, un pénis circoncis. Cela nous apparaissait nécessaire. On ne peut donc pas dire que ces plans n'étaient pas prévus.”

### Un compromis impossible

Prévu ou pas, ces plans allaient poser très vite des problèmes. Fournier reconnaît qu'il aura désespérément cherché un compromis possible avec Lautrec, mais que ce

dernier se sera montré implacable. Lautrec aurait décidé, usant en cela son droit de regard que lui donne son contrat, de faire tous les plans qui lui déplairaient. Son attitude intrinsèque aurait ainsi amené Lautrec, me confie Fournier, à jouer le tout pour le tout en présentant devant la Cour supérieure une demande d'injonction. Qui lui sera refusée. Mais le geste avait été posé, et c'est cela qui compte finalement. En particulier pour le Bureau de surveillance du cinéma.

Car celui-ci avait accordé, malgré certaines hésitations et après avoir, semble-t-il, obtenu certaines concessions, son visa d'exploitation au film. Pour les 18 ans et plus, cela est évident. Mais l'action entreprise par Lautrec ne pouvait manquer d'ébranler les responsables du Bureau de surveillance du cinéma qui devienent, reconnaissons-le, une cible des plus faciles lorsqu'il s'agit d'atteindre aux bonnes moeurs. La question qui se pose donc est de savoir si le BSC redonnera son visa au film et à quelles conditions. Mais si l'on peut compren-

dre les hésitations du BSC dont l'autorité morale sera naturellement de taille dans toute action judiciaire future lancée par Donald Lautrec, on peut deviner aussi aisément la mauvaise humeur de Claude Fournier. Car ce dernier se trouve finalement, comme il l'avouera d'ailleurs lui-même, à la merci du BSC.

“Il y a une sorte d'hypocrisie qui s'est installée au Québec, me lance Fournier. Depuis la Révolution tranquille on essaye de nous faire croire que tout marche bien ici. On dira par exemple qu'au Québec on a la meilleure censure, qu'on ne coupe plus les films. Certes, le BSC ne coupe plus les films; il a perdu ses ciseaux. Mais en fait c'est pour les mettre dans les mains de ceux qui font les films. Les ciseaux, c'est nous maintenant qui devons nous en servir si l'on veut que nos films passent. Et ce problème j'entends le soulever à l'Association des producteurs de films du Québec. Car nos films, quoi qu'on dise, sont toujours coupés. On n'a plus de Bureau de censure mais un Bureau de surveillance, et je me rappelle qu'au

Collège les pions on les appelait des surveillants.”

Ici, Fournier fait allusion au problème qu'il aura rencontré durant les semaines passées. “La pomme” avait été en effet refusé une première fois par le BSC, et cela pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec le conflit Lautrec-Fournier que tout le monde ignorait alors. Après modification du film, il aura été finalement accepté par le BSC qui lui aura ainsi délivré un visa d'exploitation. Qui, comme on le sait, aura été retiré jeudi après-midi.

### Dissocier la queue du personnage

Qu'arrivera-t-il maintenant? De son côté, Fournier me précise qu'il est prêt aujourd'hui, comme il l'a toujours été, d'effectuer à l'intérieur du film une dissociation bien claire entre le personnage interprété par Donald Lautrec et la queue qui apparaît à la fin. Comment se fera cette dissociation? Fournier se refuse à le dire pour l'instant, mais ajoute qu'elle sera très claire et qu'elle ne prètera aucunement à confusion. Il fait d'ailleurs remarquer que cette dissociation est d'autant plus facile que la queue est un personnage à part entière dans le film. Les liens d'appartenance sont donc superflus.

Quand au Bureau de surveillance du cinéma, son président, M. André Guérin (que Fournier dit respecter et qualifie d'homme intègre qui a toute sa confiance), il nous a précisé que le visa avait été accordé dans un contexte d'harmonie qui s'était brusquement transformé en un contexte conflictuel. Ce brusque changement exigeait que le dossier du film soit complété et réévalué. Ce réexamen sera entrepris à partir de lundi, et une décision devrait être rendue dans le courant de la semaine qui vient. M. Guérin me précisera également qu'il était du devoir du BSC de prendre position, et cela malgré les implications que ce geste pourrait avoir.

Quant à Donald Lautrec nous n'avons pas pu le rejoindre.

## En cours de tournage dans la Beauce

### “Partis pour la gloire” de Clément Perron



L'équipe technique se prépare



Georges Dufaux vérifie une dernière fois l'éclairage



On tourne... Rachel Cailhier et Serge L'Italien se disent des mots doux.

Clément Perron, qui nous avait donné le très beau et sensible scénario de “Mon oncle Antoine” pour nous introduire ensuite lui-même dans l'univers de son adolescence transposé avec raffinement dans “Taureau”; Clément Perron, donc, a repris le chemin de la Beauce pour tourner son deuxième long métrage de fiction: “Partis pour la gloire”. Depuis le 13 août, en effet, Clément Perron et son équipe de l'ONF tourne dans la région de Beauceville, St-Victor et Notre-Dame-des-Pins. Le tournage se poursuivra jusqu'au 27 septembre, et on pense que le film pourrait sortir dès le printemps prochain, ou alors au début de l'automne 75.

Mais avec “Partis pour la gloire”, de quoi s'agit-il au juste?

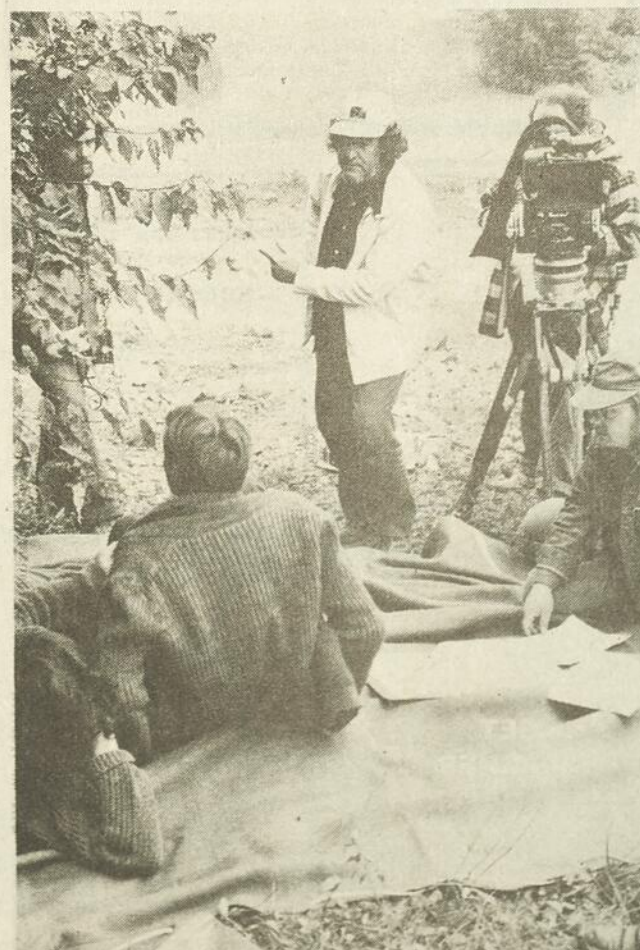
### Au temps de la conscription

L'histoire se passe en 1942 dans un village de la Beauce. Ni la guerre existant en Europe, et les quelques départs volontaires provoqués par elle, ni les changements vécus alors à l'accélération dans les grandes villes n'ont perturbé l'espèce de quiétude agitée des habitants du lieu.

Entre le Grand Séminaire (pour vocations tardives) qui se dresse au bas de la côte, près de la rivière et l'église du vieux curé, la vie tresse là une trame où se mêlent les fils pourpre et bleu des patronages politique et religieux, les brins plus tendres des amours quotidiens et les cordons plus âpres des oppresseurs locaux. Si à l'encan du comté les gros mangent les petits, à l'heure des foires sur la ferme, où sur la rue, le samedi après-midi, rien n'empêche les rêves et les rires d'exister.

Puis la guerre vient à travers la Loi de la Mobilisation générale et le Mandement de l'Épiscopat qui appuyait le pouvoir civil. Les forces extérieures, politiques et religieuses s'étaient liguées pour mettre le village à l'arrêt. On avait toujours vécu jusque là isolé, laissé pour compte, et on s'y était fait. On s'était même davantage ancré et chauvinisé à cause de cela. Puis on demandait tout à coup la participation. Sans mobile valable au contraire. Comme une injustice de plus. Il y eut bien sûr, de la résistance, à presque tous les niveaux. Le village occupé vécu ainsi en état second sa propre guerre. Tous les personnages ayant à se redéfinir et à se nommer en fonction de ces nouvelles violences.

On avait eu beau voter dans la Beauce contre la conscription obligatoire dans une proportion de 99,9%, tous ceux qui devaient partir, partirent, et sur le lot, bien peu revinrent. Comme en 14 d'ailleurs dont on se souvenait encore.



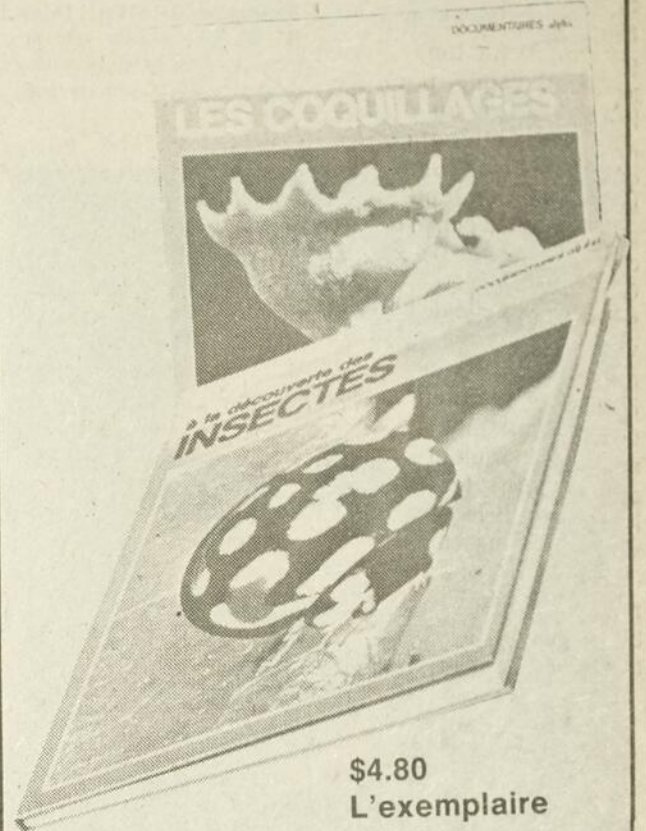
Clément Perron donnant ses instructions aux acteurs

YVES MONTAND  
Après César, Rosalie et Etat de Siège  
est la vedette du film  
**LE HASARD ET LA VIOLENCE**  
vendredi le 20 septembre au cinéma Crémazie

le film le plus audacieux  
jamais tourné au Québec  
**LES ORDRES**  
des le 27 septembre

## DOCUMENTAIRE alpha en couleurs

La formule du film documentaire traduite en livre: telle est la caractéristique principale d'une collection qui pourra satisfaire les curiosités les plus variées. Chaque volume de la collection Documentaires présente une abondante série d'illustrations infiniment séduisantes, grâce à la magie de la couleur. Ces livres comprennent un texte rédigé par un spécialiste réputé et environ cent photographies, toutes en couleurs, accompagnées de légendes, qui les commentent de la manière la plus complète. Les livres ont été choisis de façon à offrir une documentation enrichissante pour l'esprit et une possibilité d'évasion indispensable dans la vie d'aujourd'hui. En une heure de lecture, on peut se faire une idée précise sur le sujet traité, avec l'aide d'un texte clair et éminemment pratique, garanti par la compétence des auteurs. Une telle collection conçoit la vulgarisation comme une adaptation visuelle raisonnée: elle constitue un ensemble d'authentiques manuels et, en même temps, d'imposantes archives d'images, toujours disponibles pour tous genres de recherche et de documentation.



\$4.80  
L'exemplaire

- |                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| LES CHIENS                           | VENISE   |
| CHAPELLE SIXTINE ET CHAPELLE PAULINE | LA CUEILLETTE DES CHAMPIGNONS                  |
| FLORENCE, VILLE DE LA RENAISSANCE    | LES CHATS                                      |
| CHÂTEAUX DE LA LOIRE                 | PIERRES PRÉCIEUSES, GEMMES ET PIERRES DURES    |
| VAL D'AOSTE                          | LE MONDE DES CRISTAUX                          |
| VERSAILLES                           | ARMES DE CHASSE                                |
| PORT-GRIMAUD ET LA CÔTE DES MAURES   | BATEAUX À VOILE ET RÉGATES                     |
| CHARTRES                             | AUTOS DE COURSE                                |
| LE PALAIS DES DOGES                  | LES OISEAUX CHANTEURS                          |
| PARIS, TOUR EIFFEL                   | LES ROSES                                      |
| ROMA ANTIQUE                         | TAPIS D'ORIENT ET D'OCCIDENT                   |
| LA SARDAIGNE                         | LES POISSONS                                   |
| LA CORSE                             | D'AQUARIUM                                     |
| LE MONT SAINT-MICHEL                 | LES PAPILLONS                                  |
| LES TRAINS MINIATURES                | MONOPLACES ET PROTOTYPES                       |
| MOTONAUTISME                         | PETITES ET GROSSES MOTOS                       |
| L'ÉQUIPEMENT POUR LA PÊCHE           | L'ALPINISME                                    |
| LA CHASSE SOUS MARINE                | LES COQUILLAGES À LA DÉCOUVERTE DES INSECTES   |
| LA PHOTOGRAPHIE EN COULEURS          | LES PLANTES MÉDICINALES                        |
| ARMES À FEU DE COLLECTION            | TIMBRES-POSTE                                  |
| ARMES BLANCHES                       | AUTOMOBILES ET MODÈLES RÉDUITS                 |
| IKEBANA: L'ART DU BOUQUET JAPONAIS   | FIGURINES HISTORIQUES ET SOLDATS DE COLLECTION |
| AVIONS MODÈLES RÉDUITS               |  |
| MOTOS TOUT TERRAIN                   |  |
| AUTOS TOUT TERRAIN                   |  |
| UNIFORMES MILITAIRES                 |  |
| CHIENS DE CHASSE                     |  |
| LES POUPÉES                          |  |

Chaque volume de la collection comprend 64 à 80 pages, dont 16 pages d'introduction et 48 à 64 pages illustrées de plus de 100 photographies en couleurs. Format: 22,5 cm x 30 cm. Couverture cartonnée en couleurs.

Codifié par la centrale B. du Q.

Une distribution exclusive de:  
**les encyclopédies populaires inc.**  
6596, BOUL. ST-LAURENT  
MONTREAL, P.Q. H2S 3C6  
TÉL. 270-2157

# face à la musique

Un menu copieux et varié, et des spécialités

## Les premiers fumets de la saison rock

par Bruno Dostie

C'est la rentrée comme on dit, et l'on aimerait bien savoir tout de suite ce que les impresarios nous promettent de bon cette année. Histoire de ramasser ses cents, de raccommo-der son costume de grands soirs, et surtout, surtout, de se laisser gagner par la fièvre.

—A va-t-y v'nir? Où? Quand? Ca va-t-y être un soir que j'peux y'aller?

—Eh bien oui, "à vient", en février, chut...

Ou encore: "Aie man, y paraît qu'les Stones r'viennent au Forum!"

—Es-tu fou! Quand ça? J'veux pas les manquer c'te fois-ci!

D'après ce que j'en sais, qui est pratiquement rien dans ce cas précis, il ne semble pas

que les Stones reviennent à Montréal cette année. Mais, même si le programme de la saison n'est pas entièrement connu à ce jour, il y a déjà matière à présenter un menu. Un menu copieux et varié, qui saura plaire à chacun par au moins une de ses "spécialités", et qui pourrait même conduire les plus gourmands à l'indigestion.

Une surprise: Nanette

Mais débarrassons-nous du Forum d'abord. Chez Donald K. Donald, seulement deux spectacles sont pour l'instant confirmés: Eric Clapton le 1er octobre, et Rick Wakeman le 8 octobre. Du même côté toujours, un rumeur: Elton John en novembre. On verra bien en temps et lieux. Donald K. Donald publie son programme à mesure, un mois ou deux d'avance, jamais plus.

Kébec-Spec, les promo-

teurs du Centre sportif de l'Université de Montréal, Beau-Bec (qui produit les spectacles du cinéma Outremont), ou les responsables de l'Évêché de l'hôtel Nelson ont par contre déjà communiqué au JOUR des programmations quasi complètes. Au Patriote, on le fera lundi. C'est dire que d'ici une semaine, le menu sera à peu près complet. Qu'il s'y ajoute des surprises en cours d'année, tant mieux!

Pour aujourd'hui, une surprise suffira, elle est de taille, Nanette revient! Oui, oui, Nanette Newman fera une rentrée qu'on ne peut imaginer que fracassante, avec Tony Roman, le 2 ou le 9 novembre prochain (certain!) au Centre sportif de l'Université de Montréal.

Une Trinité: le VEBB

Une autre surprise de la saison, c'est l'omniprésence du Ville Emard Blues Band qui a trouvé le moyen de cette ubiquité en se faisant Trinité, rien de moins. La cellule "Contraction", avec entre autres Christiane Robichaud, Marcel Beauchamp et Yves Laferrère, était déjà connu;

elle sera l'Évêché ainsi qu'au Centre sportif (de l'Université de Montréal toujours) en décembre. Mais on pourra aussi voir et entendre cette année la cellule Pierre Nadeau (un avatar des "Poirots névrosés"), avec Bill Gag et autres, en novembre, encore à l'Évêché. Et enfin Toubaou, une troisième cellule, comprenant notamment Lise Cousineau et Michel Seguin, se manifestera au Centre sportif (toujours le même) en octobre et à l'Évêché en novembre.

Pour le reste, je vous donne tout de suite un aperçu rapide. Octobre est sous le signe du "country" flamboyant (c'est de saison) avec: Louise Forestier et André Gagnon au Centre sportif suivis à la même enseigne de Claude Dubois; Félix Leclerc et les Séguin à l'Outremont; Schawn Philipp à la Place des Arts; Lewis Furey à l'Évêché. Également Charles Aznavour, qui fera une rentrée à la Place des Arts, où il chantera surtout en anglais, ce qui n'est peut-être plus de la même saison.

Novembre commandé plus d'électricité. Diane Dufresne, Gilles Valiquette, Beau

Domage, qui suivront Nanette au Centre sportif, en promettent déjà beaucoup. Enrico Macias et Alain Barrière, quant à eux, réchaufferont la grande salle Wilfrid Pelletier.

En décembre, de la fantaisie, du surréalisme et de la chaleur. Ce seront Harmonium, Octobre et Contraction (au Centre sportif), Julien Clerc à la Place des Arts, Jean-Guy Moreau à l'Outremont.

Les Fêtes se prolongeront en janvier avec Yvon Deschamps à l'Outremont et Michel Fugain et son Big Bazar à la Place des Arts où Claude Dubois les aura précédé.

Le mois de Mireille Mathieu

Février sera le mois de Mireille Mathieu, qui occupera presque à plein temps la scène de la salle Wilfrid Pelletier. Elle a quand même laissé deux soirées à Jacques Michel. Au Centre sportif, on annonce déjà Jean-Pierre Ferland (sous réserve de confirmation toutefois).

En mars, menu surchargé. Véronique Sanson, Michel

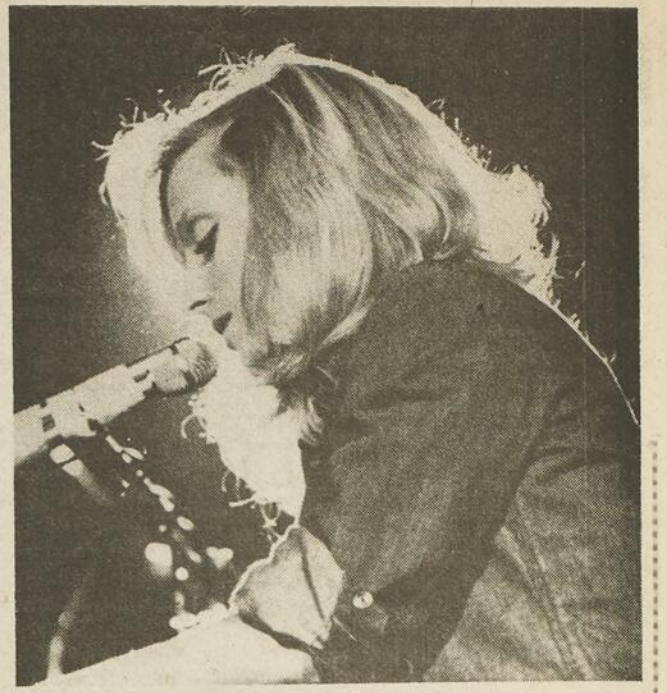
Sardoux, Maxime LeForestier pour les Français, Frank Zappa et America pour les Américains, Diane Dufresne, Louise Forestier et Jacques Michel pour les Québécois, et ça, c'est pour le moment!

En avril, l'affiche reste un peu la même avec re-Dufresne et re-Sanson, mais aussi Manéige (à l'Outremont) et, sous toute réserve, Guy Skornik au Centre sportif.

En mai, rien pour aujourd'hui sinon la promesse ("ferme, mais vous savez, j'aimerais mieux que vous n'en parlez pas, il y a encore des problèmes") d'une rentrée du grand absent de l'année, Robert Charlebois. Mais je n'en parlerai pas.

Et comme je l'ai dit, le programme est encore incomplet. Il y manque notamment le Patriote de même que sans doute un bon nombre de musiciens étrangers, tant anglophones que francophones. Kébec-Spec, pour un, est en négociations avec plusieurs artistes américains et l'on devrait bien avoir aussi notre part des grandes tournées nord-américaines.

Ce qu'il me paraît plus important de souligner en terminant, c'est à quel point les Québécois arrivent maintenant à quasiment s'auto-suffirent, si je puis dire, en matière de rock et de ce qu'on appelle la "musique populaire".



Véronique Sanson



Julien Clerc



Louise Forestier

### Première tentative depuis "Tit-Coq" Tremblay à la conquête de Broadway avec "Hosanna"

Michel Tremblay et son "Hosanna" s'en vont à la conquête de Broadway. Le 14 octobre, au théâtre Bijou sur la 45ème rue, le théâtre québécois et son seul auteur à vivre de son art seront soumis aux critiques du public new-yorkais.

Depuis l'échec de Gratien Gélinas, avec "Tit-Coq" en 1951, ce sera la première pièce québécoise présentée sur Broadway et les producteurs de la pièce de Tremblay ont tout mis de leur côté pour que ce soit réussi. Ils s'appuient sur les fonds de l'ordre de \$50,000 à \$60,000.

Michel Tremblay, lui, est un peu cynique. Il prétend

que si la pièce est un succès, on dira que c'est le théâtre québécois qui vient de se créer une brèche aux États-Unis, et que si c'est un échec, on dira que c'est Tremblay qui est un mauvais auteur.

Son agent, John Gordin, et le co-producteur américain, Norman Kean, sont très optimistes. Ils sont tellement convaincus du succès d'"Hosanna" qu'ils envisagent déjà de produire la pièce dans un autre théâtre de 500 places, après trois mois, si la réponse du public est favorable. Le Bijou est un théâtre de 299 sièges.

Il est possible qu'ils aient raison, dit-on, étant donné le

très grand intérêt qui s'est fait jour ces dernières années, au théâtre et au cinéma, pour tout ce qui concerne les relations homosexuelles. Ce qui est le sujet de la pièce de Tremblay.

Un autre élément possible du succès de cette pièce est le fait qu'on y utilise, à New York, Richard Monette et Richard Donat dans le rôle des deux homosexuels. Ils ont été de la distribution du premier spectacle de langue anglaise donné à Toronto en mai dernier. C'est donc dire qu'ils ne connaissent pas les difficultés qu'ont connues jadis les acteurs de "Tit-Coq" qui ne maîtrisaient pas suffisamment bien la langue de Shakespeare, ce qui n'a pas plus aux critiques américaines.

L'"Hosanna" qui sera jouée à New-York sera la même pièce qui se joue actuellement à Toronto, sous la direction de Bill Glassco, directeur artistique des productions Tarragon, qui a aussi fait la traduction anglaise, en collaboration avec John van Burek.

Si le contrat new-yorkais est un contrat "ouvert". Si la pièce est un succès, elle pourrait garder l'affiche très longtemps.

### Alexander Brott et son ensemble Depuis 35 ans au service de la musique et des mélomanes

par Pierre Prévost

Le 30 septembre, au théâtre Maison-neuve de la Place des Arts, aura lieu le premier concert de la saison 1974-75 de l'Orchestre de chambre McGill. On lira plus bas les détails des huit concerts que cet ensemble nous réserve au cours des prochains mois.

Comme tel, cet orchestre entreprendra sa vingt-cinquième saison, mais son origine remonte en vérité à dix ans plus tôt, c'est-à-dire à la création du Quatuor à cordes McGill par Alexander Brott en 1939.

Aucune solution de continuité entre les deux groupes. Comme il y a trente-cinq ans Brott est au timon; jadis il était le premier violon du Quatuor, aujourd'hui il est le chef de l'Orchestre. Et sa femme violoncel-

liste, née Lotte Goetzel, est présente depuis le début.

Il y a là quelque chose d'admirable. Rien de pareil au Québec ni dans le reste du Canada. D'autant plus que l'Orchestre de chambre McGill a acquis au cours des ans stature internationale. Il a créé des oeuvres, de son chef, d'autres compositeurs canadiens et de musiciens étrangers; il a enregistré plusieurs disques; il a été fait une tournée très bien accueillie au Mexique.

Je dis "bravo!" et "merci!", personnellement. Et sans mandat mais sûr que personne ne protestera, je le fais au nom des innombrables mélomanes, à qui l'Orchestre de chambre McGill apporte plaisir et beauté.



Le Quatuor à cordes McGill en 1941. - De gauche à droite: Edwin Sherrard, alto, Mildred Goodman, second violon, Alexander Brott, premier violon, et Lotte Goetzel, violoncelle. - Jean Belland, aujourd'hui décédé, avait été tout au début le violoncelliste de ce groupe, et pendant la plus grande partie de l'existence du Quatuor, c'est Stephen Kondac qui en fut l'artiste.

Voici les programmes des huit concerts réguliers que donnera, cette saison, à Montréal, l'Orchestre de chambre McGill:

Lundi, 30 septembre: Concert Mozart. Divertimento pour vents K. 289; Concertos pour deux pianos K. 242 et K. 365; Symphonie no 33, K. 319. - Solistes: Bouchard et Morisset.

Dimanche, 20 octobre: Concert Bach-Handel. Concerto brandebourgeois no 2 et Cantate no 55, de Bach; Aria de concert et Musique d'eau, de Handel. - Soliste: John van Kesteren, ténor.

Lundi, 11 novembre: Concerto grosso opus 6 no

2, de Handel; Concerto de clarinette, de Mozart; Symphonie no 88, de Haydn. - Soliste: Benny Goodman, clarinettiste.

Dimanche, 1er décembre (à l'Oratoire Saint-Joseph): Gloria, de Vivaldi, avec le chœur de l'École Normale de Musique; Concerto pour orgue en ré mineur, de Bach; Concerto pour orgue, de Francis Poulenc. Soliste: Virgil Fox.

Lundi, 27 janvier: Idylle de Siegfried, de Wagner; Variations "Rococo", de Tchaikovsky; Monade, de Clermont Pépin; Symphonie no 5, de Schubert. - Soliste: Leonard Rose, violoncelliste.

Lundi, 17 février: Hymne, de Charles Ives; deux

concertos de trompette (à choisir); Suite Saint-Paul, de Gustav Holst; Les quatre saisons, de Vivaldi. - Soliste: André Bernard, trompettiste.

Lundi, 3 mars: Concert Mozart-Beethoven. Adagio et Fugue et Concerto pour piano K. 453, de Mozart; Menuets et Canons de Beethoven arrangés par Alexander Brott; Concerto pour piano no 2, de Beethoven. - Soliste: Lili Kraus, pianiste.

Lundi, 24 mars: Suite pour cordes, d'Arnold Schoenberg; Il Re Pastore, de Mozart; oeuvre commandée, de Jean Vallerand; Les Illuminations, de Benjamin Britten. - Soliste: Collette Boky, soprano.

**Cours de poterie**  
à la  
**Poterie Bonsecours**  
et à la  
**Cité des Jeunes Vaudreuil**  
Début des cours: 23 septembre  
Tournage, façonnage, moulage, technologie  
Distributeur de tout produit, céramique, argiles Plainsman, tours électriques et à pied. Inscriptions et renseignements.  
844-6165 ou 844-6253  
**Poterie Bonsecours**  
427 rue Notre-Dame, Est Montréal

**THÉÂTRE NATIONAL DE MIME DU QUÉBEC**  
La seule école de mime au Québec.  
Directeur: Elie Oren  
—étude de base  
—formation corporelle  
—interprétation  
—étude de la pantomime  
Audition pour la troupe "LE MASQUE"  
Inscription à partir du 23 septembre au 3333 est Sherbrooke, de 13 h. à 16 h.

**La Galerie Unique**  
Spécialité: oeuvres d'artistes québécois  
5800 St-Hubert, Montréal.  
R. Forgues, prop.  
Téléphone: 271-7067

**ANDRÉ ET MICHEL GAGNON**  
4012 ST. DENIS  
MTL. 843-8410  
CÉRAMIQUE - POTERIE  
BOUTIQUE D'ARTISANAT

**L'atelier-galerie Laurent Tremblay**  
**YVES FOREST ceramiste**  
**LOUIS-PIERRE BOUGIE graveur**  
Exposit du 11 au 29 sept.  
4809 Marquette Tél.: 521-8786  
Galerie ouverte tous les jours sauf le jeudi de 1.00 hre à 6.00 hres p.m.  
vendredi de 1.00 hre à 9.00 hres p.m.  
Vernissage le 11 sept. à 8.00 hres p.m.

**Maintenant**  
Pierre Vallières, Louis Rousseau, Louis O'Neill, Hélène Pelletier-Ballargeon, Pierre Potrait, Fernand Dumont, Patrick Straram, le Sison ravi, Jean Paré, André Major, Raouf Duguay, Yves Lever, Vinteur Basupré, Jacques Godbout, Jacques Grand'Maison, André D'Allemagne, Jean-Paul Audet, Suzanne Joubert, André Lavallée, Gilbert Langevin, Jean Bouthillette, Michèle Lalonde, Pierre Vadeboncoeur, Lysiane Gagnon, Jean-Réal Cardin, Marcelle Ferron  
une certaine idée du Québec  
\$1.25 numéros 127-138 juil/septembre 1974

Je désire recevoir MAINTENANT à partir du mois de.....  
Je choisis un abonnement: ordinaire \$ 9  
étudiant \$ 6  
de soutien \$ 10  
J'inclus la somme de.....  
Nom:.....  
Adresse:.....  
MAINTENANT 2765 Côte Ste-Catherine Montréal H3T 1B5  
739-2758

## le tourisme

## Les gouvernements ont-ils votre voyage? (2)

**Les jeunes voyageurs: d'un pays à l'autre?**

**THE YOUNG VOYAGEURS**  
a  
federal-provincial program

Dans le deuxième article d'une série de cinq sur les programmes et services de voyages gouvernementaux, notre collaborateur, Ulysse PELLERIN nous présente "Les Jeunes Voyageurs". Le premier article, intitulé "Le Haut-Commissariat et son premier million" nous avait indiqué que le gouvernement du Québec commence à poser des jalons pour une politique des voyages-échanges en réalisant lui-même des expériences de découverte du Québec.

Après avoir indiqué la dernière fois que le Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports (HCJLS) consacre pour l'exercice financier 1974-1975 près de \$550,000 aux voyages Découverte du Québec (sans compter une subvention de \$172,000 à Tourbec et de \$3,000 à la Fédération de l'auto-stop du Québec), il faut en faire connaître les autres services de voyages.

Le mandat du HCJLS couvre aussi l'organisation de voyages au Canada réalisés par un programme à frais partagés (fédéral-provincial): Les Jeunes Voyageurs.

Dans le rapport du Comité Jeunesse au Secrétaire d'État, "C'est Parti" (juillet 1971), on parlait de cette organisation dans les termes suivants: "Son but est simple: donner aux jeunes l'occasion de visiter le Canada, de faire connaissance avec leurs semblables habitant les autres parties du pays et, par la même occasion, d'apprendre à mieux connaître et comprendre le Canada et les Canadiens" (p. 156).

L'activité d'échanges d'étudiants appelée "Jeunes Voyageurs" est un programme régi par une entente, renouvelable annuellement, entre les gouvernements du Québec et du Canada. Il permet à des jeunes étudiants québécois, de niveau Secondaire IV et V, de rencontrer des jeunes des différentes provinces du Canada et en retour de les recevoir au Québec. Ce programme est limité à des échanges entre étudiants des différentes provinces. En 1974, 55 groupes de vingt jeunes Québécois auront voyagé dans le cadre de ce programme (209 groupes pour l'ensemble du Canada).

Le programme est administré conjointement par Ottawa et Québec. C'est Ottawa qui coordonne le programme et c'est le Québec qui le réalise. Il est d'ailleurs fort instructif (!) de lire les deux premières

considérations de l'entente 1974 signée le 22 mai entre les deux gouvernements.

"Considérant qu'il est souhaitable que le fédéral collabore avec le Québec à l'exécution d'un programme fédéral-provincial de voyages de jeunes, programme grâce auquel de jeunes Canadiens auront l'occasion d'une part de se rencontrer, de se connaître et de comprendre la mentalité et les aspirations de leurs compatriotes qui vivent et travaillent dans d'autres régions du pays, d'autre part de s'initier à la géographie et aux réalisations d'une autre province dans les domaines politiques, éducatifs, culturel et artistique;

Considérant que le Québec désire participer à un tel programme!!!"

Il faut également rappeler que ce programme existe depuis 1964 et qu'il était régi à ses débuts par le Service du Centenaire. En 1967, alors que tous les projets du centenaire prenaient fin, il fut décidé "à la demande des Ministres ou représentants de toutes les provinces et territoires", lors de la réunion de la Commission Nationale du Centenaire de la Confédération, de continuer le programme d'échanges.

Depuis 1968, le programme est passé successivement de la juridiction du Secrétaire de la Province à celle du Ministère de la Justice et de là au Ministère de l'Éducation pour être finalement rattaché au HCJLS.

En 1974, le gouvernement du Québec a consacré aux Jeunes Voyageurs \$140,000 et celui d'Ottawa \$280,000 (pour les activités impliquant la Belle Province). En 1975, il est vraisemblable que la part du Québec soit réduite à \$100,000. Pendant le présent exercice financier, 1,100 jeunes Québécois auront participé aux voyages ainsi que 110 accompagnateurs adultes. Et, ce, sans frais puisqu'il s'agit



de voyages entièrement gratuits.

Même si la formule n'a pas beaucoup variée depuis dix ans, le HCJLS affirme que ces échanges sont moins touristiques qu'auparavant et qu'on tente (du côté québécois) d'y introduire un certain contenu socio-culturel où les aspects linguistiques sont secondaires (!). D'ailleurs, tous les groupes de jeunes Québécois, d'où qu'ils viennent, sont réunis pendant deux jours à Cap-Rouge (près de Québec) pour une session d'orientation et une visite de la Capitale avant d'aller séjourner sept jours dans la province-hôte et trois jours à Ottawa et (au retour) passer une journée à Montréal.

Signalons que ces voyages-échanges sont réalisés avec la collaboration des commissions scolaires, que, lors de

leur séjour à l'étranger, les étudiants sont logés dans des familles et que la quasi-totalité en est réalisée durant la période estivale (juillet-août).

En terminant, mentionnons un témoignage d'une participante reproduit dans une brochure publiée par le Secrétaire d'État (Ottawa): "Maintenant que je connais davantage mon pays, je puis mieux apprécier à sa juste valeur et dorénavant que je dirai, "Je suis Canadienne avec fierté." Bien sûr, c'est naturel, non? La même brochure précise bien que le gouvernement fédéral défraie les coûts de transport et fournit des subventions à la province visitée pour couvrir la plupart des autres coûts.

Correspondance internationale

Le dernier service du HCJLS en matière de voyages

est la correspondance internationale:

Le HCJLS a une entente avec la Fédération internationale des Organisations de Correspondance et d'Échanges Scolaires (FIOCES) et permet aux jeunes de réaliser des échanges avec d'autres jeunes au monde par l'entremise de son Bureau de Correspondance Internationale. La FIOCES a actuellement trente-trois pays affiliés dont sept seulement peuvent offrir l'opportunité de correspondance en français (dont le Canada). Le HCJLS souhaite susciter la participation de 50,000 jeunes correspondants québécois.

Prochain article:

La Division des voyages-échanges du Secrétaire d'État; ses politiques et ses projets au Québec.

## les voyages

## Quid novi sub sole?

Officieusement - car ce sont des estimations - le sanctuaire Notre-Dame-de-Lourdes a attiré à Rigaud, comté de Vaudreuil-Soulanges, quelque 50,000 visiteurs au cours des mois de juin et de juillet. Certes, le spectacle "Sons et Lumières" qui s'y déroule depuis le début de l'été quatre fois la semaine, les mardi, jeudi, samedi et dimanche soirs au crépuscule, a contribué à cette popularité.

Officiellement - car des statistiques soigneusement compilées et dûment publiées peuvent l'attester - 67,5 millions de pèlerins ont visité depuis 1658, année de la construction de la première chapelle, Sainte-Anne-de-Beaupré et sa basilique, sa chapelle, sa "scala sancta", son cyclo-rama et ses deux musées de cire qui s'y sont ajoutés avec le temps.

Sans contester, en un âge où le Québec et l'ensemble du monde occidental se détachent de la pratique religieuse et de ses à-côtés, d'autres lieux de pèlerinage tels, ailleurs, Lourdes, Lisieux, Assise, Rome, La Mecque et Fatima, tels, ici, l'Oratoire Saint-Joseph et la Chapelle de la Réparation et les sanctuaires mariaux de Notre-Dame du Cap de Cap-de-la-Madeleine et de Lac-Bouchette au Lac-Saint-Jean ne manifestent guère de signes d'une prochaine ou encore d'une éventuelle faillite et semblent même accuser des traits qui ressemblent fort à de la prospérité.

Ainsi donc, malgré les bouleversements économiques, culturels et sociaux, les centres de pèlerinage ont conservé la faveur des gens ou de ce que, de plus en plus, on appelle le public.

Est-ce une question de fidélité? En est-ce une de reconnaissance? Est-ce que les gens, qui forment ce public si fréquemment invoqué, se rappellent qu'autrefois, aux périodes - pas si lointaines encore - où le tourisme était le privilège des classes aisées, d'une minorité par conséquent, les lieux de pèlerinage ont constitué les premiers centres du tourisme de masse? Est-ce qu'ils se rappellent les longues marches des manants et des gueux, des serfs et de tous ces "pèlerins" (du latin ecclésiastique "pèlerinus", étranger, voyageur, dit le Petit Robert) vers Jérusalem, Saint-Jacques-de-Compostelle et combien d'autres endroits?

Est-ce une question de ferveur religieuse? Ou, à tout le moins, de sens religieux? Est-ce que pour les gens d'aujourd'hui les centres de pèlerinage représenteraient les derniers bastions d'une foi qui leur donne encore des miracles?

Ou est-ce tout simplement le fait que les lieux de pèlerinage ont as-

sumé de façon permanente et pour longtemps leur fonction de centres touristiques?

A ce propos, j'ai à suggérer à toute personne qui s'intéresse à l'étude du phénomène touristique un sujet en or qui pourrait fournir, sait-on jamais, quelques éléments de réponse aux questions soulevées tantôt; j'ai nommé l'analyse du tourisme religieux au Québec.

Il y a là des choses à apprendre, des mythes à crever, des surprises à avoir et sûrement mêmes des leçons à recevoir.

Pourquoi a-t-il fallu que le premier spectacle "Sons et Lumières" québécois - d'une qualité, de l'avis de ceux qui l'ont vu, comparable à ce qui se fait en Europe dans ce domaine fût produit dans un lieu de pèlerinage? N'y a-t-il pas Gaspé, le vieux Québec, les Plaines d'Abraham pour ne nommer que cela, qui eussent pu faire l'affaire et, ce, depuis longtemps? Sommes-nous donc si pauvres en idées, en événements et en sites? Ou sont-ce les administrateurs du sanctuaire de Rigaud qui ont trop d'initiative?

Je suis persuadé qu'une étude sérieuse des centres de pèlerinage québécois nous révélerait un marché touristique énorme et très vivant qui obéit à des lois économiques et financières très strictes d'une façon qui ferait rougir bien d'autres secteurs, activités et événements touristiques, fussent-ils régionaux, culturels, commerciaux ou autres; un marché touristique qui est bien servi et alimenté par un marketing et une publicité habiles, capables d'attirer les foules et d'entretenir l'intérêt (pensez aux Annales de la bonne Sainte Anne, aux Amis du Frère André) et capables d'étaler la période de fréquentation touristique, pardon, religieuse, d'éviter les temps morts et les périodes creuses, de permettre le financement et la rentabilisation d'installations et d'équipements qui ont eux-mêmes entraîné des investissements souvent considérables.

En France, les deux premiers sites touristiques classés sont, par ordre, le Mont-Saint-Michel et Roquamaudour, deux lieux qui ont toujours attiré les pèlerins, alors que chaque année Lourdes reçoit 3,5 millions de personnes. Au Québec, Sainte-Anne-de-Beaupré, Cap-de-la-Madeleine, l'Oratoire Saint-Joseph sont depuis longtemps inscrits sur la carte touristique du pays, alors que, de 1971 à 1973, cette première destination a reçu chaque année une moyenne de 2,5 millions de visiteurs.

En 1974, le premier spectacle "Sons et Lumières" est apparu au sanctuaire de Rigaud. Quid novi sub sole?

Bougainville

## Voyagez, mais reposez-vous

Le Bulletin de l'Organisation de l'Aviation civile internationale (OACI) a déjà publié une étude du Dr Silvia Finkelstein sur le repos que doivent prendre les voyageurs après un long vol.

La vitesse élevée, l'un des nombreux avantages des voyages aériens modernes, peut avoir certains inconvénients biologiques pour les passagers des vols long-courriers. En très peu de temps, les voyageurs peuvent être transplantés dans une région dont les conditions socio-biologiques sont très différentes de celles qu'ils viennent de quitter. Ils peuvent, par exemple, atterrir à plusieurs milliers de mètres d'altitude, alors qu'ils sont partis du niveau de la mer, ou traverser en quelques heures de nombreux parallèles et être ainsi soumis à des différences climatiques considérables.

S'ils se déplacent d'est en ouest ou inversement, ils franchissent alors de nombreux fuseaux horaires. Tous ces phénomènes font entrer en jeu des conditions biologiques et incitent à donner des conseils aux voyageurs. Pour des raisons médicales, il faut prévoir des périodes d'adaptation. Il faut en outre tenir compte des facteurs sociaux et culturels.

Un certain nombre de fonctions physiologiques obéissent à une périodicité donnée, à un rythme qui est déterminé par des phénomènes intrinsèques

et extrinsèques. Tout le monde sait que le sommeil, la respiration, la température du corps, la pression artérielle, les fonctions endocriniennes et le niveau d'activité en général varient selon un rythme qui leur est propre.

Le rythme le plus courant est généralement de 24 heures. En d'autres termes, les hauts et les bas de toute fonction physiologique ou psychologique se produisent à peu près à la même heure, jour après jour. Ces rythmes, que l'on appelle rythmes circadiens ou aussi rythmes nyctéméraux, ont fait l'objet d'études approfondies.

Par le fait que le voyageur franchit des fuseaux horaires, les vols transmeridiens modifient le rythme spécifique de l'homme. Il faut un certain temps pour que le corps s'adapte au changement d'heure et retrouve un rythme circadien propre au lieu d'atterrissage.

Cette adaptation ne se fait pas aussi vite pour toutes les fonctions physiologiques et il en résulte une nouvelle rupture du rythme circadien, biologique, ce qui a pour effet de diminuer la performance générale de l'être humain. Pour ces voyageurs aériens, il faut surtout reconnaître les facteurs qui influent sur la sensation de bien-être et sur l'équilibre entre le repos et l'activité.

Après un vol long-courrier, l'état psychophysique d'un passager est influencé par un grand nombre de facteurs: humains (âge, état de santé, tolérance personnelle), opérationnels généraux (bruit, immobilisation, faible taux d'humidité), opérationnels particuliers (durée du vol, heure du jour, nombre de fuseaux horaires traversés, changement de climat).

À l'heure actuelle, il est impossible d'assigner une valeur quantitative convenable aux facteurs des deux premières catégories. Seuls, ceux de la dernière catégorie sont mesurables. Les stress opérationnels généraux dépendent indirectement de la durée du vol.

La formule utilisée, dite de Buley, pour déterminer les arrêts-repos ne tient compte, bien entendu, que des facteurs mesurables. Elle les combine en une équation dont le résultat indique la durée du repos recommandé.

Cette formule s'est révélée utile puisque son application a permis de réaliser un compromis raisonnable entre l'état psychophysique du voyageur et les considérations administratives.

S'il faut prévoir une période de repos après un vol de longue distance, c'est pour que le voyageur jouisse d'un bien-être aussi grand que possible et soit en possession de tous ses moyens une fois arrivé à destination.

La formule de Buley permet de déterminer la durée de la période de repos nécessaire, exprimée en dixièmes de journée, en faisant la somme de la durée du vol divisée par 2 (T, exprimé en heures) et du nombre de fuseaux horaires (Z) traversés (abstraction faite des quatre premiers), somme à laquelle il faut ajouter deux coefficients spécifiques pour tenir compte des heures de départ et d'arrivée (Cd et Ca). Ainsi, T + Z + Cd + Ca = durée de la période de repos. (Et, lorsque Z est égal ou inférieur à 4, il faut l'éliminer de la formule.)

Les facteurs constitués par la durée du vol et par le nombre de fuseaux horaires traversés ont été retenus après que l'on ait évalué l'incidence possible de différentes valeurs à la lumière des données scientifiques publiées sur la question. Les coefficients d'heure de départ et d'heure d'arrivée permettent de tenir compte du caractère favorable ou défavorable de l'heure locale.

La formule s'applique donc de la façon suivante:

Le résultat, exprimé en dixièmes de journée, est arrondi à la demi-journée supérieure la plus proche. Cependant, lorsque le résultat, avant d'être arrondi, donne un arrê-repos de moins d'un jour, cet arrê-repos n'est pas accordé, sauf s'il s'agit d'un vol de nuit.

Les heures de voyage correspondent au nombre

d'heures écoulées pendant le voyage, d'après l'horaire publié par la compagnie, arrondi à l'heure la plus proche. Les fuseaux horaires sont calculés par intervalles de 15 degrés de longitude à partir de Greenwich.

Les heures de départ et d'arrivée sont les heures locales.

Ainsi, l'application de la formule à une envolée Montréal-Paris exige de la part du voyageur une journée et demie de repos.

AGENCE DE VOYAGES

**Americ Longueuil**

MAISON QUÉBÉCOISE.

62, rue Saint-Jacques  
suite 2  
Longueuil  
près de la Rue Saint-Charles  
651-4620  
Danielle Marcl

Visitez l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille...

A - Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.  
B - Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.  
C - Location tous modèles, kilométrage illimité.  
Notre devise: "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous

notre catalogue

AIR FRANCE/EUROPE AUTO

CITROËN - PEUGOT - RENAULT - SIMCA  
FIAT - ALFA ROMEO - MERCEDES -  
V.W. MATRA - VOLVO - OPEL

**EUROP AUTO**

5193 Côte des Neiges,  
Montréal, P.Q.  
735-3083 et 735-0791

**Mirabelle**  
Tours Inc.

AU PAYS DES VIKINGS

Voyage spécial accompagné par Serge Lefebvre.  
Hollande, Allemagne, Danemark, Suède, Norvège.  
Avion, transport par autobus, hôtels, 2 repas par jour, guides.

1er sept. — 23 sept. **\$1,199.00**

L'AMÉRIQUE DU SUD

PÉROU Équateur, Colombie en liberté pour ceux qui recherchent l'aventure.

BRÉSIL 15 jours, ou 7 pays 22 jours, accompagnés par ceux qui aiment le confort.

L'EUROPE

Tour d'Europe 18 jours **\$995.00**

Grèce - Turquie 16 jours **\$1,135.00**

Demandez nos dépliants

277, rue Saint-Pierre, Saint-Constant  
Comté Laprairie JOL 1X0

632-5330

365-1847

# Les chaînes du petit écran

2 CBFT (R-C), Montréal	6 CJPM (TVA), Chicoutimi	9C Câble TV, Montréal	12 CFCE (CTV), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec	7 CHLT (TVA) Sherbrooke	9NC National Cablevision, Montréal	(12) CKRS, Jonquière
(4) CBOT (CBC), Ottawa	8 CJSJ (CTV), Cornwall	10 CFMT (TVA), Montréal	13 CKTM, Trois-Rivières
5 CKMI, Québec	9 CBOT (R-C) Hull	11 CBVT (R-C), Québec	(13) CJQH (CTV), Ottawa
6 CBMT (CBC), Montréal	(9) CKSH (R-C), Sherbrooke	(11) TCQ (câble), Québec	(30) CFVO, Hull

(9) en pleine nature  
 (8) (13) Regional Contact  
 9C PrimeTime: Senior Citizens  
 12 The Cliff Endors Show (variétés)  
 (30) Vrai ou faux

18.40  
 2 9 11 Nouvelles du sport

18.55  
 2 9 11 Films

19.00  
 2 9 (9) 11 (12) 13 Arsène Lupin (policier)  
 4 7 Soirée canadienne (variétés)  
 (4) Preview 74  
 5 Mutual of Omaha's Wild Kingdom (documentaire)  
 6 Paul Sand in Friends and Lovers  
 (8) Actualité en marche (interview)  
 8 12 (13) Emergency (drame)  
 9C 9NC Radio-Québec — Un million de la chaîne "Le botaniste"  
 10 Le Justicier (western)  
 (30) Les Monroes (aventure)

19.30  
 (4) 5 6 Maude (comédie)  
 9C 9NC Radio-Québec — Aux p'tites vues "Pour qui sonne le glas"  
 E.U. 1947. Drame de guerre de S. Wood avec Gary Cooper et Ingrid Bergman.

20.00  
 2 9 (9) 11 (12) 13 Nous, les comiques "Le Tatué", Fr. 1968. Comédie de D. de la Patellière avec Louis de Funès et Jean Gabin.  
 4 A la banquette "Quinze jours ailleurs", E.U. 1962. Drame psychologique de V. Minnelli avec Kirk Douglas, Edward G. Robinson et Cyd Charisse.  
 (4) 5 6 All around the circles (variétés)  
 (6) Les grands spectacles "La grande combine", E.U. 1966. Comédie satirique de B. Wilder avec Jack Lemmon, Walter Matthau et Ron Rich.  
 7 Les grandes productions: "Les jeunes loups" E.U. 1960. Etude de mœurs de M. Anderson avec Robert Wagner, Natalie Wood et George Hamilton.  
 8 12 (13) Academy Performance: "Klute", E.U. 1971. Drame policier d'A.J. Pakula avec Donald Sutherland, Jane Fonda et Charles Cloft.  
 10 Les grands spectacles "Boulevard du crépuscule", E.U. 1950. Drame psychologique de B. Wilder avec William Holden, Gloria Swanson et Eric Von Stroheim.  
 (30) Les grandes productions: "Le carnaval destruands", R. 1967. Drame policier de G. Montaldo avec Janet Leigh, Robert Hoffman et Edward G. Robinson.

20.30  
 (4) 6 The Zoo Gang (aventure)  
 5 Movies "More dead than alive", E.U. 1968. Western de R. Sparr avec Clint Walker, Vincent Price et Paul Hampton.

21.30  
 (4) 6 Bless this House (comédie)

22.00  
 2 9 (9) 11 (12) 13 Télémagazines "Monsieur bien sous tous rapports", avec Michelle Presle et Georges Wilson.  
 4 L'aventurier  
 (4) 5 6 Inside Canada (variétés)  
 9C Irish Weekly  
 9NC Education permanente

8 (13) Engelbert Humperdinck in Bermuda  
 12 Mannix (policier)

22.30  
 2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal  
 4 (6) 10 Les nouvelles TVA  
 (4) 5 6 In the Mood (musique)  
 9NC Plein air, chasse et pêche

22.45  
 2 9 (9) 11 (12) 13 Nouvelles du sport

## "Utile et agréable" Radio-Québec lance sa programmation d'automne

C'est ce dimanche que débute la programmation d'automne de Radio-Québec. Comme au cours des dernières années, Radio-Québec continuera de présenter cet automne 21 heures d'émissions par semaine, soit de 19 à 22 heures tous les soirs.

Ces émissions seront diffusées par câble dans les régions de Montréal, Québec, Sherbrooke et Hull-Gatineau. On sait que c'est en janvier 75 que Radio-Québec aura sa propre antenne transmettant sur les fréquences ultra-hautes (UHF) au canal 17 à Montréal et 15 à Québec. La programmation d'automne de Radio-Québec sera donc la dernière à être diffusée exclusivement par câble.

Le vendredi à 19h30 "Fugues et vie", une production de la télévision scolaire française, permettra aux téléspectateurs de mieux connaître l'oeuvre et la vie des grands musiciens.

Enfin "Aux p'tites vues" présente le samedi à 19h30 des longs métrages qui sont suivis d'une discussion destinée à aider les téléspectateurs à manifester un jugement critique face à ces films.

Le dimanche à 19h30 le Père Ambroise Lafortune reprend l'antenne et nous entraîne aux quatre coins de son Québec insolite dans le cadre de la série "Ambroise raconte".

Le lundi à 20h00 la série "Retraite ouverte ou fermée?" présentera quinze émissions sur les possibilités et les problèmes du troisième âge au Québec.

Le mardi à 19h00 les

Des danses folkloriques de divers pays du monde seront présentées le mercredi à 20h30 dans le cadre de "Rhythmes".

Le jeudi à 20h30 l'émission "Où est-ce qu'on s'en va?" tentera de retracer les grandes lignes

## Le Bill 22 à la Onzième heure

À la Onzième heure, dimanche soir à 23 heures, Madame Solange Chaput-Rolland recevra le ministre de l'Éducation du Québec, François Cloutier, qui viendra nous dire tout ce qu'il pense de bien au sujet de "son" Bill 22. Alain Duhamel, du réseau TVA à Ottawa et collaborateur au JOUR, Gilles Morin du réseau TVA de Québec, et Claude Beauchamp du Soleil tenteront de lui couper de temps à autre la parole pour lui poser des questions.

## Les principales innovations

Parmi les principales innovations à l'horaire cet

## La cinémathèque au petit écran



### "Les Oiseaux" d'Alfred Hitchcock

Samedi Cinéma propose aux téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada "les Oiseaux", un des chefs-d'oeuvre du cinéma d'horreur réalisé par Alfred Hitchcock et mettant en vedette Rod Taylor, Jessica Tandy, Suzanne Pleshette, Tippi Hedren et quelques milliers de corbeaux et de mouettes.

Hitchcock, le spécialiste du cinéma fantastique, réussit un véritable tour de force en donnant un rôle de premier plan à des oiseaux. Ces

### "La Nuit" d'Antonioni

Le Ciné-club du dimanche propose à ses téléspectateurs un drame psychologique réalisé par Michelangelo Antonioni intitulé "La Nuit".

Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni et Monica Vitti partagent la vedette de ce film qui sera présenté à la chaîne française de Radio-Canada.

Depuis "L'Aventura", Antonioni s'est concentré dans l'observation d'une bourgeoisie dépolitisée et renfermée dans le cadre étouffant de l'égoïsme le plus stérile. À partir d'un tel vide intérieur,

## à irons-nous?

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou, 353-5960. Le dernier tango à Paris: Sam-Dim-Lun: 12:30, 4:50, 9:30. Sur semaine: 9:30. Electra glisse Blue: Sam-Dim-Lun: 2:45, 7:20, 9:50. 1004 Ste-Catherine E., 4:50, 7:20, 9:30.	CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. Lacombe Lucien: 12:00, 2:25, 4:55, 7:20, 9:50.	GREENFIELD: 519 boul. Taschereau 671-6128. "Magdalena la possédée du diable" et "Sept orchidées tachées de sang": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 2:45, 7:20, 9:30.	CINEMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. Orange mécanique: Lundi à vendredi: 6:20, 9:00, samedi et dimanche: 1:20, 3:54, 6:28, 9:02.	JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E., 725-7000 "À nous quatre Cardinal": 7:30, 9:30. Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
ATWATER: Niveau Métro Alexis Nihon, 935-4246. The Sting, 12:20, 2:30, 4:50, 7:20, 9:30.	CINEMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: Lacombe Lucien: Sur semaine: 7:20, 9:50, dimanche: 12:00, 2:25, 4:45, 7:20, 9:50.	KENT: 6100 Sherbrooke O., 485 9707 "Our mist Fred": 1:00, 3:30, 5:00, 7:00, 9:00.
ATWATER: Niveau Métro Alexis Nihon, 931-3313. Nom nom est personnel: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.	AVENUE: 1224 Greene Av., Westmount, 837-2747. "W": 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.	LA SCALA: 6430 Papineau, 721-5107: Le Parrain: 3:15, 8:00. Love Story: 1:30, 6:20.
BERRI: 1280 St-Denis, 878-2424. À coups de Magnum, 1:50, 5:45, 9:35. Super Drogue, 12:05, 3:55, 7:55.	BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932: "Pleasures of a woman", et "Keep it up".	LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200 "La pomme, la queue et les pépins": 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
BIJOU: 5030 Papineau. Les minettes en folie: 1:00, 4:15, 8:55, 9:55. Kamazutra d'aujourd'hui: 2:20, 5:30, 8:30.	CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 623-5180. On danse sur la jupe: 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. La revanche des coolies: 2:05, 5:15, 8:30.	LAVAL: 1600 Le Corbusier, 688-8200 "Magdalena la possédée du diable": 6:30. Samedi et dimanche: 3:05, 6:30, 9:50. "La Dame rouge tue sept fois": 1:25, 4:45, 8:10.
BONAVENTURE: 1 Place Bonaventure, 861-2725. Sex Hit.	CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 623-5180. On danse sur la jupe: 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. La revanche des coolies: 2:05, 5:15, 8:30.	LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Dirty Mary Crazy Harry": 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:00. Samedi dernier spectacle: 11:30.
CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 623-5180. On danse sur la jupe: 12:30, 3:40, 6:55, 10:10. La revanche des coolies: 2:05, 5:15, 8:30.	CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1665. L'Arnaque: 1:30, 5:30, 9:35. Sentimentalement vôtre: 12:00, 3:50, 7:50.	MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E., 525-2174 "À nous quatre Cardinal": 7:30, 9:30. Dimanche: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.
CINÉ-CENTRE: 1430 rue Bleury, 288-7102: "Magdalena la possédée du diable" et "La dame rouge tue sept fois".	CINÉ-CENTRE: "Werwolf Shadow" et "Tombs of the blind dead".	MONTREAL: 1248 Bernard O., 277-4245 Samedi: "Terre en transe": 7:00 "Chili, terre promise": 9:30 Dimanche: "Chili, terre promise": 2:00 et 4:30. "Harold et Maude": 7:00. "L'invitation": 9:30. Lundi et mardi: "Harold et Maude": 7:00. "Vrai en première page": 9:30. Mercredi: "Le jardin des Finzi-Contini": 7:00. "Le Piedrastrin": 9:30.
CINÉ-ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. Ciri et Chuchotements: Vendredi: 7:30, Samedi: 7:40. Dimanche: 9:40. Le Lien: Vendredi: 9:15. Samedi: 5:30, 9:25. Dimanche: 3:45, 7:45. Sur semaine: 7:30.	CINÉ-ART: "Harold et Maude": Minuit: 15 septembre. "Harold et Maude": 3:00, 4:30, "Abattoir 5": 7:00. "The last detail": 9:30, 16, 17, 18 et 19 sept.: "Abattoir 5": 7:00. "The last detail": 9:30. 20 septembre: "The last detail": 7:00. "Les sentiers de la gloire": 9:30. "Harold et Maude": Minuit.	MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Live and let die": 1:20, 5:20, 8:25. "The Mechanics": 3:25, 7:50.
CINÉ-ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. Ciri et Chuchotements: Vendredi: 7:30, Samedi: 7:40. Dimanche: 9:40. Le Lien: Vendredi: 9:15. Samedi: 5:30, 9:25. Dimanche: 3:45, 7:45. Sur semaine: 7:30.	CINÉ-ART: "Harold et Maude": Minuit: 15 septembre. "Harold et Maude": 3:00, 4:30, "Abattoir 5": 7:00. "The last detail": 9:30. 20 septembre: "The last detail": 7:00. "Les sentiers de la gloire": 9:30. "Harold et Maude": Minuit.	NOUVEAU-NATIONAL: 1220 est. rue Ste-Catherine, 521-1119. "Les cheveux amoureux de Zoro": 1:25, 4:45, 8:10.
8 (13) Midnight at the movies: "The Innocents", G.B. 1961. Drame fantastique de J. Clayton avec Deborah Kerr, Martin Stephens et Pamela Franklin.	12.15 12 Feature Movie: "Breakout", E.U. 1970. Drame de R. Irving avec James Drury, Red Buttons et Kathryn Hays.	OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245 Samedi: "Terre en transe": 7:00 "Chili, terre promise": 9:30 Dimanche: "Chili, terre promise": 2:00 et 4:30. "Harold et Maude": 7:00. "L'invitation": 9:30. Lundi et mardi: "Harold et Maude": 7:00. "Vrai en première page": 9:30. Mercredi: "Le jardin des Finzi-Contini": 7:00. "Le Piedrastrin": 9:30.

## DIMANCHE

9.00 2 9 (9) 11 13 Rocket belles oreilles (dessins animés)	13.00 2 9 (9) 11 (12) 13 Football (4) 5 6 Football	9C Black is 9NC Sports close-up 12 The Garner Ted Armstrong Program	21.30 (13) Kojak (policier) 9C 9NC Radio-Québec — Les hommes oubliés, "Monsieur Albert Philippe"
4 L'enfant du cirque (aventure) 8 (13) Day of Discovery (religion) 10 Les p'tits bonhommes (dessins animés) 12 Oral Roberts Presents (religion)	13.15 4 Mag-Dimanche	18.00 2 9 11 Poilique tout 4 c-Hall des jeunes (variétés) (4) 5 6 The Wonderful World of Disney 8 (13) The Red Baron (9) 13 Le monde merveilleux de Disney 9C Ciné-voyage 9NC Informations communautaires 12 Travel 74 (12) Nouveaux visages d'automne	22.00 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches: "Manières d'être aujourd'hui". (4) 6 (7) 10 (30) Regards sur le monde 9C Ciné-voyage (4) 5 6 Elements of Survival (documentaire) 9C It's debatable 9NC L.O.R.T.F. présente 12 The Red Baron
9.25 4 J.A. Desfossés	13.30 8 (13) Inside the News 9NC L.O.R.T.F. présente 4 Thierry La Fronde (8) Rex Humbard (religion) 8 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	18.30 2 11 Le téléjournal 4 (6) 7 (10) Jeunesse (variétés) 8 (13) Regional Contact 9 A communicar 9C Douglas Leopold Journal 9NC Le monde de l'insatiable danse 12 Tommy Maken and Ryan's Fancy (variétés)	22.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Le téléjournal 4 (6) 10 Les nouvelles TVA 9C Sports Magazine
9.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Graine d'ortie 4 Thierry La Fronde (8) Rex Humbard (religion) 8 (13) Kathryn Kuhlman (religion) 12 It is Written (religion)	14.00 (6) Bon dimanche 7 Ciné-famille (8) (13) Sunday Movie: "By the light of the silvery moon", E.U. 1952. Comédie musicale de D. Butler avec Doris Day, Gordon MacRae et Gary Gary.	18.40 2 9 11 Nouvelles du sport	22.45 2 9 (9) 11 (12) 13 Sports-dimanche
9.45 7 Dessins animés	14.30 4 Cinéma - Programme double - "Doloris, la femme errante", Arg 1950. Mélodrame de B. Perio avec Imperio Argentina, Enrique Diosdado et Monalito Diaz. — "Domy", Noël avec Claire Muriel, Michel Barbey et Roger Monteaux.	18.50 2 9 11 Film	23.00 2 9 11 Du simple au multiple (documentaire) (4) 5 6 (13) Onzième heure (affaires publiques avec Solange Chapput-Rolland)
10.00 2 9 (9) 11 (12) 13 Une fleur m'a dit (marionnettes) 4 Rex Humbard (religion) (4) Répondez s'il vous plaît 5 Rolter Derby 7 Il est écrit (religion) 8 (13) It is written (religion) 12 The Hellenic Program	14.30 4 Cinéma - Programme double - "Doloris, la femme errante", Arg 1950. Mélodrame de B. Perio avec Imperio Argentina, Enrique Diosdado et Monalito Diaz. — "Domy", Noël avec Claire Muriel, Michel Barbey et Roger Monteaux.	19.00 2 9 (9) 11 (12) 13 La petite patrie (téléroman) (4) 5 6 The Beachcombers (aventure) 8 Feature Films: "A majority of one", E.U. 1967. Comédie psychologique de M. Le Roy avec Rosalind Russell, Alec Guinness et Ray Danton.	23.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Ciné-Club: "La nuit", R. 1961. Drame psychologique de M. Antonioni avec Jeanne Moreau, Marcello Mastroianni et Monica Vitti. 6 Ciné-Camp: "Holiday", E.U. 1938. Super Drogue. 12:05, 3:55, 7:55. BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844-1932: "Pleasures of a woman", et "Keep it up".
10.15 2 9 (9) 11 (12) 13 Le jour du Seigneur	15.00 9C 9NC Radio-Québec — Bonjour mardi 12 Engelbert Humperdinck in Bermuda (13) Football	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Michel Fugain et le big bazar à l'Olympia" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	23.50 8 (13) Sportline 12 Pulse (information)
10.25 6 Standby Six and Religious Thoughts	15.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Echos du sport (4) 5 6 Sports Week (9) Information — Voyages 7 10 Télé-qui-ques 8 (13) The Untamed World (documentaire) 9NC Télé nous autres 12 Mr. Chips (12) Consommateur averti (information) 13 Les célébrités de la lutte (30) Portraits	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	00.00 8 (13) Confidential Canada (affaires publiques) 10 Sans pantoufles: "L'amour d'une mère", R. 1954. Mélodrame de C. Borghesio avec Brigitte Fossey, Xenia Valderi et Fausto Tozzi.
10.40 (30) Dessins animés	16.00 2 9 (9) 11 (12) 13 D'hier à demain (documentaire) (4) 5 6 West (documentaire) (9) Information — Voyages 7 10 Télé-qui-ques 8 (13) The Untamed World (documentaire) 9NC Télé nous autres 12 Mr. Chips (12) Consommateur averti (information) 13 Les célébrités de la lutte (30) Portraits	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	12.15 12 Feature Movie: "Breakout", E.U. 1970. Drame de R. Irving avec James Drury, Red Buttons et Kathryn Hays.
11.00 2 9 11 Rencontres (interview) 4 Sur le matelas (lutte) (4) 5 Meeting Place 5 Rex Humbard (religion) (8) Le roi de la jungle (aventure) 7 La lutte Grand Prix 13 Phare sur le monde (religion)	16.00 2 9 (9) 11 (12) 13 D'hier à demain (documentaire) (4) 5 6 West (documentaire) (9) Information — Voyages 7 10 Télé-qui-ques 8 (13) The Untamed World (documentaire) 9NC Télé nous autres 12 Mr. Chips (12) Consommateur averti (information) 13 Les célébrités de la lutte (30) Portraits	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	12.30 8 (13) Midnight at the movies: "The Innocents", G.B. 1961. Drame fantastique de J. Clayton avec Deborah Kerr, Martin Stephens et Pamela Franklin.
11.30 2 9 11 13 Concerto (musique) (8) Le Père Ambroise 8 (13) Evé Knievel	16.30 6 Perdus dans l'espace (science-fiction) 8 12 (13) Question period (affaires publiques) 9NC Vivre en santé (12) La fièche du temps	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	12.45 4 6 A Way Out
12.00 2 9 (9) 11 (12) 13 La semi-ne verte 4 La voix colombienne (4) The Little Concert 5 Crossroads (religion) 6 Man And His Music (6) Documents 7 (10) Bon Dimanche 8 (13) Thacker's World (enfant) 9NC Come Alive	17.00 2 9 (9) 11 (12) 13 5 D (religion) (4) 5 Ousic To See 7 Flipper (aventure) 8 (13) Newsline 9C Come alive 9NC 50 activités olympiques 10 Information-Voyages 12 The Untamed World (documentaire) (30) Rhythmes	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	12.45 4 6 A Way Out
12.30 (4) Tomorrow Today 5 The Garner Ted Armstrong Program 6 Montreal Mosaic (6) L'église sur la place (religion) 8 (13) The Red Fisher Show 9NC As We See It	17.30 4 Misez juste (jeu) (4) 5 6 Impressions (interview) (6) 7 (10) Au royaume des animaux (documentaire) 8 (13) Dr. Simon Locke	19.30 2 9 (9) 11 (12) 13 Les beaux dimanches "Harold et Maude" 4 Cinéma: "Ces filles d'Ève", E.U. 1966. Comédie dramatique d'H. Levin avec Dolores Hart, George Hamilton et Yves Mimieux. (4) 5 6 The Irish Rovers (variétés) (6) Ciné-choix: "La reine du Colorado", E.U. 1964. Comédie musicale de C. Walters avec Debbie Reynolds et Harve Presnell. 7 Ciné-choix: "Les professionnels", E.U. 1965. Western de R. Brooks avec Burt Lancaster, Lee Marvin et Claude Cardinalis.	

Les faciemens

Toronto L'industriel fluctue

TORONTO (PC) — L'indice industriel de la Bourse de Toronto a fluctué entre des gains et des pertes et a clôturé avec une légère hausse vendredi. Les autres indices y ont également progressé, surtout celui de l'or.

Les transactions ont été les plus nombreuses depuis le 1er août. Le virement se situe à 2,34 millions d'actions d'une valeur totale de \$19,80 millions, contre 2,33 millions d'actions d'une valeur totale de \$16,81 millions jeudi.

L'indice industriel monte de .07 et atteint 153.15, l'indice de l'or monte de 45.6 et atteint 359.88, celui des métaux de base, de 1.86 et atteint 64.54 et celui des pétroles de l'Ouest, de .32 et atteint 127.16.

Treize des parties constituantes de l'indice industriel reçoivent et seulement deux progressent. Les mines industrielles et les banques y sont les plus grands perdants, alors que les boissons alcooliques et les pipelines y gagnent du terrain.

Au comportement des valeurs, on note 172 gains, 294 pertes et 246 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Toronto, including indices like Major H.D., M.L. Galt, and various company shares like Bell Canada, Alcan, and Ford.

Indice de la Bourse de Toronto

Table showing indices for Fermeture, La Veille, Sem. Dern., and Haut 1974, with columns for Ind., Aurif., Mét., and Pét.

Table of stock prices for various companies in Toronto, including Canon, Cdn. Pacific, and others.

Montréal Les prix ont monté

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont monté vendredi à la Bourse de Montréal et le virement y a été de 895,700 actions, contre 786,100 actions la veille.

Les services publics montent de .83 et atteignent 122.50, l'indice composé monte de .53 et atteint 157.66, les industriels montent de .47 et atteignent 163.88, les papiers, de .24 et atteignent 95.87 et les banques, de .23 et atteignent 198.97.

Au comportement des valeurs, on note 27 gains, 188 pertes et 46 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including indices like Major H.D., M.L. Galt, and various company shares.

New-York

NEW YORK (AFP-AP) — Wall Street a terminé la semaine aussi mal qu'elle l'avait commencée, en accusant à nouveau une forte perte qui, cette fois, l'a plongé jusqu'à son niveau le plus bas depuis novembre 1962.

Les replis ont commencé dès l'ouverture, se sont confirmés plus ou moins régulièrement tout au long d'une séance active et se sont traduits par une perte de plus de 14 points à la clôture.

Rien ne semble plus pouvoir freiner la baisse, alors que les perspectives d'inflation restent toujours aussi précises, ainsi que l'a d'ailleurs indiqué vendredi le secrétaire au Trésor, M. William Simon.

La baisse de l'indice a en fait été limitée par la très forte reprise des mines d'or, qui avaient aussi les plus fortes pertes de la semaine jusqu'à jeudi.

L'indice Dow Jones est à son plus bas niveau depuis 12 ans. Il a perdu vendredi 14.55 et est tombé ainsi à 627.19, son plus bas niveau depuis le 19 novembre 1962, alors qu'il était descendu à 626.21.

Au comportement des valeurs, on note 283 gains, 1,185 pertes et 330 valeurs inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including indices like ACF, Adresso, and various company shares.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones indices for Ouv. Haut., Bas, Ferm. Chang., and Comb.

Industrielles Serv. Pub. Combiné

Table of stock prices for industrial, public service, and combined sectors.

Montréal Les prix ont monté

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont monté vendredi à la Bourse de Montréal et le virement y a été de 895,700 actions, contre 786,100 actions la veille.

Les services publics montent de .83 et atteignent 122.50, l'indice composé monte de .53 et atteint 157.66, les industriels montent de .47 et atteignent 163.88, les papiers, de .24 et atteignent 95.87 et les banques, de .23 et atteignent 198.97.

Au comportement des valeurs, on note 27 gains, 188 pertes et 46 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including indices like Major H.D., M.L. Galt, and various company shares.

New-York

NEW YORK (AFP-AP) — Wall Street a terminé la semaine aussi mal qu'elle l'avait commencée, en accusant à nouveau une forte perte qui, cette fois, l'a plongé jusqu'à son niveau le plus bas depuis novembre 1962.

Les replis ont commencé dès l'ouverture, se sont confirmés plus ou moins régulièrement tout au long d'une séance active et se sont traduits par une perte de plus de 14 points à la clôture.

Rien ne semble plus pouvoir freiner la baisse, alors que les perspectives d'inflation restent toujours aussi précises, ainsi que l'a d'ailleurs indiqué vendredi le secrétaire au Trésor, M. William Simon.

La baisse de l'indice a en fait été limitée par la très forte reprise des mines d'or, qui avaient aussi les plus fortes pertes de la semaine jusqu'à jeudi.

L'indice Dow Jones est à son plus bas niveau depuis 12 ans. Il a perdu vendredi 14.55 et est tombé ainsi à 627.19, son plus bas niveau depuis le 19 novembre 1962, alors qu'il était descendu à 626.21.

Au comportement des valeurs, on note 283 gains, 1,185 pertes et 330 valeurs inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including indices like ACF, Adresso, and various company shares.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones indices for Ouv. Haut., Bas, Ferm. Chang., and Comb.

Industrielles Serv. Pub. Combiné

Table of stock prices for industrial, public service, and combined sectors.

Montréal Les prix ont monté

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont monté vendredi à la Bourse de Montréal et le virement y a été de 895,700 actions, contre 786,100 actions la veille.

Les services publics montent de .83 et atteignent 122.50, l'indice composé monte de .53 et atteint 157.66, les industriels montent de .47 et atteignent 163.88, les papiers, de .24 et atteignent 95.87 et les banques, de .23 et atteignent 198.97.

Au comportement des valeurs, on note 27 gains, 188 pertes et 46 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including indices like Major H.D., M.L. Galt, and various company shares.

New-York

NEW YORK (AFP-AP) — Wall Street a terminé la semaine aussi mal qu'elle l'avait commencée, en accusant à nouveau une forte perte qui, cette fois, l'a plongé jusqu'à son niveau le plus bas depuis novembre 1962.

Les replis ont commencé dès l'ouverture, se sont confirmés plus ou moins régulièrement tout au long d'une séance active et se sont traduits par une perte de plus de 14 points à la clôture.

Rien ne semble plus pouvoir freiner la baisse, alors que les perspectives d'inflation restent toujours aussi précises, ainsi que l'a d'ailleurs indiqué vendredi le secrétaire au Trésor, M. William Simon.

La baisse de l'indice a en fait été limitée par la très forte reprise des mines d'or, qui avaient aussi les plus fortes pertes de la semaine jusqu'à jeudi.

L'indice Dow Jones est à son plus bas niveau depuis 12 ans. Il a perdu vendredi 14.55 et est tombé ainsi à 627.19, son plus bas niveau depuis le 19 novembre 1962, alors qu'il était descendu à 626.21.

Au comportement des valeurs, on note 283 gains, 1,185 pertes et 330 valeurs inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including indices like ACF, Adresso, and various company shares.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones indices for Ouv. Haut., Bas, Ferm. Chang., and Comb.

Industrielles Serv. Pub. Combiné

Table of stock prices for industrial, public service, and combined sectors.

Montréal Les prix ont monté

MONTRÉAL (PC) — Les prix ont monté vendredi à la Bourse de Montréal et le virement y a été de 895,700 actions, contre 786,100 actions la veille.

Les services publics montent de .83 et atteignent 122.50, l'indice composé monte de .53 et atteint 157.66, les industriels montent de .47 et atteignent 163.88, les papiers, de .24 et atteignent 95.87 et les banques, de .23 et atteignent 198.97.

Au comportement des valeurs, on note 27 gains, 188 pertes et 46 valeurs stables.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for Montreal, including indices like Major H.D., M.L. Galt, and various company shares.

New-York

NEW YORK (AFP-AP) — Wall Street a terminé la semaine aussi mal qu'elle l'avait commencée, en accusant à nouveau une forte perte qui, cette fois, l'a plongé jusqu'à son niveau le plus bas depuis novembre 1962.

Les replis ont commencé dès l'ouverture, se sont confirmés plus ou moins régulièrement tout au long d'une séance active et se sont traduits par une perte de plus de 14 points à la clôture.

Rien ne semble plus pouvoir freiner la baisse, alors que les perspectives d'inflation restent toujours aussi précises, ainsi que l'a d'ailleurs indiqué vendredi le secrétaire au Trésor, M. William Simon.

La baisse de l'indice a en fait été limitée par la très forte reprise des mines d'or, qui avaient aussi les plus fortes pertes de la semaine jusqu'à jeudi.

L'indice Dow Jones est à son plus bas niveau depuis 12 ans. Il a perdu vendredi 14.55 et est tombé ainsi à 627.19, son plus bas niveau depuis le 19 novembre 1962, alors qu'il était descendu à 626.21.

Au comportement des valeurs, on note 283 gains, 1,185 pertes et 330 valeurs inchangées.

Cours transmis par la Presse Canadienne

Table of stock prices for New York, including indices like ACF, Adresso, and various company shares.

Indice Dow Jones

Table showing Dow Jones indices for Ouv. Haut., Bas, Ferm. Chang., and Comb.

Industrielles Serv. Pub. Combiné

Table of stock prices for industrial, public service, and combined sectors.



M. Léon Paul Lauzon, président de l'Ordre des comptables agréés et membre de l'Ordre des comptables agréés, assure la coordination de l'enseignement de la comptabilité au département d'administration de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il enseigne la comptabilité de gestion au niveau du baccalauréat.

# bref éducation

## Nouvelle faculté à l'Université de Montréal

Une autre faculté verra bientôt le jour à l'Université de Montréal. Dans quelques mois, si tout va bien. Sûrement avant septembre 75. Cette faculté aura une mission spéciale, l'éducation permanente. Mais tout d'abord, par sa création même, elle sortira l'éducation des adultes de la marginalité.

Ainsi, après trois ans d'études en comités, après l'adoption le printemps dernier d'un rapport soumis à l'Assemblée universitaire et au Conseil et préconisant la création de la Faculté de l'éducation permanente, il ne reste plus que deux étapes à franchir. Le comité des règlements de l'Assemblée universitaire présentera d'ici peu un projet définitif de réglementation. Finalement, on devra nommer un doyen et former le premier conseil de la F.E.P.

## Un cours sur les loisirs à la CECM

Le service de l'éducation des adultes de la CECM offre à titre de projet-pilote pour l'automne 1974 une série de cours portant sur le phénomène du loisir au Québec. Il s'agit de 10 soirées de trois heures chacune commençant le 16 septembre pour se terminer le 25 novembre.

Le cours est destiné à la population en général et aussi aux personnes qui travaillent à temps partiel dans des organismes de loisirs. Le cours est gratuit mais il en coûte \$2.00 pour couvrir les frais de papeterie, de documentation, de matériel, etc.

Le responsable du cours est Michel Racette, qui détient un certificat en loisir de l'Université de Montréal et qui est moniteur permanent à la Ville de Montréal. Pour obtenir plus de renseignements, on peut communiquer avec M. Jacques Labelle à 381-3131 ou M. Racette, à 354-7851.

## Réunion universitaire à Moscou

M. Paul Lacoste, vice-recteur exécutif de l'Université de Montréal, s'est rendu à Moscou cet été afin de participer à un colloque sur le rôle de l'enseignement supérieur dans l'éducation permanente. Ce colloque organisé par l'UNESCO réunissait des personnalités du milieu universitaire d'une quinzaine de pays.

Selon M. Lacoste, cette rencontre a été l'occasion d'échanges fort enrichissants étant donné les orientations très variées dont fait l'objet l'éducation permanente en Amérique du Nord, en Europe, en pays socialistes ou au Tiers-Monde. "Pour nous, déclare-t-il, l'éducation

permanente signifie l'ouverture de l'université à un plus large public, la répartition de la formation académique non plus sur trois ou quatre ans mais sur une plus longue période de la vie; par contre, pour les pays en voie de développement, l'éducation permanente est surtout un moyen de pallier un grave problème de scolarisation et un besoin urgent de spécialistes."

## Opération "portes ouvertes" à McGill

Tous les trois ans, l'Université McGill ouvre ses portes au grand public et l'invite à visiter le campus et à se rendre compte du travail qu'accomplissent les facultés et écoles. Cet automne, c'est durant la fin de semaine du vendredi 4 octobre au dimanche 6 que, pour la huitième fois, les portes seront grandes ouvertes à McGill, sous le thème "McGill: Entre nous".

Au cours de cette période, l'ensemble des quelque 100 départements et instituts présenteront au public diverses facettes de leur travail. Ainsi, par exemple, au nombre des activités prévues par le Centre d'Études asiatiques, y aura-t-il des conférences et la projection de diapositives sur la vie quotidienne en Chine, prises au cours d'un récent voyage en République populaire.

L'événement marquant de la fin de semaine sera une super fête, le Grand McGala, préparé en collaboration avec l'Association des diplômés de McGill, et qui aura lieu dans la soirée du samedi 5 octobre, au "Lower Campus", à l'édifice Redpath, à la Bibliothèque Redpath, à la terrasse de la bibliothèque et à l'Union des étudiants. Il y aura danse, attractions et boissons.

## Rhumatismes: nouvelle unité de soins

L'université de Montréal vient d'établir une unité de maladies rhumatismales (UMR) à l'hôpital Notre-Dame. Le docteur Guy Germain en prend la direction. Cette unité a pu être installée grâce à l'aide financière de la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme, section du Québec (SCAR).

L'expérience a démontré que la SCAR doit accorder près de \$100,000 par année, par unité, en subventions pour bourses d'études et bourses de recherche et de développement. La campagne de souscription de la société se tiendra du 16 au 27 septembre prochain. Cette campagne assurera un effort continu dans la recherche; l'objectif de la campagne 1974 pour le Québec est de \$250,000.

## Un pas vers la réouverture

# St-Pierre commande une nouvelle étude de rentabilité sur la Regent Knitting

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, vient de confier à la firme Poly-Avis de Québec le mandat d'effectuer une étude sur la rentabilité de l'usine de textile Regent Knitting Mills de Saint-Jérôme.

Le travail de Poly-Avis débutera lundi matin et un premier rapport doit être remis au ministre Saint-Pierre dans la première semaine d'octobre.

C'est M. Fernand Daoust, secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), qui a annoncé l'entrée de la firme Poly-Avis dans le dossier de la Regent Knitting.

Le 7 juin dernier, les propriétaires de Regent Knitting fermaient, sans préavis l'usine de textile de Saint-Jérôme et mettaient à pied 425 travailleurs dont la moyenne

d'âge dépasse 45 ans et dont la moyenne d'années de service atteint 17 ans.

## L'opération réouverture

Membres du Syndicat des travailleurs du textile (FTQ), les ouvriers de la Regent Knitting Mills ont décidé de lutter pour obtenir la réouverture de leur usine. Se basant sur le fait que diverses études spécialisées réalisées par la firme Kurt and Salmon ont prouvé la rentabilité de l'entreprise, s'il y a modernisation des opérations, les travailleurs de la Regent ont décidé de demander au gouvernement du Québec de se joindre à eux dans un projet de location et de gestion conjointes de l'usine.

À la fin de juin à la mi-août, M. Fernand Daoust et une délégation des travailleurs de la Regent ont rencontré à ce su-

jet le ministre de l'Industrie et du Commerce et ses hauts fonctionnaires.

La nomination de la firme Poly-Avis dans ce dossier est la suite donnée à ces deux rencontres. Le premier rapport de cette firme, au début d'octobre, prendra la forme d'un "diagnostic sur la rentabilité de l'entreprise." Si ce rapport est positif, un deuxième étude suivra immédiatement afin de déterminer en détail le processus de réorganisation permettant une opération rentable de cette usine.



# petites annonces

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h. 331-8961

**IMMEUBLES 100**  
101 propriétés à vendre  
106 propriétés à louer  
108 propriétés à louer  
110 propriétés à louer  
113 propriétés demandées  
117 propriétés commerciales  
120 appartements à louer  
123 appartements meublés  
126 maisons mobiles  
129 cottages bungalows  
132 administration des propriétés  
136 chalets à louer  
138 chalets à vendre  
141 appartements à louer  
143 appartements à louer  
144 commerces à louer  
147 terrains à vendre  
150 terres à vendre  
154 maisons de pension à vendre  
156 bureaux et locaux à vendre

**LOCATION 200**  
202 appartements à louer  
204 appartements chauffés à louer  
207 appartements meublés  
209 appartements demandés  
211 appartements et logements à partager  
214 logements à louer  
218 logements chauffés à louer  
222 logements chauffés meublés à louer  
224 logements demandés  
227 logements à sous-louer  
229 chambres à louer  
231 chambres demandées  
234 commerces à louer

**237 commerces demandés**  
239 bureaux & locaux à louer  
241 bureaux demandés  
243 magasins à louer  
248 propriétés à louer  
250 propriétés demandées  
252 bungalows et cottages à louer  
254 pensions à la campagne  
258 chalets à louer  
260 chalets demandés  
263 maisons de campagne  
266 places commerciales  
269 entrepôts à louer  
271 hôtels villégiature  
273 terrains de camping  
275 garages à louer  
278 entreposage  
280 terrains à louer  
283 on demande à louer  
285 salles - studios - ateliers  
288 divers à louer

**MARCHANDISES 300**  
302 ameublement  
305 antiquités à vendre  
308 antiquités demandées  
310 articles de ménage  
314 articles camping  
316 articles sport - skis  
319 instruments de musique  
322 photos et cinés  
325 caméras  
328 machinerie  
330 matériaux de construction  
332 effets de bureau - magasins  
335 restaurants  
338 tableaux - peintures  
338 artisanat  
340 tapis - carreaux - linoléum  
343 terrazo - céramique  
346 machines à coudre  
349 lingerie - fourrure vêtements

**350 T.V. stéréos - radios**  
354 monnaie - timbres  
360 bois charbon - huile  
367 terre jardinage  
368 terre à vendre  
369 animaux à vendre  
371 acheteurs animaux  
375 chevaux - voitures  
377 imprimerie  
379 divers à vendre  
380 divers demandés  
385 équipement de ferme

**SERVICES 400**  
402 peintre  
405 électricien  
407 plombier  
410 rebourneur  
413 entrepreneur  
417 denturologiste  
420 menuisier - ébéniste  
425 service domestique

**429 garderie d'enfants**  
430 perdu et trouvé  
433 chauffage  
435 planchers  
438 déménagements  
439 transport - camionnage  
440 service divers  
444 lavage - nettoyage  
448 chapeaux - couture - couturière  
450 décoration  
455 impôts - tenue de livres  
459 portes et fenêtres  
460 tailleur  
465 terrassement

**520 administration**  
**AVIS DIVERS 600**  
602 activités sociales  
605 voyages & Transport  
606 ventes de charité  
612 encans  
620 chasse & pêche  
625 divers  
630 avis légaux appels d'offres  
634 décès  
638 remerciements  
640 mariages

**712 école de danse**  
715 cours de perfectionnement  
720 éducation  
722 cours de piano  
725 livres - cours  
**EMPLOIS 800**  
800 service de personnel  
807 couples demandés  
810 hommes demandés  
820 femmes-filles demandées  
830 femmes-filles demandées  
840 coiffeurs-coiffeuses demandés  
845 emplois demandés

**ÉDUCATION 700**  
701 école  
706 école de conduite  
709 école de métiers

**910 remorques roulottes**  
914 bicyclettes  
918 motocyclettes  
922 tracteurs  
928 équipement à neige  
933 motoneiges  
940 avions  
944 clinique d'auto  
955 réparations autos camions  
958 pneus  
962 pièces d'auto  
970 équipement de garage  
973 accessoires d'auto et camions  
976 camions à vendre  
982 autos et camions à louer  
985 autobus  
988 débousselage peinture  
990 autos camions demandés  
999 autos à vendre

**108 propriété à l'extérieur**  
Dans les Cantons de l'Est à 3 milles de Magog, bungalow récent en campagne. 5 pièces et sous-sol presque terminé sur terrain 150 x 650 site enchanteur endroit de tout repos. Proximité de l'autoroute des Cantons de l'Est, Sherbrooke etc. site géographique avantageux. 819-569-5040.

**108 propriété à l'extérieur**  
ST-PIE: Maison de campagne avec ferme de 68 arpents dont 3 1/2 boisés, très beau site, bord de l'eau. Magnifique vue de la montagne, 35 milles de Montréal. Prix à discuter, FAUT VOIR M.L.S. FRANÇOIS LA-PIERRE 774-9141 861-4470.

**113 propriétés demandées**  
Absolument vraie pour vendre, échanger votre propriété, c'est notre spécialité Rapide, Confidentiel.

**IMMEUBLES BRUYERE 376-2710**

**147 terrains à vendre**  
Laurentides, Beaux grands terrains boisés, 35 milles de Montréal, piste de skis de fond près piste de skis Alpin. 667-8817 - 667-6544.

**150 terres à vendre**  
**TERRE À VENDRE**  
Terre à vendre de 80 arpents, avec bâtiments (grange, étable, hangar) et grande maison, situées à 5 minutes de Joliette et 45 de Montréal. S'adresser à 1-756-2427. (Entre 5 et 10 heures p.m.)

**165 divers à vendre**  
**FERME À VENDRE**  
Cantons de l'Est, 70 arpents endroit exceptionnel, situé sur le flanc du Mont Valcourt vieille maison centenaire, grange, porcherie, petite sucrerie, jardin, arbres fruitiers, 2 lacs, idéal pour camping. Prix \$45,000. Renseignements Montréal: 527-0894 ou 514-532-4204.

**202 appartements à louer**  
St-Laurent, 3 1/2 propre tranquille, proximité train, piscine, sauna \$130, libre 1er oct. 334-1075 - 288-9046

**218 logements chauffés à louer**  
7241 des Erables près Jean-Talon spacieux 5 1/2 pièces, prix raisonnable après 6 h. 729-3910

**222 logements chauffés meublés à louer**  
1501 Jarry est, près Papineau, 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2 pièces. Modernes, équipés, grandes chambres, taxe d'eau payée. Sundek, garage, meubles ou non, raisonnables. Tél.: 725-8757.

**229 chambres à louer**  
Chambre à louer pour 1 ou 2 personnes avec usage de la cuisine, téléphone et télévision. Tranquillité, Bungalow dans Terrebonne Heights. 477-0940.

La Coopérative et LE JOUR présentent

## Les bandes dessinées québécoises

**JAUNES D'OEUF** par TANGUAY

6 P.M. Après de sévères analyses de laboratoires...

7 P.M. L'Institut National de lutte contre l'alcool est maintenant convaincu!

8 P.M. QUI A BU ABOÏERA. (ET L'USAGE CROÏT AVEC LE DANGER).

lunambule par tibo

QUAND JE SERAI GRAND... J'IRAI À L'ÉCOLE...

J'ESPÈRE NE JAMAIS DEVENIR GRAND...

## le sombre vilain

JE M'ENNUIE, PATRON... SI ON JOUAIT AUX ÉCHECS? PARLE-MOI PAS D'ÉCHEC!

SI ON JOUAIT AU RISK? AUX SERPENTS ET AUX ÉCHELLES? AU STRIP-POKER? SOUPIR...

RAPPELE MOI DÉNE PLUS JAMAIS PASSER UNE JOURNÉE DANS UNE POUBELLE AVEC UN BOA QUI PUELE BEURRE DE PINOTTE!

**LE JOUR**  
a besoin de camelots dans Outremont et N.D.G.  
composez 331-8961

**630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres**

Canada  
Province de Québec  
District de Montréal

AVIS

AVIS est donné que le vingt-cinq septembre mil neuf cent soixante-quatorze (1974), à 19:30 heures, au numéro 10,135 de la 55e Avenue, Rivière-des-Prairies, en les Ville et District de Montréal, seront vendus à l'enchère tous les meubles meublants et effets mobiliers ayant appartenu à Monsieur GEORGES LEFÈVRE, décédé le douze mars mil neuf cent soixante-quatorze (1974), comprenant entre autres une voiture automobile de marque Toyota Corolla, année 1972, le tout conformément aux stipulations de l'article C.P.C. 885.

Montréal, le 10 septembre 1974.

Jean N. Bergeron, notaire.

Prenez avis que M. Michel Lafontaine M-503313, Louis Felton M-503311 s'adresseront à la Commission des biens de la Ville de Montréal, au permis additif pour le transport de matière en vrac, nécessaire pour les sentiers de la Baie James région 8.

Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition dans les (4) quatre jours de la date de la première publication de cet avis dans ce journal, à la commission des transports du Québec.

Béliveau, Alarie, Chouinard & Associés  
2, Place Québec  
suite 836  
Procureurs des requérants

# le consommateur

Le Domaine de Champvert Ltée

## Une affaire louche derrière une situation simple de droit de propriété

par Marie Vallée

Le juge Claude Vallerand a refusé, hier, d'accorder au constructeur Domaine de Champvert Ltée l'injonction qu'il demandait pour forcer Mme Geraldine Simard à quitter la maison du 3267, rue Masson à Longueuil où elle habite avec sa famille depuis le 27 avril dernier.

LE JOUR, dans son édition de samedi, 17 août, dévoilait la situation de la famille Simard, situation à la fois pénible à cause de la privation des services d'eau et d'égoût, et insécurisante à cause des anomalies juridiques qui ont entouré l'achat de leur maison.

Domaine de Champvert Ltée a allégué, devant la cour, que Mme Simard occupait illégalement les lieux puisque cette compagnie est toujours propriétaire de la maison et

que, d'autre part, elle n'a signé aucun papier avec Mme Simard.

Sans se prononcer sur le fond réel du litige, c'est-à-dire le droit de propriété de la maison, le juge Vallerand a jugé qu'il ne convenait pas d'accorder l'injonction demandée, d'abord parce qu'une injonction doit suspendre temporairement une situation, ce qui ne serait pas le cas si Mme Simard évacuait la maison, et aussi parce que les faits présentés devant la cour par les nombreux témoins, même s'ils n'infirmant pas le droit de propriété de Champvert établi par les documents, ne permettent pas d'établir hors de tout doute le plein droit de la compagnie.

Pas simple, cette cause

Le juge Vallerand, en prenant connaissance globalement de la cause, avant que la cour ne soit officiellement

ouverte, ne s'attendait pas à ce qu'elle lui prenne une journée et demi de sa semaine. Le sujet lui semblait simple. Il s'est même étonné du nombre de témoins que la défense désirait faire entendre! Toute la matinée, jeudi matin, il n'a d'ailleurs pas caché son impatience devant l'interrogatoire minutieux des témoins par le procureur de Mme Simard, Me Germain Canuel.

Probablement que M. Basam, président de Champvert, et Me Graham Nesbitt, son procureur, ne s'attendaient pas non plus à faire face à une défense aussi bien organisée. En effet, Me Canuel, était assisté de Me André Bourdon, et de Me Pierre Marois, tous deux antérieurement à l'emploi de la Fédération des ACEFS. Trois avocats et près d'une dizaine de témoins pour défendre un consommateur contre une entreprise, ça ne se voit pas tous les jours.

Après l'ajournement pour le repas du midi, le juge Vallerand s'est enfin rendu à l'évidence que la cause n'était pas simple et méritait son attention. Particulièrement, au moment du témoignage d'un certain M. Albert David.

Témoignage, il faut le dire vite. Puisque M. David, enquêteur pour le ministère des Institutions financières du Québec, a déposé l'article 13 de la loi de ce ministère, en disant qu'il se prévalait de cet article de loi, selon l'ordre de ses supérieurs, pour ne pas témoigner. "J'ai reçu l'ordre de ne rien apporter et de ne rien dévoiler", a-t-il répondu à Me Canuel lorsque celui-ci lui a demandé s'il avait apporté le dossier de l'enquête qu'il avait faite sur les relations entre Domaine de Champvert Ltée et Maxi Construction Inc., tel que le sub poena qu'il avait reçu, le matin, le lui ordonnait.

Devant l'évidence de la nécessité de ce témoignage, le juge a dû ordonner à celui-ci de revenir le lendemain matin avec son dossier, et qu'il verrait alors s'il sera tenu de témoigner.

De nouveau dans la boîte des témoins hier matin, M. David a été effectivement tenu, par la cour de témoigner. Mais les éclaircissements tant attendus ne sont pas venus. Il s'agissait pour la défense, de découvrir si Maxi Construction, qui apparaît comme "vendeur" sur la convention d'achat signée devant le notaire Huguette Bélanger (sans être propriétaire de la maison faisant objet de la vente) et Domaine de Champvert Ltée, étaient de connivence.

Le témoignage de M. David nous a appris qu'il a rencontré les dirigeants de Champvert, qu'il n'a pas réussi à rejoindre M. Coulombe de Maxi

construction, qu'il a déjà remis son rapport, que son travail à lui est terminé et qu'il ignore si ses supérieurs envisagent d'aller plus loin.

Il a été impossible à Me Canuel d'en savoir plus long, le juge l'ayant prévenu qu'il autorisait M. David à témoigner à condition que l'avocat ne parte pas à la pêche dans le dossier de M. David, mais s'en tienne à des questions précises et pertinentes à l'affaire.

Mais cette affaire n'est pas finie. Mme Simard est bien heureuse de ne pas avoir à déménager. Mais elle n'a toujours pas d'eau et pas d'égoût. Bien qu'elle soit prête à payer tout ce qu'il faut, arriérés de taxes, d'intérêts etc., pour acheter "sa maison", il n'y a toujours pas de vendeur prêt à la lui vendre.

Tout le fond de l'affaire est une affaire "qui sent le vinai-

gre," comme l'a dit un témoin qui, lui, a préféré se retirer lorsque Champvert lui a proposé de lui rembourser l'argent qu'il avait versé à Maxi

construction, il faudra peut-être des pressions sur le ministère des Institutions financières pour en connaître les détails.



Pierre Marois: Toujours dans le domaine de la consommation

# CARRIÈRES

**EN VOUS AFFILIENT AU:**

**CENTRE DE RECHERCHES ASTROPSYCHOLOGIQUES DE MONTRÉAL INC.**

vous pourrez bénéficier des COURS D'ASTROLOGIE donnés par Mme Huguette Hirsig et M. Roger Warmoes, commençant au début d'octobre:

**1ère année:** étude du thème natal individuel, caractère et aptitudes.

**Nombre de places limité.**

Renseignements et conditions: 931-2195.

**Collège de Rosemont**

**OFFRE D'EMPLOI**

Un professeur en chimie temps plein  
Un professeur en physique temps plein

Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17 heures le mardi 17 septembre 1974 au:

Bureau du directeur du service du personnel  
Collège de Rosemont  
6400, 16e avenue,  
Rosemont, Montréal H1X 2S9

**Siège social**  
**Université du Québec**

**POSTE OUVERT:**  
**DIRECTEUR DU SERVICE DE DOCUMENTATION JURIDIQUE**

**FONCTIONS:**

Sous l'autorité du directeur général des bibliothèques:

- il est responsable du choix de la collection en sciences juridiques en collaboration avec les responsables des Sciences juridiques à l'UQAM;
- il offre un service de référence aux usagers de la bibliothèque;
- il élabore un système de classification qui sera utilisé par les services généraux de la bibliothèque;
- il fait la mise à jour quotidienne des lois et règlements et des périodiques juridiques.

Sous l'autorité du directeur administratif:

- liette correction
- il dirige le personnel de son service.

**Qualifications requises:**

- un premier diplôme universitaire en bibliothéconomie.
- un minimum de cinq (5) années d'expérience comme bibliothécaire dont une année dans une bibliothèque de droit.
- une licence ou des études en droit sera un atout.

**Traitement:**

Selon la compétence, l'expérience et l'échelle de salaires des cadres classe V.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae doivent parvenir au Secrétariat général avant vendredi le 27 septembre 1974 à 17 heures, bureau 7210, Pavillon Louis-Jolliet ou C.P. 8888, Montréal H3B 3E9.

**Centre Local de Services Communautaires**  
**Hochelaga - Maisonneuve Inc.**

recherche  
**Un psychologue en prévention**

**Statut:**  
Professionnel

**Fonctions:**  
Sous l'autorité du coordonnateur des services de santé il doit voir à:

- la sensibilisation et l'éducation du personnel médical, social et d'accueil aux problèmes de la vie psychologique ainsi que des relations familiales.
- la mise sur pied de groupes de citoyens et de professionnels s'intéressant aux conditions générales favorisant un développement harmonieux de la personnalité.
- l'intégration des équipes psychiatriques pour adultes et enfants entre elles et avec le personnel du C.L.S.C.
- préparer avec des équipes multidisciplinaires des programmes de prévention

**Qualification:**  
Diplôme universitaire de premier cycle en psychologie  
Avoir une connaissance, plus que théorique, d'un milieu de travailleurs

**Salaires:**  
Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales

**Les candidats intéressés feront parvenir leur offre de service par écrit, en joignant un curriculum vitae détaillé, avant le 27 septembre 1974.**

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve  
3130 est. Ste-Catherine  
Montréal, Québec  
a/s bureau du directeur-général

**Collège de Rosemont**

**TITRE:** Commis classe I au service des finances.

**NATURE DU TRAVAIL:**  
Sous surveillance générale, le commis classe I accomplit un ensemble de travaux cléricaux selon des méthodes et procédures de nature relativement complexe.  
De façon spécifique, il participe à la préparation de la paie et des travaux connexes.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**  
Secondaire V et deux années d'expérience pertinente  
**OU**  
Secondaire IV et quatre années d'expérience pertinente

**TRAITEMENT:**  
Echelle du 1er juillet 1974 au 30 juin 1975: de \$5,614.00 à \$7,989.00  
Un curriculum vitae détaillé doit parvenir avant 17:00 HEURES le JEUDI 19 SEPTEMBRE 1974 au:  
Bureau du directeur des services au personnel  
6400, 16ième avenue Rosemont  
Montréal H1X 2S9

**CENTRE DE SERVICES SOCIAUX RICHELIEU**

recherche les services d'un

**PRATICIEN**

**FONCTION(S) PARTICULIERE(S)**  
Intervention individuelle et possiblement de groupe auprès d'adolescents confiés par la Cour du Bien-Etre Social.

**QUALIFICATIONS REQUISES**  
Diplôme universitaire terminal en service social; quelques années d'expérience dans ce domaine de préférence

**ENDROIT:** Longueuil

**CONDITIONS DE TRAVAIL**  
À déterminer selon l'expérience et les qualifications.

**DATE LIMITE:**  
20 septembre 1974.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Suzanne Henry  
C.S.S. RICHELIEU  
201, Place Charles-Lemoyne  
5e étage  
Longueuil

**LE CEGEP DE ROUYN-NORANDA**

demande un  
**DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**Fonctions:**

- Principal administrateur du Collège, il est directement responsable auprès du Conseil d'Administration dont il est aussi membre;
- Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme;
- Il veille à l'administration financière et pédagogique du Collège;
- Il assure les relations internes et externes du Collège;
- Il exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par le Conseil d'Administration quant à l'engagement de tout le personnel du Collège.

**Conditions d'éligibilité:**

- Une formation universitaire (diplôme universitaire de 1er cycle ou l'équivalent) exigeant au moins 17 années de scolarité et, de préférence, une formation universitaire comprenant un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
- une expérience d'au moins 3 ans dans le système d'enseignement;
- une expérience d'au moins 3 ans dans un poste de cadre démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif complexes.

**N.B. A titre exceptionnel, le Collège peut retenir un candidat dont la formation répond aux exigences des conditions d'éligibilité et dont les qualités supérieures compensent une expérience inférieure à celle prévue par les conditions d'éligibilité. De même, une expérience pertinente supérieure pourra compenser pour une formation académique inférieure.**

**Salaires:**  
Selon les normes de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae le ou avant le 30 septembre 1974 à:

M. Pierre-H. Simard  
Président  
Cégep de Rouyn-Noranda  
C.P. 1500  
Rouyn, Québec.

L'enveloppe doit être identifiée comme suit:  
Candidature-Poste de Directeur Général.

**COLLÈGE RÉGIONAL BOURGHEMIN**

**CENTRE ADMINISTRATIF RÉOUVERTURE DU POSTE**

**DIRECTEUR RÉGIONAL DES SERVICES PÉDAGOGIQUES**

**ATTRIBUTIONS:**

- Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des Services Pédagogiques aura pour fonction de s'occuper des questions d'ordre pédagogique et de coordonner l'enseignement au Collège.
- Ses responsabilités seront déterminées par le Conseil d'Administration et/ou le Directeur général du Collège.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**

- Diplôme universitaire en Sciences de l'Éducation ou en Administration scolaire de préférence, ou dans une des disciplines d'enseignement.
- Diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
- 10 années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) au niveau II de cadre ou l'équivalent.

**ENDROIT DE TRAVAIL:**  
—Collège Régional Bourgchemin (St-Hyacinthe, Centre Administratif).

**SALAIRE:**  
—Selon les normes de la politique administrative et salariale du Ministère de l'Éducation.

**DISPONIBILITÉ:**  
—Si possible immédiatement, sinon avant le 1er janvier 1975.

**DATE LIMITE:**

- Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature (curriculum vitae, attestations et un texte exprimant les raisons qui motivent leur candidature) de telle sorte qu'elle soit reçue au plus tard lundi, le 30 septembre 1974 à 17 heures en l'adressant ainsi:

Directeur général  
Collège Régional Bourgchemin  
Centre Administratif  
2775 rue Bourdages  
Saint-Hyacinthe, P.Q.  
J2S 5S3

**HÔPITAL LAVAL**

**CONCOURS 74-09-56**  
**RESPONSABLE DES PROJETS SPÉCIAUX**

**FONCTION:**  
Sous l'autorité du directeur des services auxiliaires, le titulaire de ce poste voit à l'élaboration et à la réalisation des transformations des locaux nécessaires à la réalisation des objectifs du centre hospitalier, tels que fixés par le Comité de Direction et d'Aménagement. Pour ce faire, il doit faire l'étude des besoins et des demandes de transformation, préparer les plans et devis, prévoir les coûts et l'horaire de réalisation, analyser les soumissions et surveiller l'exécution des travaux.

**EXIGENCES:**  
Membre de l'Ordre des Ingénieurs ou des Architectes de la Province de Québec.  
Minimum de deux ans d'expérience dans un des domaines suivants:

- Construction, chauffage, ventilation, entretien d'édifice, plans et devis de construction.

**TRAITEMENT:**  
Selon les échelles en vigueur dans le milieu des Affaires Sociales.

Toute personne pouvant répondre à ces exigences et intéressée à faire carrière dans notre institution, peut nous faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

CONCOURS NO...  
Hôpital Laval  
Direction du Personnel  
2725 Chemin Ste-Foy,  
Ste-Foy, Québec G1V 4G5

**UNION RÉGIONALE DE RIMOUSKI DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS**

**AGENT D'ÉDUCATION**

Effectue, sous l'autorité du directeur du service, du travail d'éducation et d'information au niveau des dirigeants, du personnel des Caisse, des membres et du public en général; participe à l'élaboration des objectifs en éducation; prépare et réalise des plans d'action qui tiennent compte des objectifs fixés; s'assure au besoin, de la collaboration de personnes de ressource en vue de la réalisation des plans d'action élaborés.

**LES EXIGENCES:**

- Diplôme de 1er cycle en sciences humaines (une expérience de quelques années pourra compenser une scolarité moindre);
- initiative et responsabilité, sens de l'organisation, aptitudes en formation et en animation;
- croycance dans les valeurs coopératives.

**TRAITEMENT:**

- Salaires en relation avec les qualifications;
- Allocation pour utilisation de l'automobile;
- Compte de dépenses courantes;
- Plan complet d'avantages sociaux.

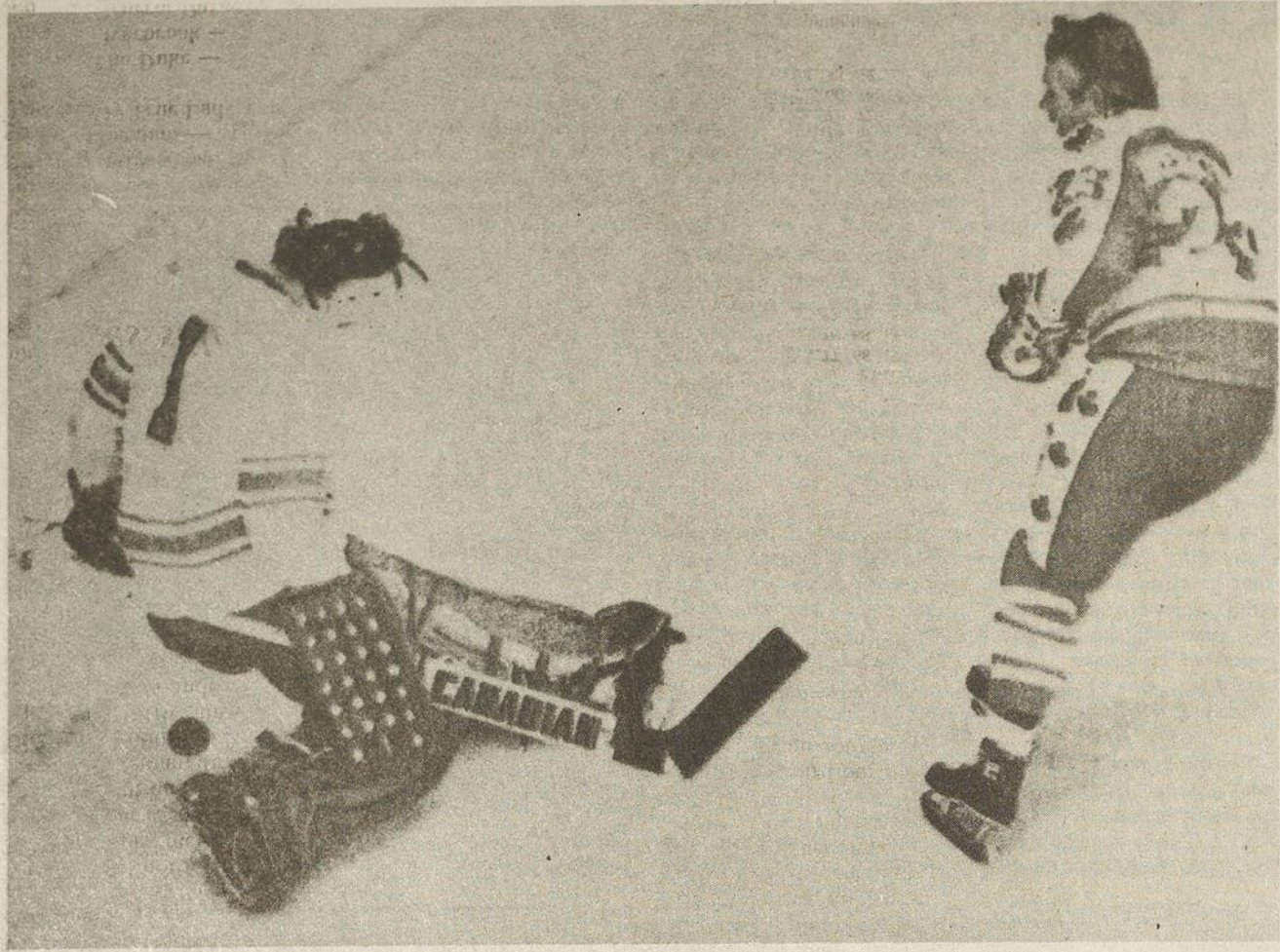
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 23 septembre 1974.

Service du Personnel  
Union Régionale de Rimouski  
des Caisse populaires Desjardins  
681, boul. St-Germain ouest  
Rimouski, Qué.  
G5L 7E5

# le sport

Canada-URSS

## Les joueurs soviétiques ont une identité...et les Canadiens une forte personnalité



Edmonton, jeudi soir: Johny McKenzie de l'équipe Canada 74 vient de tromper le gardien Larry Hendrick qui encaisse alors le troisième but de la soirée.

MOSCOU (AFP). La Fédération soviétique de hockey sur glace a désigné les joueurs qui seront opposés le 17, 19, 21 et 23 septembre à l'équipe du Canada.

Les sélectionnés sont au nombre de vingt-six. Ce sont:

Tretiak, Sidelnikov, Poloupanov, Vassiliev, Filipov, Liapine, Kouznetsov, Sapokine, Fedorov, Gousssev, Loutchenko, Tzyganov, Mikhailov, Oetrov, Khalamov, Voltchkov, Popov-Maltzev, Chadrine, Yakouchev, Chalimov, Anassim, Bodounov, Lebedev, Klimov, Kapoustine et Kotov.

L'équipe soviétique quittera le 14 septembre Moscou pour Toronto.

### McLeod a impressionné

Les dirigeants des Internationaux du Canada ont révélé hier qu'un des derniers problèmes qui menaçait l'équipe canadienne en vue de sa série de huit parties contre l'Union soviétique, est disparu quand Don McLeod a démontré qu'il pouvait garder les buts de façon excellente, dans la dernière des cinq parties d'exhibition du club.

McLeod, comme il l'a reconnu lui-même, avait offert une piètre performance lors de ses apparitions antérieures, contre les étoiles juniors de l'ouest canadien. Il avait accordé des buts faciles à chacune des premières parties et n'a pas joué durant la quatrième, alors que Gerry Cheevers a gardé le filet durant les 60 minutes.

### Volley-ball

## L'équipe du Québec féminine rencontre celle de l'est des É-U

L'équipe du Québec féminine de volley ball rencontrera cet après-midi (14 h) au Centre Maisonneuve l'équipe "All Stars" des États-Unis.

L'équipe américaine regroupe les meilleures joueuses des villes de New-York, Baltimore, Cleveland et d'ailleurs. La rencontre constituera un test des plus sérieux pour l'équipe du Québec!

C'est cette même équipe américaine qui sort d'un

stage intensif d'entraînement et qui sera opposée en octobre à la formation nationale de l'Allemagne de l'Ouest.

Pour sa part, l'équipe québécoise vient d'obtenir sa première médaille en compétition internationale, en terminant seconde derrière la Tunisie lors du Festival international de la jeunesse francophone à Québec. À l'occasion de ce tournoi, l'équipe locale a été victorieuse de celles de Madagascar, de l'île Maurice, et de Haiti.

La nouvelle a été annoncée, hier, par son excellence M. Roger Rousseau, président du Comité organisateur et Commissaire général des jeux de la XXIIe olympiade.

### Une compagnie japonaise fournira les ballons de volley-ball des Jeux de 76

La compagnie japonaise Tachikara a été désignée comme fournisseur officiel du Comité organisateur des jeux olympiques de Montréal.

La nouvelle a été annoncée, hier, par son excellence M. Roger Rousseau, président du Comité organisateur et Commissaire général des jeux de la XXIIe olympiade.

La compagnie fournira les 1.000 ballons de volley-ball nécessaires aux jeux olympiques de 1976. Des ballons fabriqués par Tachikara ont été utilisés aux jeux de Tokyo, en 1964, et à ceux de Mexico, en 1968. La Fédération internationale de volley-ball et l'Association canadienne de volley-ball ont fait savoir que ces ballons répondaient à leurs exigences techniques.

## Jeux asiatiques: l'Iranien Ghiassi (2m21) a sauté par dessus le Chinois Ni Chi Chin

TEHERAN (AFP) — L'Iranien T. Ghiassi a confirmé, devant son public venu nombreux (70.000 spectateurs) le voir à l'oeuvre contre le Chinois Ni Chi-Chin, toutes les promesses qu'il avait fait naître en remportant le saut en hauteur des

Jeux Asiatiques, hier, à Teheran avec un bond de 2.21 mètres. Le nouveau champion dont le record personnel était déjà de 2.18mètres, est ainsi devenu l'auteur de la deuxième meilleure performance asiatique de tous les

temps après les 2.29 mètres de Ni Chi-Chin qui, en 1970, constituèrent un officieux record du monde. Le Chinois, âgé maintenant de 34 ans, s'est classé deuxième avec 2.16 mètres.

Le succès de Ghiassi vient à point pour compenser l'immense déception causée au public par la défaite de Mohamed Reza Entzari battu dans les 400 mètres par un inconnu au nom compliqué vendu du Sri Lanka (Ceylan) Wickermasinghe Wimaladasa et qui lui soufla la médaille d'or dans un temps remarquable pour un Asiatique de 46.21 contre 46.69 à l'Iranien. Une autre victoire iranienne au disque (J. Keshmir 56.82 mètres) survint encore pour consoler

les spectateurs.

Le Thaïlandais Anat Ratanapol, l'homme le plus rapide d'Asie (10.), fit honneur à son titre en enlevant le 100 mètres en 10.42 en dépit d'un fort vent contraire. Il a pris ainsi une belle revanche sur le Japonais Jino (10.55) qui l'avait dominé il y a quatre ans à Bangkok.

Les Japonais Nobuki Kawano au 800 mètres 2:08.05, et Yoko Shimizu, au pentathlon 3.890 points, ont donné deux nouvelles médailles d'or à leur pays, en tête du classement des médailles où figure maintenant Sri Lanka grâce à la victoire de Wimaladasa Wickramasingha au 400 mètres hommes 46.21.

### Le super-championnat du monde des lourds: des mises au poing

## Jack Clay arbitrerait

NEW YORK (AFP) — L'arbitre du championnat du monde des poids-lourds Foreman-Ali, le 25 septembre prochain à Kinshasa, au Zaïre, sera vraisemblablement un noir. Il pourrait s'agir de Zack Clayton, de Philadelphie, qui est l'arbitre noir américain le mieux coté, apprend-on mercredi dans les milieux pugilistiques new-yorkais.

D'autre part, Arthur Mercante, arbitre du premier match Ali-Frazier et de Foreman-Frazier, a démenti les bruits selon lesquels il aurait déjà été désigné pour arbitrer le "super-championnat du monde" en Afrique. Le célèbre arbitre a affirmé à l'AFP qu'aucune décision n'avait été prise jusqu'à présent et que les deux camps avaient insisté pour que l'arbitre du premier championnat du monde des poids-lourds en Afrique soit un noir.

Le Conseil mondial de la Boxe (WBC) avait récemment annoncé que les noms de l'arbitre et des juges du championnat du monde ne seraient rendus publics que le jour même du combat.

## Ali: impossible de perdre

KINSHASA (AFP) — "Être battu devant mon père, ma mère, mon épouse, mes enfants, mes millions de frères et sœurs zairois, mes supporters dans le monde entier est impossible, car je n'ai jamais préparé un combat dans le passé comme celui qui m'opposera, le 25 septembre prochain, à George Foreman. Je suis au faite de ma forme, je gagnerai coûte que coûte", a déclaré, jeudi Mohamed Ali, à M. Carpenter de la BBC, un spécialiste de la boxe, qui suit l'ancien champion du monde depuis 10 ans.

Enfin, alors qu'on lui demandait s'il ne ressentirait pas de regrets en quittant la boxe, Mohamed Ali a dit qu'il n'avait pas besoin de la boxe, mais que c'est la boxe qui avait besoin de lui.

### BLUE BONNETS

par Mario Lavallée

## Les sélections du JOUR

Aujourd'hui

- 1- Hey Dere — Daddy Bill — Ralpus Mir
- 2- Grand Jewel — Dean Direct — Posey Town
- 3- Festus Worthy — Bay Senator — P.S.V.
- 4- Toe Jam — Speed To Burn — Lord Diller
- 5- My True Lady — River Circle Sue — Flippant Yankee
- 6- The Duke — Hard Head Hal — Cee Dee Hill
- 7- Overbrook — Royal Reply — Snazzy Lobell
- 8- General Dayan — Gamenik — Flare Lane
- 9- Devil Chaser — Keystone — Laughing Delilah
- 10- Lemoine — Battle Dress — Lucifer Mir

Demain

- 1-Spec O'Bradley — Impish Minbar — Lehigh Mir.
- 2-Armbr Lester — Blaze Cashier — Gusti Knight
- 3-Dusty Art — Santa Lobell — Yankee Rocket.
- 4-A. F. Baron — Cedar Crest Ayres — Provo Hanover.
- 5-Windy Ridge — Kim Show — Armbr McKee.
- 6-Phoenix Byrd — Keystone Georgia — Zip Coat.
- 7-Neptune's Bret — The Hammer — Reely Swift.
- 8-Early Arrival — Jewell Mir — Scranton Hanover.
- 9-Romford Hannover — General Ike — Puck Mir.
- 10-Keystone Spirit — Bargain Barney — Junius Drummond.

### LIGUE NATIONALE

(Parties d'hier non comprises)

Section est	
G	PMOY DIFF
Pittsburgh.....	77 66 538
St. Louis.....	76 68 528 1 1/2
Philadelphie.....	73 71 507 4 1/2
New York.....	65 76 461 11
Montréal.....	65 77 458 11 1/2
Chicago.....	57 85 401 19 1/2

Section ouest	
Los Angeles.....	91 52 636
Cincinnati.....	88 56 611 3 1/2
Atlanta.....	78 67 538 14
Houston.....	71 72 497 20
San Francisco.....	66 78 458 25 1/2
San Diego.....	53 92 366 39

### LIGUE AMERICAINE

16 SEP 1974

Section est	
G	PMOY DIFF
New York.....	78 66 532 1/2
Noston.....	75 68 524 2 1/2
Baltimore.....	75 69 521

Section ouest	
Oakland.....	83 62 572
Texas.....	77 68 531 6
Milwaukee.....	69 76 476 9 1/2
Detroit.....	66 78 458 12

## Plein air, chasse et pêche

par Gilles Richard

## Chasse aux canards: la cache

Beaucoup de vieux chasseurs, surtout ceux de la côte est américaine, sont d'avis que, si l'on chasse aux marais, il n'y a nul besoin de se construire une cache, surtout à l'ouverture. Ils estiment, avec raison, que des vêtements bien camouflés se fondant à la végétation, plus un immobilisme parfait peuvent facilement tromper les canards. Certains poussent même le camouflage jusqu'à s'enduire la figure de brun ou de suie.

Cependant, il n'en demeure pas moins que la plupart des chasseurs ne désirent pas être forcés de rester totalement immobile durant de longues périodes et préfèrent chasser à l'intérieur d'une cache qui leur fournira un certain confort, tout en leur permettant de camoufler leurs mouvements aux regards indiscrets de la sauvagine.

Pourtant, certains chasseurs construisent des caches qui sont loin de bien remplir leur rôle, comme on peut le constater facilement par une visite aux airs de chasse. Afin d'optimiser les chances de succès, surtout pour ceux qui chassent dans les

territoires densément peuplés de chasseurs, il est bon de se rappeler quelques notions sur la construction de la cache.

Je présume au départ que l'endroit où la cache sera construite est déjà choisi, soit pour tirer le canard à la passée, soit au-dessus des appelants, quoique la plupart

des endroits offrent les deux possibilités.

1- Il est toujours préférable d'utiliser un matériau présent dans les environs immédiats de la cache.

Si la cache est construite dans les joncs, le meilleur matériel de couverture reste le jonc et si elle est construite

près d'arbres ou d'arbustes, le feuillage de cette végétation devrait être utilisé.

Le cèdre, avec sa coloration verte mate, reste un des matériaux non naturels au milieu, des plus efficaces.

2- Il est aussi préférable de construire une cache qui se

découpe le moins possible sur le paysage. La plupart des caches sont trop hautes et tranchent beaucoup trop sur le milieu. Il est bon de profiter de toute la végétation présente pour couper la silhouette de la cache.

3- Une cache bien construite doit être refermée du haut, de façon à ne pas laisser cette impression de grand trou noir, lorsqu'elle est vue du haut des airs, comme cela est facile de s'en rendre compte si l'on fait des observations aériennes.

4- L'effet d'une cache bien située et bien aménagée peut être ruiné par la présence d'objets insolites dans les environs, surtout, ils sont brillants comme des bouteilles, des boîtes de conserve. D'ailleurs, ces objets ne devraient pas être laissés autour de la cache, mais plus tôt déposés dans des sacs placés à cet effet à l'intérieur.

5- Il est préférable de construire la cache avant l'ouverture de façon à ce que les canards s'y habituent. Il est donc grand temps de faire ce travail, s'il n'est pas déjà exécuté au moment où vous lirez ces lignes.



Un canard ne fait pas l'automne...mais quatre!

## La tour de Pise a encore penché du même côté!

"Avec les Italiens, c'est toujours la même histoire"... a laissé tomber — avec sa cuillère — la dame dont j'ai appris, peu après, qu'elle est gréco-romaine et en lutte sempiternelle avec des voisins du dessus.

"Avec les Italiens, c'est toujours la même histoire"... C'est ainsi qu'elle a engagé la conversation alors que je me baissais (quelle éducation!) pour ramasser l'ustensil égaré sous ma table... Faut dire que cette dame, qui mangeait derrière moi, avait distrairement laissé trainer son oreille dans ma lasagne et venait de m'entendre dire que l'équipe italienne d'athlétisme attendue à Montréal le 24 septembre nous avait posé un "coniglio".

"Avec les Italiens, c'est toujours la même histoire". La leur... Il est vrai que ceux-ci s'étaient fait un peu de cinéma: ils étaient beaux comme des arcs et sentaient déjà le triomphe. Les conserves avaient avant l'heure le goût du laurier!

...Et puis soudain, ils ont vu surgir les Canadiennes. La version Sabines au lard les a figés: Un vrai Pompéi! Leur "Festival de Cannes" en a pris du recul! 216 avant Jésus Christ! Bougre d'Hannibal! Tout à coup l'Atlantique est devenu bien trop large pour n'être qu'un Rubicon... et le "aléa jacta est" s'est noyé!

Les Italiens ont encore hésité un moment puis, la tour de Pise a, une fois de plus, penché du même côté! S'ils devaient venir, ce serait sans les femmes!

Il fut une époque, (celle où l'on rêvait de Parme en mangeant du parmentier), où l'athlétisme canadien ne se conjugait guère mieux au féminin qu'au masculin. Les Italiens auraient alors délégué trois athlètes (sans doute Veni, Vidi et Vici) pour venir à bout de la formation canadienne! Mais, depuis Vencingétorix et Jacques Cartier les choses ont quelque peu évolué: Les athlètes canadiennes sont devenues bien supérieures à leurs homologues latines. Les hommes, en revanche, plient sous la botte italienne comme spaghetti sous le vent chaud.

Tout cela les Italiens le savent! Les Canadiens également: Debout sur le bastingage ils clament: "les femmes et les enfants d'abord, les femmes et les enfants d'abord!" Un match Italie-Canada strictement masculin, pour les locaux, cela serait le naufrage. Un match double, pour les visiteurs, cela serait la fin des raviolis!

...Les Italiens se sont obstinés: ils voulaient déplacer cinquante hommes et trois femmes. Ils voulaient pour cela obtenir le même montant d'argent que celui dépensé il y a deux ans pour la réception des Canadiens.

Les Canadiens se sont également renfrognés. Toronto qui devait, le 21, héberger une première rencontre exigeait une équipe féminine complète. Montréal, le 24, en voulait quinze.

...Seulement quinze? La "colonie" italienne de Toronto est bien plus importante que celle de la métropole. Le nombre d'athlètes italiennes réclamé devait sans doute être proportionnel au nombre d'yves susceptibles de les regarder... tout en respectant les quantités de personnes assises et de personnes debout imposées par les normes de sécurité.

"Pronto, pronto, hello, hello, allo, allo, pronto, allo, hello", le dialogue n'a pas aboli. Que chacun reste chez soi et les records seront bien gardés!

Et puis après tout, cela n'est pas plus mal ainsi! On se souvient de l'échec, en juin 1972, de la rencontre Canada-USA noyée dans un orage. Organiser, en septembre, une rencontre en plein air c'est courir de gros risques avec la météo: c'est prendre le départ du 100m dès la première éclaircie et se tordre les doigts sur le chapelet des secondes qui s'égrainent en répétant: "pourvu que ça dure, pourvu que ça dure!"

Et puis où est-ce qu'on les aurait mis ces Italiens? Il n'y a guère d'utilisable, pour ce genre de rencontre, que le stade de Verdun dont les installations sont douteuses. Le stade Étienne Desmarteaux n'est qu'un bon stade d'entraînement! Quant au parc Kent où se dérouleront peut-être, en juillet prochain, les compétitions pré-olympiques, il a encore tout du stade mongolien: aga breu!

...Peut-être aussi, que le maire Drapeau prend le Colisée pour le maire de Rome?

... "Avec les Italiens, c'est toujours la même histoire..." J'ai laissé causer la dame, je lui ai rendu sa cuillère et j'ai commandé une pizza. Ce n'est pas parce qu'il n'y aura pas de rencontre Canada-Italie, ce n'est pas parce qu'au niveau des installations Montréal ressemble à la Lutèce antique (Lutèce Borgia s'est enquis de la dame?) que l'on va se laisser abattre: Les aléas ne sont ni finis ni "jacta"!

Alain Gerbier